La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, vendredi 3 mai 1996
112e année No 190
58 pages, 4 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,60 $ U.S.
60¢ TAXES EN SUS

Pour vos lunettes
La haute technologie Nikon®
7050 JEAN-TALON près des Galeries d'Anjou
VU

Nathalie Petrowski
Visa Nelson, tua Jacques Cartier
page A5

Informatique
L'ordinateur mis à nu
page A10

Michel Girard
Quand le fisc se venge...
page C3

Philippe Cantin au Grand Prix
L'affaire Senna hante toujours Imola
page S5

Les aînés passent encore à la caisse

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les retraités passeront de nouveau à la caisse dans le budget que prévoit déposer, jeudi prochain, le ministre des Finances, Bernard Landry.

Après la fin de la gratuité pour les médicaments proposée par le ministre de la Santé, la fin des remboursements pour l'hospitalisation à l'étranger, l'abolition du crédit en fonction de l'âge sur l'impôt foncier dans le budget de l'an dernier, Québec s'apprête à donner un autre tour de vis qui touchera les aînés, a-t-on appris hier.

Québec touchera aux déductions accordées aux personnes âgées, une mesure neutre pour ceux qui ont de faibles revenus, mais qui forcera les retraités plus fortunés à ouvrir leurs goussets — pour débourser jusqu'à quelques centaines de dollars par année.

Après bien des hésitations, le ministre des Finances aurait, indique-t-on, finalement opté pour le jeudi 9 mai, pour déposer son budget, en dépit des Mercuriades qui seront tenues au même moment à Montréal. La brochette de comptables et de courtiers qui hante habituellement le huis clos budgétaire à Québec était attendue au gala annuel. Le jeudi offre l'avantage stratégique important de mobiliser les éditoriaux de fin de semaine et de repousser, à la semaine suivante, la réplique de l'opposition.

Depuis des semaines, le ministre de la Santé, Jean Rochon, souligne que les personnes âgées ne sont plus aussi démunies que dans les années 70, quand ont été instaurées une foule de mesures sociales les favorisant. En outre, comme les réactions à la fin de la gratuité des médicaments, annoncée le mois dernier, ont été très modérées, Québec s'est senti en terrain solide

Voir **LES AÎNÉS** *en A2*

Il a fait son choix!

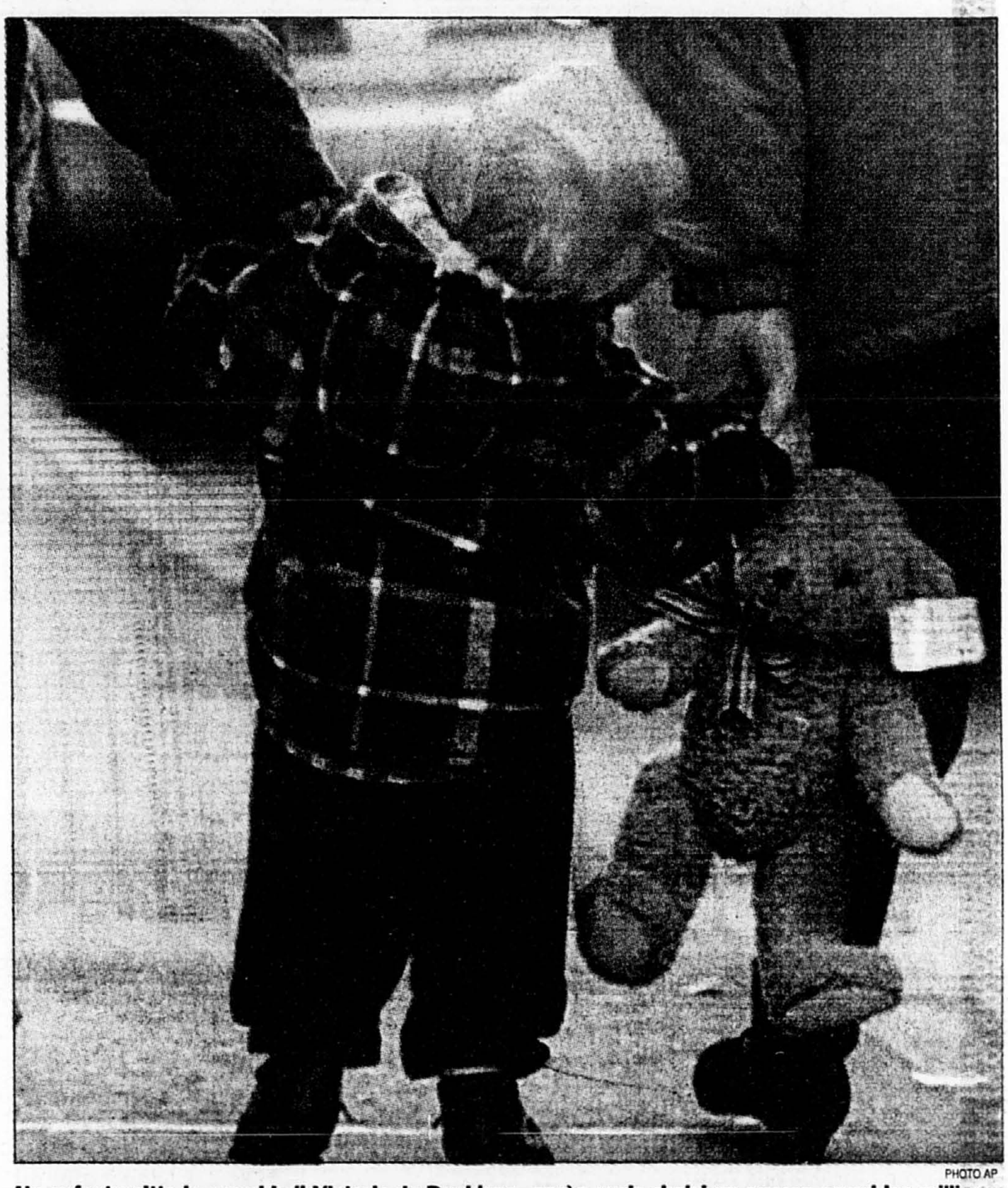

PHOTO AP

Un enfant quitte le grand hall Victoria de Dunblane, après avoir choisi un ourson parmi les milliers de peluches offertes par des inconnus du monde entier horrifiés par le massacre du mois de mars. Comme autant d'hommages, les jouets avaient été déposés devant les grilles de l'école primaire de Dunblane, où 16 enfants et leur maîtresse ont été abattus par un tueur fou, le 13 mars. Les frères et les soeurs des petites victimes ont été les premiers à choisir une peluche, puis les autres enfants de la petite ville écossaise sont venus à leur tour faire leur choix. Les jouets qui restent seront distribués dans des maisons pour enfants et des hôpitaux.

Bouchard sauvé in extremis par un traitement innovateur

ANDRÉ PRATTE

Lucien Bouchard a été sauvé par un traitement innovateur administré par ses médecins après que son état se fut brusquement détérioré dans la matinée du 1er décembre 1994. C'est ce que révèlent les membres de l'équipe qui a soigné M. Bouchard dans un article publié par la prestigieuse revue américaine *Clinical Infectious Diseases*.

M. Bouchard, on s'en souvient, a été frappé il y a un an et demi par une violente infection au streptocoque du groupe A. Le type particulier d'infection dont souffrait M. Bouchard, baptisée « bactérie mangeuse de chair », tuait jusqu'à récemment entre 80 à 100 % des personnes atteintes.

L'article des médecins de l'hôpital Saint-Luc décrit l'évolution de la maladie de M. Bouchard à partir de sa première admission à l'urgence jusqu'à son congé le 23 décembre 1994. Le nom de M. Bouchard n'est pas mentionné, mais les médecins qui ont lu l'article ne s'y sont pas trompés. L'auteur principal du texte, le microbiologiste François Lamothe, a confirmé à *La Presse* hier que le cas décrit était bien celui du premier ministre.

« Nous avions demandé à M. Bouchard l'autorisation de publier un texte dans une revue spécialisée, car nous croyions que cela pourrait être utile à d'autres médecins », a expliqué le docteur Lamothe, inquiet de voir un article destiné à des spécialistes tomber entre les mains d'un journaliste.

Malgré un vocabulaire et une abondance de données incompréhensibles pour le commun des

Voir **BOUCHARD** *en A2*

Saint-Jérôme vide sa prison pour faire place aux détenus de Joliette

ANDRÉ NOËL

La prison de Saint-Jérôme a relaxé une vingtaine de détenus depuis le début de la semaine, avant même qu'ils aient fini de purger le minimum de leur peine, ce qui est contraire à la loi.

Les autorités carcérales ont fait ces libérations pour faire de la place à d'autres détenus, ceux de la prison de Joliette qui devait fermer lundi.

La Loi sur la réinsertion sociale des détenus interdit l'élargissement des prisonniers avant que ceux-ci aient purgé le sixième de leur peine, sauf dans les cas humanitaires (comme le décès d'un proche).

Jacques Lefebvre, chef d'unité responsable d'un pavillon à la prison de Saint-Jérôme, a écrit une note de service le 24 avril demandant aux gardiens de relâcher 40 détenus. « Notre centre a pour mandat de libérer 40 places afin de recevoir la clientèle de Joliette », indique la note, obtenue hier par *La Presse*.

M. Lefebvre explique ensuite que les gardiens peuvent libérer des prisonniers 20 jours avant qu'ils aient purgé le sixième de leur peine, lorsque cette peine est de moins de six mois. Il ajoute que les personnes condamnées à quatre

Voir **SAINT-JÉRÔME** *en A2*

Le Québec sera de la réunion de juin

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard ira à la réunion des premiers ministres prévue à la fin juin, même si Ottawa tente de s'y libérer de son engagement de tenir une conférence sur la formule d'amendement constitutionnel en 1997.

À Québec hier, on insistait sur le fait que M. Bouchard n'a pas arrêté formellement sa décision,

Voir **LE QUÉBEC** *en A2*

INDEX

Annonces classées		- affaires	C2	Bridge	C9	Horoscope	B8	Opinions	B3
- index	B6	Arts et spectacles		Décès	C10	Informatique	A10	Politique	B1
- immobilier	B6 à B9		A14 à A18	Économie	C1 à C8	Le monde	B4	Tabloid Sports	
- marchandises	B9	- Ciné-horaire	A18	Éditorial	B2	Loteries	A2 et A7	- Philippe Cantin	S5
- emplois	B9	- Télé-horaire	A14	Êtes-vous observateur?	B6	Mots croisés	B7		
- automobile	B10 et C9	Bandes dessinées	B8			Mot mystère	B10		

ÉDITORIAL

Le beau geste raté
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Passages nuageux, risque de pluie en soirée
Max. 17, min. 6
Cahier Sports, page 16

GERMAIN LARIVIÈRE
Ça vaut le déplacement !
4060, boul. Laurier, Sainte-Rosalie
(sortie 138 de l'autoroute 20)
1 800 363-1336 • 866-8691
Sainte-Rosalie Montréal
LAVE-VAISSELLE ENCASTRABLE
HOTPOINT Fait pour durer.
modèle HFB 4610
Spécial 399 $

Suites de la page une

Saint-Jérôme vide sa prison pour faire place aux détenus de Joliette

SAINT-JÉRÔME / *Suite de la page A1*

mois de prison ne sont plus obligés de passer la nuit en prison. En vérité, ces condamnés ne sont pas du tout incarcérés, en dépit des verdicts.

Les personnes condamnées à des peines de plus de six mois peuvent aussi être relaxées bien avant d'avoir purgé le sixième ou le tiers de leur peine, ajoute la note, qui fixe les modalités. La fermeture de la prison de Joliette a été reportée, à la suite d'une requête en injonction présentée par les gardiens, mais une vingtaine de détenus de la prison de Saint-Jérôme ont quand même été libérés.

Linda Veillette, porte-parole du ministère de la Sécurité publique, a dit à *La Presse* qu'il s'agissait là d'une situation exceptionnelle. Un autre document prouve le contraire.

Des libérations avant terme

Un rapport rédigé par le directeur de Montréal, Michel Lacoste, indique en effet que 267 détenus des prisons de Bordeaux et de Tanguay (pour femmes) profitaient d'une libération avant terme en février. Il s'agissait de « cas devant normalement purger leur sentence à l'intérieur (en prison) selon la loi actuelle ».

« Il est vrai que nous donnons parfois une interprétation large aux cas humanitaires, a dit Mme Veillette. Nous faisons attention de relâcher des détenus qui ne présentent aucun danger. »

Faux, rétorque Daniel Legault, vice-président du syndicat des agents de la paix. Selon lui, des prisonniers qui ont commis des crimes graves sont libérés avant d'avoir purgé le minimum de leur peine. « On trouve de tout dans les centres provinciaux, sauf des cas de meurtre. Des détenus condamnés pour trafic de drogue, vol à main armée ou agressions sexuelles sont parfois libérés très, très vite. La situation ne pourra qu'empirer avec la fermeture prévue de cinq centres de détention avant juillet. »

ON COUVRE
toutes les scènes
dans le cahier
Arts & Spectacles
le **samedi** dans
La Presse

Les aînés passent encore à la caisse

LES AÎNÉS / *Suite de la page A1*

pour faire un pas de plus.

Le reste des contribuables apprendra, à la dure, ce qu'est une « dépense fiscale » pour le gouvernement. On n'augmentera pas les tables d'impôts, mais on sabrera une foule de déductions autorisées tant aux particuliers qu'aux corporations. « Si on supprime des exemptions qui touchent tout le monde, c'est une hausse de taxes. Il faut appeler un chat un chat », prévient Michel Audet, de la Chambre de commerce du Québec.

Dans le budget Landry, il n'y aura pas d'offensive importante pour la création d'emplois. Un peu comme au gouvernement fédéral, le gouvernement Bouchard décrétera une série de modestes mesures lui permettant de faire des économies, mais les grandes manoeuvres, les changements spectaculaires à la fiscalité sont remis à plus tard. Une commission sur la fiscalité doit d'ailleurs démarrer à l'été.

Le ministre Landry présentera son premier budget avant tout comme un exercice de « consolidation » au début d'une stratégie d'éradication complète du déficit sur les trois prochaines années.

Le déficit sur la cible

Car, côté chiffres, le budget atterrira sur les cibles déjà connues. À la conférence sur l'avenir économique du Québec, le gouvernement a maintenu son objectif de déficit de 3,2 milliards pour 1996-1997 et il sera respecté. Comme prévu, l'élimination totale du déficit sera repoussée d'un an. On maintient les chiffres convenus avec le patronat et les syndicats à la conférence, soit 2,2 milliards de déficit pour 1997-1998 et 1,2 milliard l'année suivante. Le Québec tournera le siècle avec un budget équilibré... si les prévisions des Finances se matérialisent.

Profond embarras pour Québec, deux jours auparavant, l'Ontario devrait avoir annoncé des baisses de taxes dans le premier budget du gouvernement de Mike Harris, un engagement électoral.

Au Québec, bien des observateurs s'entendent pour prédire un budget « plate », la semaine prochaine. Les crédits budgétaires rendus publics à la fin de mars ont été beaucoup plus explicites que par les années passées.

Le budget Landry devrait aussi annoncer des crédits supplémentaires pour la réparation des routes, une opération qui sera essentiellement comptable quand on y regarde de près. Même si les Transports soutiennent qu'il faut 400 millions par année pour entretenir les routes, le ministère devra freiner son appétit. On parle d'un plan sur quelques années où les budgets ne seront vraiment débloqués que l'an prochain. Il y a quelques semaines, une augmentation du coût des plaques d'immatriculation et des permis de conduire — qui constituent des « droits » et non des taxes, insiste le ministre Landry — a été évoquée, sans qu'on puisse savoir si elle a été retenue.

Mesure accessoire, le budget devrait aussi confirmer une revue en profondeur des méthodes de calcul pour les subventions aux parents qui ont des enfants en garderie. La titulaire de l'Éducation, Pauline Marois, a déjà évoqué publiquement des ajustements pour le 1er janvier 1997, une intention qui devrait être confirmée dans le budget.

Bouchard sauvé in extremis par un traitement innovateur

BOUCHARD / *Suite de la page A1*

mortels, la gravité de l'état du patient ressort clairement. Outre la nécrose (mort) des tissus musculaires à laquelle la maladie doit son nom, l'article indique que M. Bouchard souffrait d'hypotension, que son sang ne coagulait plus, que ses reins et son foie fonctionnaient mal.

Sa tension artérielle était si faible qu'on a dû lui injecter, dans l'espoir de la rétablir, 12,8 litres de sang, de placema et de solutés en 24 heures. Une quantité considérable quand on songe que le volume sanguin moyen d'un être humain est de cinq litres.

En désespoir de cause...

La maladie continuant de progresser malgré les doses massives d'antibiotiques et l'amputation de la jambe gauche, les médecins procèdent, vers 9 h le 1er décembre, à un nettoyage des tissus sous la peau du flanc et de l'aisselle gauches. Pendant l'opération, la tension artérielle de M. Bouchard tombe à nouveau, à 80 sur zéro. Son pouls augmente à 140 pulsations par minute. « Le danger, c'est que le choc toxique devienne irréversible, explique le docteur Lamothe.

— Vous alliez le perdre?

— C'est ça... »

En désespoir de cause, l'équipe dirigée par le docteur Patrick D'Amico décide d'injecter, immédiatement après la chirurgie, des immunoglobulines à son patient. Une sorte de cocktail d'anticorps produit à partir du sang de plusieurs donneurs. « Nous avions fait une revue de documentation par informatique et nous avions découvert deux cas qui avaient été traités avec succès par les immunoglobulines », a expliqué hier le docteur Lamothe. Deux cas moins complexes que celui du politicien québécois, cependant.

Dans l'après-midi, l'état de M. Bouchard se stabilise. Le lendemain matin, celui qui deviendra un an plus tard premier ministre du Québec est sauvé.

« C'est sûr qu'on venait de draiher les lésions infectieuses, qu'il y avait l'accumulation des antibiotiques. Est-ce que son état se serait stabilisé si nous n'avions pas injecté de gammaglobulines, on ne peut pas le savoir », estime le docteur Lamothe.

Si le grand public ignorait qu'un nouveau traitement avait permis de sauver M. Bouchard, la nouvelle s'est vite répandue parmi les spécialistes. Depuis, le traitement combiné chirurgie-antibiotiques-immunoglobulines a été employé à plusieurs reprises au Canada. Certains estiment qu'il permet de réduire à moins de 40 % le taux de mortalité des patients atteints par la bactérie mangeuse de chair.

Le Québec sera de la réunion de juin

LE QUÉBEC / *Suite de la page A1*

mais on admet rapidement qu'à moins d'un imprévu de taille, le Québec occupera la place qui lui revient autour de la table si la réunion a bien lieu à la fin juin.

Cette semaine, à point nommé, le ministre Brassard a rappelé en commission parlementaire qu'en 111 conférences fédérales-provinciales depuis l'élection du PQ, le Québec n'avait été absent qu'à six reprises. Le premier ministre Bouchard a d'ailleurs indiqué qu'il serait « extrêmement tenté » de participer à une conférence portant sur l'économie et les programmes sociaux, insiste M. Brassard, se bornant à prédire que toutes les discussions constitutionnelles qui s'y tiendraient seraient « une perte de temps ».

Tout est affaire de format. L'acceptation d'un volet constitutionnel sera facile à gérer pour Québec si la question est amenée dans le cadre informel d'un repas, sert-on en exemple.

On s'attend à ce que le gouvernement fédéral se serve de cette conférence pour, techniquement, remplir son engagement, pris lors de la réforme constitutionnelle de 1982, de tenir cette année une réunion sur la formule d'amendement. Les provinces et Ottawa peuvent rapidement convenir qu'une telle réunion a eu lieu — il n'y a pas de règle d'unanimité — et sortir de l'échéancier politique du rendez-vous embarrassant du printemps de 1997, explique-t-on à Québec.

Auparavant, M. Bouchard aura eu un premier entretien, prévu pour le 15 ou le 16 mai, indique-t-on, avec Jean Chrétien. L'organisation d'un premier face-à-face des deux premiers ministres est déjà passablement avancée.

La conférence des premiers ministres devrait se tenir les 20 et 21 juin, si on se fie aux dates maintenues encore tout récemment par Ottawa. Seule inconnue, des élections pourraient être déclenchées dans les prochaines semaines à l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui pourrait modifier l'horaire.

Jeudi prochain, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard, rencontrera à Québec son homologue fédéral, Stéphane Dion, dans le cadre de sa tournée pancanadienne préliminaire à la conférence de la fin juin. Ce premier contact a été préparé vendredi dernier par une réunion des sous-ministres, Me Hubert Thibault pour le Québec et Ronald Bilodeau pour la partie fédérale.

Les questions économiques, l'emploi et le programme social canadien devraient être au menu, a prédit hier M. Brassard.

Le cyclisme, un sport indécent en Iran

Associated Press
TEHERAN

Des islamistes intégristes ont agressé lundi, physiquement et verbalement, des cyclistes dans un vélodrome en banlieue de Téhéran, jugeant leur sport « indécent », rapporté hier le quotidien *Akhbar*.

Selon le journal, les agresseurs, des « basijis » d'une milice faisant respecter les bonnes moeurs, ont mis à sac le complexe sportif avant d'« insulter le personnel et plusieurs hauts responsables du pays ».

La police s'est rendue sur place sans intervenir. Ce vélodrome est le seul où les femmes sont autorisées à pratiquer le cyclisme, sur des pistes à part.

Elles portent un voile et une blouse large masquant leurs formes. Les intégristes ne condamnent pas leur tenue mais le cyclisme en général.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Annonces classées : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes Annonces
Détaillants : 285-7202
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annnonces : 285-6892
Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00185 Code du jour **18-5**

Vendredi, 3 mai 1996

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **895**
à quatre chiffres : **5494**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h;
- à Montréal: policiers du district no. 1, aux Galeries Normandie, centre du mail, 2774, boul. de Salaberry, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 100 donneurs;
- à Laval: organisé par les agents de la Capital Courtier immobilier agréé, aux Galeries Laval, 1545, boul. Le Corbusier, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs;
- à Saint-Paul-d'Abbotsford: Chevaliers de Colomb, caserne des pompiers, 926, rue Principale, de 15 h à 20 h 30. Objectif: 125 donneurs.
- à Saint-Pie-de-Bagot: Chevaliers de Colomb, à l'école Sacré-Coeur, 145, rue de la Présentation, 15 h à 20 h 30. Objectif: 125 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

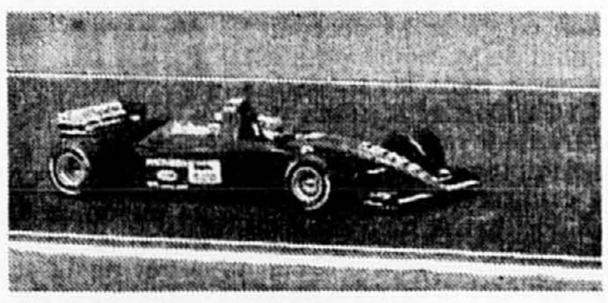

Dans l'antre de Ferrari

■ En Italie, où Jacques Villeneuve disputera dimanche le Grand Prix de San Marino, le nom Ferrari est magique. C'est dans la petite ville de Maranello que sont construites les prestigieuses voitures marquées du cheval cabré, l'emblème adopté par le Commendatore Enzo Ferrari quand il a créé la marque. Philippe Cantin a visité les installations de Ferrari cette semaine; son reportage, demain, dans le cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Approuvez-vous la décision de Sheila Copps de démissionner de son poste de député?

Selon vous, est-il normal que les élèves de troisième secondaire sachent le contenu de leur examen de français 48 heures avant l'épreuve?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 20 %
Non: 80 %

Bell
La Presse

PROMOTION
ÉDITION SPÉCIALE
LES NOUVEAUX PERFORMANTS 1996
Le monde des affaires a lui aussi ses prix d'excellence : le programme de reconnaissance Les Nouveaux Performants, mis sur pied il y a onze ans par Pierre Dorais, président de Perform. Le cahier vous présente les six lauréats 1996, trois Grands Gestionnaires et trois Grands Entrepreneurs. Entrevues exclusives avec les lauréats et témoignages sur ce qu'est la performance en entreprise.
Ne manquez pas ce cahier spécial demain dans
La Presse

Montréal métro

L'EXPRESS DU MATIN

Accidents mortels

■ Deux personnes ont perdu la vie hier après-midi à Saint-Louis-de-Gonzague, non loin de Valleyfield, lors d'accidents survenus coup sur coup en après-midi. Selon la Sûreté du Québec, le premier décès a eu lieu vers 15 h 30, non loin du 20, route 201, lorsqu'une dame âgée de 44 ans a perdu le contrôle du tracteur qu'elle conduisait et est finalement morte écrasée sous le poids du véhicule. Une demi-heure plus tard, une voiture passant à basse vitesse sur les lieux de l'accident a été emboutie par un troisième véhicule avant de se retrouver dans le fossé. Le conducteur, un homme âgé d'une soixantaine d'années, n'a pu être sauvé.

Faussaire arrêté

■ La Sûreté du Québec a procédé hier à l'arrestation d'un Montréalais âgé de 33 ans, soupçonné d'avoir fait imprimer 1000 fausses cartes de promotion. Les cartes en question, qui donnaient supposément droit à des rabais dans une dizaine d'entreprises de loisirs ainsi qu'un droit de participation au tirage d'un voyage à Disney World, étaient distribuées par des vendeurs recrutés grâce à une petite annonce publiée dans un quotidien montréalais à la mi-avril. Une centaine de cartes avaient été écoulées au coût approximatif de 20 $ avant l'intervention de la police. Le suspect appréhendé devrait comparaître prochainement par voie de sommation au palais de justice de Longueuil afin de répondre à des accusations de fraude, de fabrication de faux et d'usage de faux.

Gros incendie

■ Un important contingent de pompiers du Service de prévention des incendies de la Ville de Montréal tentait toujours de maîtriser en fin de soirée un incendie majeur ayant nécessité cinq alertes qui s'est déclaré vers 23 h 15 dans un immeuble désaffecté situé au 1091, rue Smith, dans le centre-ville de Montréal. Une épaisse fumée s'échappait toujours alors de l'immeuble, qui, en raison de son âge, était considéré à haut risque par les pompiers. Aucun blessé n'avait été signalé par les autorités au moment de mettre sous presse.

Véhicule recherché

■ La police de la CUM recherchait hier en fin de soirée un véhicule sport de couleur foncée impliqué dans une collision survenue vers 23 h 30 en plein centre-ville, à l'angle des rues Amherst et Sainte-Catherine. L'autre véhicule impliqué dans l'incident serait allé terminer sa course dans la vitrine d'un magasin. Ses deux occupants ont été blessés, de même que deux piétons, qui se trouvaient sur sa trajectoire. Ils ont été transportés d'urgence à l'hôpital.

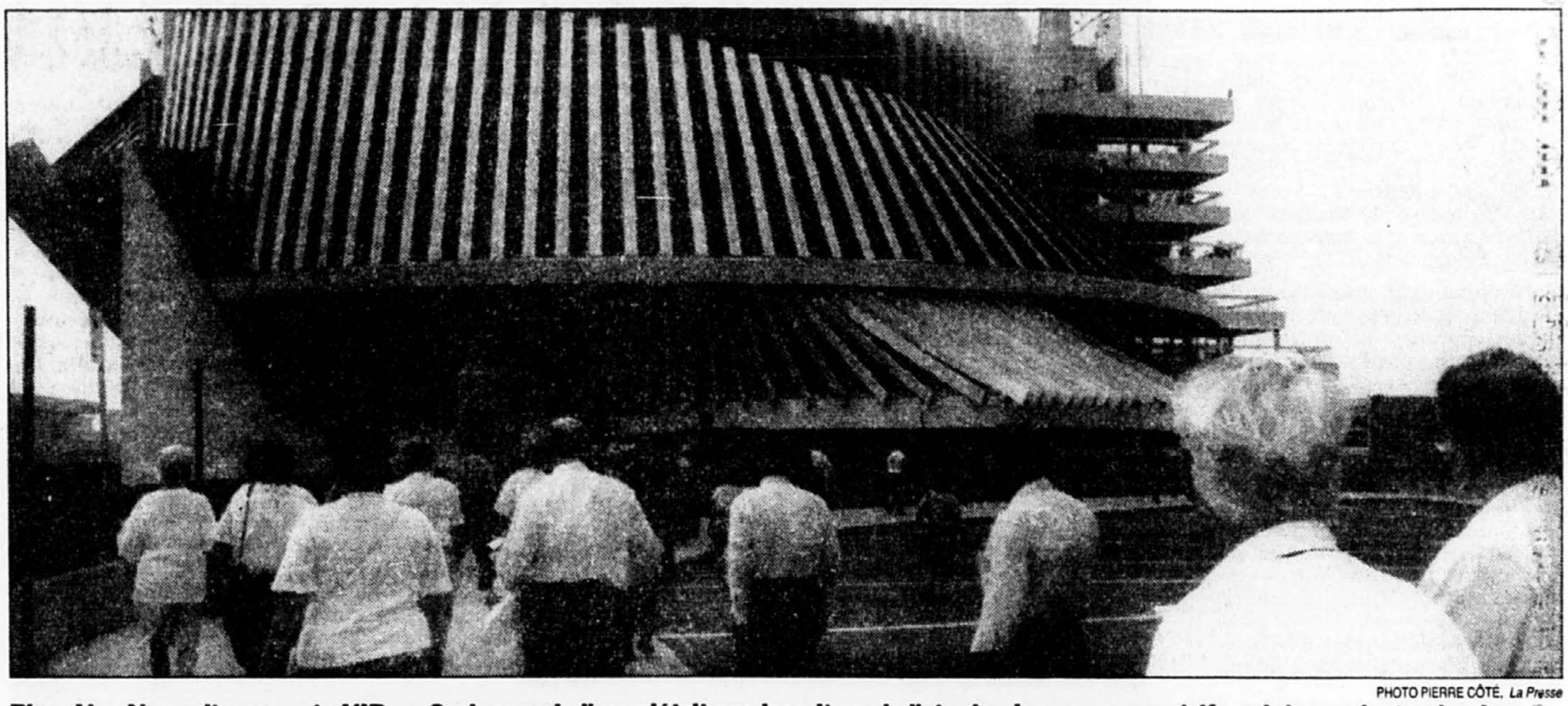

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Phun Van Vo avait une carte VIP au Casino, mais il ne s'était pas inscrit sur la liste des joueurs compulsifs qui demandent qu'on leur interdise l'accès au Casino s'ils tentent d'y entrer.

Phun Van Vo détenait une carte VIP

Il n'avait pourtant pas joué au Casino depuis octobre 1995

YANN PINEAU

Phun Van Vo, cet homme qui s'est suicidé mercredi après avoir abattu son beau-frère, était un « bon client » du Casino de Montréal, a indiqué hier Patrice Tardif, porte-parole de la Société des casinos du Québec.

« Mais il n'a pas joué au Casino depuis octobre 1995, a déclaré M. Tardif. Et s'il a joué, ce n'était pas des sommes importantes. »

M. Tardif a également fait part de son « étonnement » et de sa « déception » à la suite d'une déclaration du lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la police de la CUM.

M. Lachapelle, qui supervisait l'enquête dans cette affaire, mercredi, avait déclaré que Phun Van Vo « avait perdu d'importantes sommes d'argent au Casino de Montréal ».

« La déclaration de M. Lachapelle est non fondée et non vérifiée, dit M. Tardif. Il ne nous a jamais appelé. »

La Presse a également appris hier de bonne source que Phun Van Vo avait 300 000 dollars de dettes et qu'il avait quelques milliers de dollars sur lui au moment de sa mort.

Selon M. Tardif, Phun Van Vo avait une carte VIP au Casino, mais il ne s'était pas inscrit sur la liste des joueurs compulsifs qui demandent qu'on leur interdise l'accès au Casino s'ils tentent d'y entrer.

« À un certain niveau de jeu, nous inscrivons le nom de nos clients sur une liste qui leur donne le droit à une carte VIP et à quelques privilèges, comme des repas gratuits, par exemple », explique M. Tardif. Il refuse cependant de révéler à partir de quelle somme un joueur peut se prévaloir des avantages d'une carte VIP.

La Presse a également appris hier de bonne source que Phun Van Vo avait 300 000 $ de dettes

M. Tardif n'a pas dit non plus depuis quand et combien d'argent Phun Van Vo jouait au Casino. Il est également resté muet sur la date à laquelle le joueur avait obtenu sa carte VIP.

« Nous ne donnons pas ce genre d'information par respect pour nos clients et pour ne pas éveiller l'intérêt de nos concurrents », a dit M. Tardif.

Phun Van Vo, 39 ans, avait demandé en vain de l'argent à sa belle-famille, mardi soir. Frustré de ne rien obtenir, l'homme a ouvert le feu dans un appartement de l'avenue des Érables, tuant son beau-frère et blessant sa belle-mère et un oncle. Mercredi matin, Phun Van Vo se suicidait dans un logement de l'avenue Papineau.

L'isolement nuit aux joueurs compulsifs asiatiques

MATHIEU PERREAULT

Alors qu'ils sont bien entourés par leur famille élargie, les joueurs compulsifs d'origine asiatique se retrouvent la plupart du temps seuls face à leur problème.

La forte proportion d'immigrants récents dans la communauté chinoise complique encore l'accès à des ressources souvent inaccessibles du fait de la barrière de la langue. Plus du quart des quelque 40 000 personnes d'origine chinoise du Québec y sont arrivés depuis 1986.

« Les cousins, oncles, tantes et autres parents ne peuvent habituellement pas aider un joueur compulsif à se débarrasser de son habitude », explique Ricky Sin, du Service à la famille chinoise, qui a été chargé en septembre par Loto-Québec d'élaborer un programme d'aide pour sa clientèle d'origine chinoise.

Grave problème

Or, les familles chinoises ont tendance à régler les problèmes d'un des leurs dans leur sein, plutôt que de faire appel aux services sociaux de l'État. « Quand les joueurs compulsifs s'adressent finalement aux intervenants extérieurs, leur problème est rendu très grave, poursuit M. Sin. Évidemment, l'intégration limitée des nouveaux arrivants complique encore les choses. »

Mais selon le travailleur social, rien n'indique que la proportion de joueurs compulsifs d'origine chinoise dépasse le taux de 1,4 % généralement observé dans la population. Jusqu'à maintenant, il a rencontré une dizaine de malades et s'attend à d'autres visites avec la notoriété accrue du service. Une étude approfondie devrait se conclure d'ici l'automne.

Au niveau des causes, par contre, l'immigration ajoute une composante au jeu compulsif, qui prend racine dans des frustrations passées. Les nouveaux arrivés doivent faire face à des difficultés diverses, qui vont de l'incompréhension du pays d'accueil à la méconnaissance de leurs compétences professionnelles. « J'ai rencontré un ingénieur de haut niveau qui en était réduit à surveiller des ouvriers, remarque M. Sin. Son avenir était forcément limité et il se sentait diminué. »

Ricky Sin

Le développement du jeu compulsif est ensuite favorisé par la foi en la destinée qu'on retrouve dans la culture populaire chinoise. « La croyance en un destin auquel on ne peut échapper se transforme ainsi en la certitude que la chance habite certains jours, explique M. Sin. Même s'il connaît les lois du hasard, le joueur va être persuadé qu'il ne peut perdre. Tant qu'il n'aura pas perdu la confiance de ses proches, il trouvera des prêteurs dans son entourage, car la communauté chinoise est très solidaire au point de vue financier. »

Les clients chanceux peuvent dormir tranquilles

La police arrête les braqueurs du Casino

MATHIEU PERREAULT

Quatre personnes ont été arrêtées au cours des deux derniers jours par les enquêteurs du Service de police de la CUM, qui croient avoir démantelé un réseau de voleurs qui s'attaquaient aux clients chanceux du Casino de Montréal.

Un autre homme, dont l'image vidéo circule dans les médias, est toujours recherché. Des trois jeunes hommes de 19, 22 et 25 ans, un seul a un casier judiciaire. L'autre suspect est une jeune fille âgée de 16 ans.

Six vols commis depuis deux ans et demi auprès d'habitués des tables de jeu pourraient ainsi être élucidés. C'est après le dernier de ces méfaits, dans la nuit de mardi, que les policiers ont épinglé les voleurs.

Ceux-ci se séparaient en deux groupes, dont l'un pénétrait dans le Casino. Circulant parmi les tables, les deux complices repéraient un joueur qui accumulait des gains. Quand le chanceux se dirigeait vers sa voiture, ils transmettaient son signalement à leurs trois collègues qui attendaient dehors. Après une filature, ils soulageaient la victime de ses gains.

Les policiers ont eu la puce à l'oreille après un vol survenu à Pierrefonds le 22 avril. « Un homme retournait chez lui vers quatre heures du matin, avec 4000 $ dans ses poches », explique le lieutenant Mario Gisondi. « Au sortir de sa voiture, des individus portant cagoule l'ont intimé de lui remettre l'argent qu'il avait gagné au Casino. Ce détail nous a intrigués. »

Pour les policiers, c'était un jeu d'enfant que d'identifier les suspects, à l'aide des images captées par les 500 caméras du temple du jeu. « Après vérification de l'identité des présumés voleurs, nous les avons pris en filature, indique l'enquêteur. Mardi dernier, ils se sont retrouvés à Laval pour se diriger au Casino dans leur voiture, munis d'une plaque d'immatriculation volée. »

Les malfrats arrivaient au Casino vers 2 h 30 pour ne pas attendre trop longtemps le départ des clients, l'établissement fermant ses portes à trois heures. « Mardi, ils ont pris en chasse la victime, qui se dirigeait vers l'Est de la ville, poursuit le lieutenant Gisondi. Nous n'avons pas pu intervenir de façon sécuritaire avant le vol, qui est survenu à l'angle des rues Désormeaux et Souligny. L'escouade technique nous a ensuite aidés à pincer les trois voleurs à l'intersection des autoroutes 440 et 15. »

L'un des deux complices qui étaient à l'intérieur du Casino s'est livré hier vers 17 h au poste 33. Les suspects devraient comparaître aujourd'hui devant un juge. Hier soir, les policiers les avaient reliés à quatre des six vols similaires.

Des édifices à démolir ?

GEORGES LAMON

Après trois semaines de tergiversations et d'exaspération, les 75 commerçants de la rue Notre-Dame Ouest devraient bientôt connaître les dispositions qu'entend prendre la Ville de Montréal dans le dossier des édifices situés aux 3619 et 3611 de cette rue.

Au plus tard lundi, la Ville décidera quel genre de travaux seront exécutés dans les prochains jours, par le propriétaire du 3611, Notre-Dame Ouest, pour solidifier ou démolir la structure de trois étages.

Rappelons que l'édifice du 3611 a été endommagé par l'effondrement, le 10 avril, d'un mur mitoyen, conséquence de l'incendie qui avait ravagé en novembre l'édifice voisin de quatre étages. Ce dernier édifice a depuis été consolidé et ne pose plus de problème pour la sécurité des citoyens. Il reste à terminer certains petits travaux et à niveler le terrain.

Selon François Lemay, chargé des communications pour le Service des permis et inspection, la Ville de Montréal a adressé un avis d'exécution des travaux au propriétaire du 3611, Mark Aber, de SBI Managment. La Ville l'enjoint de réparer le plus rapidement possible l'édifice pour le rendre sécuritaire. Il n'est pas impossible que les ingénieurs mandatés par Mark Aber en arrivent à la conclusion qu'il faille tout simplement démolir l'édifice. Il reste que, selon François Lemay, la Ville de Montréal se garde le droit de faire une contre-expertise.

Par ailleurs, des travaux ont dû être entrepris il y a quelques jours pour solidifier le mur contigu du côté ouest de l'édifice du 3611, Notre-Dame Ouest, qui s'est lui aussi effondré. Il s'agissait d'un mur porteur relié par des poutres métalliques.

Boisselle n'est plus soupçonné du meurtre de l'agent Lalonde

MARCEL LAROCHE

La police de la CUM ne croit plus que Charles Boisselle soit le meurtrier de l'agent Lalonde. Mais elle n'en continue pas moins d'enquêter à son sujet. Cependant, Boisselle, appréhendé mercredi, a été accusé hier en Cour du Québec de cinq vols à main armée commis dans différents établissements financiers de la métropole.

L'homme de 31 ans, domicilié dans la 17e Avenue, à Lachine, est soupçonné par la police d'avoir dévalisé pas moins de neuf banques, sept à Montréal et deux à Laval, au cours des mois de mars et avril 1996.

Au moment de son arrestation par la police de la CUM, Boisselle était toujours sous le coup d'une libération conditionnelle se terminant en octobre 1998 pour une affaire de trafic de stupéfiants qui lui avait valu sept ans de prison, en 1991.

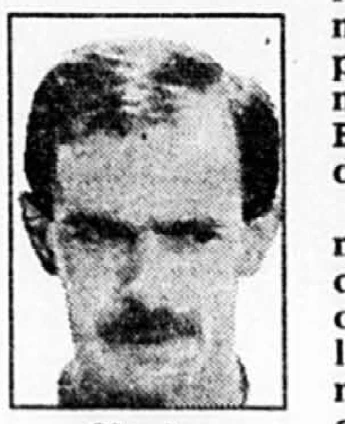

Charles Boisselle

Le prévenu, dont la libération conditionnelle a automatiquement été révoquée, a été inculpé hier sous neuf chefs d'accusations découlant de cinq vols à main armée perpétrés le 25 mars, ainsi que les 5, 16, 18, et 26 avril, à Lachine.

Boisselle, qui avait été identifié mardi en page une du *Journal de Montréal* comme le « suspect no 1 » dans l'affaire du meurtre du policier Lalonde, est seulement considéré aujourd'hui par les enquêteurs du SPCUM comme un voleur de banques.

La photo de Boisselle, alors inconnu des policiers de la section des vols qualifiés de la CUM, avait été prise à même une bande vidéo le montrant en pleine action au moment il avait attaqué à deux reprises en moins de 48 heures la même succursale de la banque BCIC, à Lachine, dans le sud-ouest de Montréal.

Cette photo, publiée dans les médias du week-end dernier à la demande de la police, n'avait rien de particulier jusqu'à ce que le policier André Lalonde soit sauvagement abattu de trois projectiles lundi matin.

Dès le début de leur enquête sur le meurtre, les enquêteurs ont vite découvert que la voiture dans laquelle l'assassin s'est enfui avait été aperçue sur les lieux d'un hold-up commis le 26 mars à la banque de Montréal, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Des témoins avaient même noté le numéro de plaque de cette Ford Tempo 1991 brune, volée le 15 mars à Laval-des-Rapides.

Fait plutôt étrange, le véhicule avait été retrouvé une première fois par la police, le 23 mars 1996, dans la 21e Avenue, à Lachine, et remis à son propriétaire qui l'avait à nouveau rapporté volé deux heures plus tard !

Il n'aura fallu que quelques détails additionnels, dont le fait que Boisselle habite le secteur où le véhicule utilisé par l'assassin a déjà été trouvé en mars dernier, pour que cet individu devienne un sujet d'intérêt pour la police.

« À la lumière de nombreuses vérifications passées à la loupe, il est évident que Charles Boisselle est un voleur de banques, mais rien ne laisse croire pour le moment sa participation au meurtre de l'agent Lalonde », a indiqué hier à *La Presse* le lieutenant-détective Claude Lachapelle, des homicides de la CUM.

Une garde d'honneur pour l'agent assassiné

YANN PINEAU

De nombreux collègues et parents du policier André Lalonde, tué en service lundi dernier, lui ont rendu une dernière visite, hier, dans un salon funéraire du boulevard Curé-Labelle, à Rosemère.

Une garde d'honneur constituée de policiers de la CUM était même présente pour rendre hommage à l'agent Lalonde.

« C'est une grosse épreuve, a indiqué Claude Manseau, un frère de la femme d'André Lalonde. Quand j'ai entendu à la télé que ça s'était passé à Senneville, j'ai eu un pressentiment... »

« C'est cruel, on l'avait vu à un brunch il y a deux semaines, a ajouté Mme Manseau. Je trouve qu'on n'est pas assez sévère avec ce genre d'assassins. »

Robert Ménard, un retraité de la police de la CUM, avait travaillé avec André Lalonde au début de sa carrière. « Senneville, c'est un village, dit-il. Je ne comprends pas que ça ait pu arriver, surtout lors d'une intervention anodine. Depuis qu'il y a de la drogue, c'est de pire en pire. À l'époque, il y avait juste de la boisson, c'était pas pareil. »

« Cela m'attriste énormément, a déclaré René Bouchard, ancien chef des pompiers de Pointe-Claire. J'en ai vu mourir 21 pendant ma carrière. J'avais connu André en 1991. »

Champlain Barrette, l'aumônier du service de police de la CUM, estimait hier que le drame faisait prendre conscience des multiples dimensions de la vie, de la lutte entre le bien et le mal.

Le prêtre préparait hier les réflexions qu'il transmettra lors des funérailles d'André Lalonde, ce matin, à l'église de Saint-Eustache.

« C'était une famille très unie, a ajouté l'abbé. Ils vivaient beaucoup de choses ensemble. C'est dur pour eux. »

André Lalonde

SERVICE GRATUIT
875-Bell
2355

Le service
InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone *Touch-Tone*MC.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

** Dans la zone d'appel locale seulement.*

Nouvelles en bref
La Une: 110
Nouvelles locales: 120
Nouvelles sportives: 130
Nouvelles économiques: 140
Nouvelles nationales et internationales: 150
Arts et spectacles: 160
En primeur: 170

Éditoriaux 210
Question du jour 220
Question sportive du jour 230

Commentaires aux chroniqueurs de La Presse
Claude Picher 241
Réjean Tremblay: 242
Pierre Foglia: 243

***Info-Affaires*MC Bell**
À surveiller cette semaine: 311
Nouveaux médias, nouvelles technologies: 321
Causeries et conférences d'affaires: 331
Perfectionnement en gestion: 341
Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 351
Production, qualité et environnement: 361
Ressources humaines et formation: 371
Informatique: 381

Résultats de la loterie
6/49: 411
Lotto Super 7: 412
Sélect 42: 413
Banco: 414
La Quotidienne: 415

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada
Région de Montréal: 421
Prévisions à long terme (Montréal): 422
Estrie, Québec, Laurentides: 423
Villes canadiennes: 424
Villes américaines: 425

Produits et services de Bell 520
Téléconférence et vidéoconférence 530

Services de *La Presse*
Service des abonnements: 610
Annonces classées: 620
Publicité: 630
Rédaction: 640
Information sur les concours: .650
Renseignements généraux: 660

INFO-ARTS Bell
À surveiller cette semaine: 710
Danse: 720
Musique et art lyrique: 730
Théâtre: 740
Variétés et humour: 750
Expositions et musées: 760
Service personnalisé (accès direct): 770

Abonnés de Bell *Mobilité* composez sans frais * Bref

La Presse
Bell

InfoBref • InfoBref • InfoBref

Visa Nelson, tua Jacques Cartier

Nathalie
PETROWSKI

Hier, je suis allée faire un tour à la place Jacques-Cartier, présenter mes respects à l'amiral Nelson.

Du haut de son socle, l'amiral n'a pas bronché. Tout au plus a-t-il continué à fixer Jean Vauquelin, le héros de Louisbourg, stratégiquement érigé en face de lui comme une réplique politique visant à rétablir certains faits.

Dans le document interne de la Ville de Montréal, un administrateur explique que la dynamique des deux monuments vient enrichir l'histoire des lieux.

Cela revient à dire que déménager Nelson, c'est effacer et appauvrir l'histoire. C'est jouer avec des symboles chargés comme des canons. C'est torpiller le passé avec un bulldozer d'inspiration soviétique.

Bref, c'est une connerie monumentale.

C'est ce que je me répétais hier sur la place Jacques-Cartier.

La place était vide et grise. L'unique couple de touristes contrits assis sur un banc est parti à mon arrivée en frissonnant.

Cela m'a rappelé que je ne fréquentais plus la place Jacques-Cartier depuis des siècles. Ou plus exactement depuis une torride Saint-Jean-Baptiste au début des années 70 où un honnête Québécois m'a vomi dessus en me chantant *Bonne fête bonne femme !*

En réalité, je ne connais personne qui fréquente la place Jacques-Cartier, hormis les touristes et les élus municipaux. Quand un endroit se remplit de pigeons, de calèches et de touristes, c'est signe qu'il s'est vidé de son sang.

C'est le cas de la place Saint-Marc à Venise. Vous n'y trouverez plus un authentique Vénitien, à l'exception des serveurs et des musiciens. Pour le reste, les Vénitiens fuient la place comme la peste.

Ainsi en est-il de la place Jacques-Cartier. Les Montréalais savent qu'elle existe, ne leur demandez pas en plus de la fréquenter. De toute manière, ils sont trop occupés à se promener rue Saint-Denis, boulevard Saint-Laurent ou au Rona de Laval ou des Galeries d'Anjou.

Aussi, les 4,5 millions que la Ville de Montréal se propose d'investir dans le réaménagement de l'endroit m'apparaissent-ils comme un gaspillage.

Quand on pense que depuis le début des années 80, le Vieux-Montréal a englouti presque un demi-milliard en fonds publics sans que cela n'augmente l'achalandage sauf en été, on se dit que quatre millions de plus ne changeront rien.

La place Jacques-Cartier a peut-être besoin d'un mini-lifting pour retaper ses pavés « désunis ».

L'hiver, ses trottoirs glacés font valser même les alpinistes les plus expérimentés. Mais autrement, la place Jacques-Cartier est parfaite. Inutile de se lancer dans de folles dépenses qui ne ramèneront pas les Montréalais dans un lieu qu'ils ont, volontairement ou non, déserté.

Si la Ville de Montréal était millionnaire, je ne dis pas. Mais la Ville est dans le trou. Avant de réaménager une place que les touristes fréquentent de toute manière, il faudrait plutôt s'occuper des nids-de-poule dans les rues, des bibliothèques et des piscines qui ferment, des quartiers qui foutent le camp, bref, de ces millions de détails qui ramèneraient les gens de Longueuil, Laval ou Brossard, non pas à la place Jacques-Cartier, mais à Montréal.

Et puis, il y a autre chose qui me chicote.

Quand la Ville de Montréal décide « d'entreprendre » un parc ou une place publique, elle ne réaménage rien. Elle détruit.

Pensez au cimetière du carré Viger et au salon funéraire du square Berri. Songez aux chaises de Michel Goulet qui rouillent et ravagent la place Roy ou encore à l'horrible cube Rubik de la place Jacques-Cartier.

Sous prétexte de faire plus propre, plus moderne ou plus résistant, on dénature et on défigure.

C'est ce qui risque d'arriver à la place Jacques-Cartier si la Ville va de l'avant avec son plan de réaménagement.

Le cas échéant, il ne restera plus que le monument de l'amiral Nelson pour nous sauver de la dépression.

Vive le guichet automatique

■ N'eût été du guichet automatique qu'elle a visité lundi matin, la vice-première ministre Sheila Copps n'aurait jamais démissionné. C'est elle-même qui l'a dit.

En conférence de presse, mardi, Sheila a en effet avoué que c'est en quittant le guichet automatique qu'elle a décidé de démissionner.

— J'étais en train de faire un dépôt, a-t-elle déclaré, sans préciser le montant.

Sheila a du même coup admis que les pressions de l'opinion publique, de l'opposition et des électeurs de Hamilton-Est n'étaient pour rien dans sa décision.

Tout s'est joué entre Sheila et la guillotine de son guichet.

Sheila ne le sait pas encore, mais elle vient de donner aux électeurs canadiens un dangereux outil de protestation.

Maintenant, quand un politicien fera une gaffe, il ne sera plus nécessaire d'exiger sa démission. Un tour obligé au guichet automatique suffira.

Excès d'honnêteté

■ J'ignore si le député réformiste Bob Ringma a visité le même guichet automatique que Sheila. Toujours est-il qu'il a démissionné de son poste de whip du Parti réformiste le même jour que la vice-première ministre.

Bob Ringma est ce « charmant redneck » qui a déclaré que s'il était commerçant, il n'hésiterait pas à virer ou à planquer dans l'arrière-boutique un employé gay ou noir qui ferait fuir ses clients.

À mon avis, le problème n'est pas ce que Bob a dit.

Ce qu'il a dit peut probablement se vérifier dans n'importe quelle arrière-boutique de son comté de Nanaimo-Cowichan.

Non, le problème de Bob, c'est son excès d'honnêteté. Il l'a d'ailleurs avoué à l'animateur de *Newsworld*, mardi.

— C'est pas de ma faute, je suis trop honnête, a-t-il lancé candidement à la caméra.

L'oreille de l'animateur s'est dressée comme la queue d'un chien.

— Voulez-vous dire par là, Bob, que vous ne faisiez qu'exprimer le fond de votre pensée ?

Bob s'est mis à patiner avec une lueur d'effroi au fond des yeux. Il s'est mis à patiner comme l'honnête plouc qu'il est.

C'est à ce moment-là que j'ai compris que le problème de Bob, ce n'est pas ce qu'il a dit et dont il s'est excusé publiquement.

Le problème, c'est que ce qu'il a dit, il le pense sincèrement.

Un premier centre hospitalier ambulatoire à Laval

Il s'agit d'un nouveau concept d'hôpital de première ligne au Québec

MARIE-FRANCE LÉGER

Le ministre de la Santé a autorisé hier la régie régionale de Laval à entreprendre les études en vue de l'implantation du centre hospitalier ambulatoire, une première au Québec.

Le ministère a fourni la moitié des fonds de 250 000 $ qui seront dégagés pour permettre l'élaboration d'un nouveau concept d'hôpital de première ligne au Québec.

« Ça va nous permettre de développer l'expertise québécoise pour un modèle d'hôpital non traditionnel », a précisé Martin Caillé, attaché de presse du ministre Rochon.

La nouvelle a été transmise hier soir aux membres du conseil d'administration de la régie de Laval, en même temps que le montant des compressions pour l'ensemble du réseau lavallois, qui s'établit à 3 521 300 $ pour 1996-1997.

Le comité d'implantation devra établir la mission du futur centre et sa complémentarité avec les autres services de santé sur le territoire et les volumes d'activités prévues sur 10 ans avant de réaliser le plan fonctionnel et technique de l'établissement. Les études seront achevées en décembre prochain. Pour le président du conseil d'administration de la régie de Laval, Guy Gélineau, le projet est emballant puisqu'il faudra partir de zéro, sans se fier uniquement au modèle américain. « Nous parlons ici d'un projet témoin, d'un nouveau type d'établissement qui va répondre aux besoins de courte durée de Laval. »

Compressions dans les établissements

Avec les bonnes nouvelles viennent aussi les mauvaises. En plus des compressions de 3,5 millions imposées cette année, un autre effort financier de près de cinq millions est demandé au réseau lavallois si l'on tient compte des dépenses supplémentaires concernant l'indexation des salaires, les dépenses pour la formation et l'indexation pour les familles d'accueil et les pavillons.

En contrepartie, la région lavalloise reçoit plus de 10 millions en réallocations afin de soutenir la transformation du réseau. Une partie de cette somme doit servir à finaliser le projet de développement à la Cité de la santé de Laval.

CHUM : le projet est de nouveau dans l'impasse

MARIE-FRANCE LÉGER

La mise sur pied du futur centre hospitalier universitaire de Montréal est encore une fois compromise, l'hôpital Notre-Dame et l'hôpital Saint-Luc ne s'entendant toujours pas sur le partage des spécialités médicales.

Faute de participants, la réunion du comité d'implantation du CHUM a donc été annulée hier soir. « Notre-Dame et Saint-Luc ne s'entendent pas sur la reprise des travaux. Notre-Dame refuse de se présenter et Saint-Luc n'est pas prêt à revenir », a commenté Françoise Soucaret, la secrétaire du comité.

La querelle a éclaté à la dernière réunion du comité lorsque la direction de Saint-Luc a contesté la vision proposée par la faculté de médecine de l'Université de Montréal, partagée pourtant par les deux autres partenaires, l'hôpital Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu.

En réponse à cette « volte-face » de Saint-Luc, le conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame a résolu la semaine dernière de boycotter tous les travaux du comité tant que Saint-Luc ne reviendrait pas sur ses positions.

Le docteur Jean-Gilles Guimond, porte-parole de la direction du comité des médecins, pharmaciens et dentistes de Notre-Dame (ECMDP), a indiqué hier que l'hôpital ne voulait plus négocier, puisque le modèle de configuration proposé avait fait l'objet d'un « assez large concensus ».

Il admet toutefois que Notre-Dame rafle la plupart des spécialités, dont la chirurgie cardiaque et la neurochirurgie. « L'attribution se fait selon l'excellence, pas par tirage au sort. L'entente initiale prévoyait un rôle complémentaire pour Saint-Luc, on ne peut pas être à égalité », a-t-il souligné.

Vol d'une cargaison de jeans à Pointe-aux-Trembles

MARC THIBODEAU

Difficile journée hier pour un camionneur ontarien de 45 ans, qui a été pris en otage vers 14 h, dans l'Est de Montréal, et abandonné près d'une heure plus tard à Laval par un ou des agresseurs ayant réussi à s'emparer de milliers de paires de jeans Levi's dont il avait la charge.

Selon le sergent François Ricard, du poste 55 de la police de la CUM, la victime venait de prendre possession de sa cargaison à l'usine de teinture et de lavage de jeans Dentex, rue April, à Pointe-aux-Trembles, et s'apprêtait à reprendre la route lorsque un homme armé a fait irruption à bord et l'a séquestré à l'arrière du véhicule.

Le suspect, qui était possiblement accompagné d'un complice, a ensuite pris le volant pour se rendre dans un stationnement peu fréquenté situé à proximité du magasin Aventure Électronique, au 3956 de l'autoroute 440, à Laval, où la remorque a été transférée sur un nouveau tracteur. Le ou les auteurs du crime ont alors repris la route avec la cargaison — d'une valeur estimée à 56 000 $ — en abandonnant l'otage.

Le malheureux conducteur, après avoir réussi tant bien que mal à s'extirper du tracteur abandonné, s'est présenté à l'entrée de la succursale du magasin. Il était alors menotté et ne portait aux pieds que des chaussettes.

Les employés d'Aventure Électronique, rendus nerveux par l'apparence de la victime qui réclamait un téléphone afin de communiquer avec la police, ont finalement décidé d'appeler eux-mêmes les forces de l'ordre.

« On n'était pas certain si on avait affaire à un évadé ou à un fou », a expliqué un membre du personnel avant de préciser que l'homme ne portait qu'une trace apparente de violence, soit une chemise déchirée.

Quatre voitures de patrouille de la police de Laval sont rapidement arrivées sur les lieux, avant que le conducteur ne soit emmené dans un poste voisin. Les enquêteurs du poste 55 se sont alors rendus sur place afin de l'interroger et reconstituer les circonstances exactes du crime.

Le tracteur abandonné a été inspecté avec minutie pour relever les empreintes du ou des suspects, qui n'avaient pas été retrouvés en fin de soirée.

Laval doit réembaucher temporairement des employés qui ont pris une retraite anticipée

ANDRÉ CÉDILOT

Depuis la fin novembre, les mises à la retraite anticipées de 44 employés ont coûté 1,3 million à la Ville de Laval. Près de la moitié d'entre eux ont cependant été réembauchés temporairement, à un coût totalisant plus de 250 000 $, indiquent des données obtenues par *La Presse*.

Derniers en lice, Bernard Larin, attaché de presse du maire Gilles Vaillancourt, s'est vu remettre une allocation de départ de 74 000 $, alors que le directeur délégué au Service du budget, des achats et de l'informatique, André Laferrière, a touché l'équivalent de 120 000 $.

Embauché en 1991, M. Larin a quitté l'hôtel de ville au début de la nouvelle année. Selon l'adjoint au gérant, Lucien Desrochers, il a été remercié de ses services. C'est la firme Laporte, Larouche, chargée des relations de travail de la Ville, qui a négocié sa prime de séparation.

Officiellement, Renée Clermont, du Service d'urbanisme, a pris la place de M. Larin, mais plus souvent qu'autrement, c'est le relationniste Laurent Pépin, de la firme National, qui agit comme porte-parole du maire.

Pour sa part, M. Laferrière travaillait à Laval depuis le 20 décembre 1988. Lors de son départ, le 31 mars, la Ville lui a accordé un montant forfaitaire de 46 500 $, en plus de verser 16 000 $ dans un régime d'épargne-retraite. Elle s'est également engagée à lui remettre 62 500 $ le 1er janvier prochain.

Selon M. Desrochers, les services de M. Laferrière n'étaient plus requis en raison de la réorganisation de plusieurs services administratifs. Une rumeur veut, par contre, que le chef de cabinet du maire (fonction hautement politique), Jean-Marc Melançon, devienne directeur adjoint au Service du budget et de la recherche.

Quant aux autres démissionnaires, ils auraient profité d'une offre de retraite anticipée que la Ville a lancée lors de la préparation de son dernier budget, en août. Ce programme, qui s'adressait à tous les employés, permettait de toucher l'équivalent de six mois de salaire.

Il s'agit d'une des mesures préconisées par la Ville pour éliminer 52 emplois, tel qu'annoncé dans le dernier budget. Le nombre d'employés doit passer de 2257 à 2205.

Si l'on en croit les documents obtenus de la Ville, les postes de seulement trois des 44 employés qui ont décidé de partir seront abolis. Même qu'en dépit des généreuses primes qui leur ont été versées, 18 d'entre eux resteront en place pour des périodes de 12 à 31 semaines.

« On ne peut abolir tous les postes. Plusieurs doivent être comblés, de sorte qu'on est obligé de prolonger le séjour de certains employés, le temps d'assurer la transition avec leurs remplaçants », explique M. Desrochers.

D'après lui, la plupart des personnes qui ont laissé leurs fonctions étaient âgées, désintéressées ou malades. « On fait de la place à des plus jeunes. Comme ils gagnent moins cher que les employés qui ont quitté, on récupérera le montant des primes de départ d'ici 12 à 18 mois », a-t-il dit.

Parmi les chanceux qui ont obtenu des « contrats prolongés », on trouve une caissière (22 semaines), un aviseur technique (26 semaines), un acheteur (18 semaines), une préposée de bibliothèque (13 semaines) et plusieurs commis de bureau. On a aussi « re-renouvelé » les contrats de l'ancien conseiller d'opposition Pierre-Yves Pothier et de l'ex-directeur des sports, Réjean Martimbeau. Le premier fait l'analyse du gardiennage des édifices municipaux, et le second, la réorganisation des loisirs. Le coût : 40 000 $.

Le Collège de L'Assomption ne deviendrait pas un cégep

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le Conseil supérieur de l'éducation recommande à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, de ne pas donner suite au projet lancé par l'ex-premier ministre Jacques Parizeau, de convertir la section collégiale du Collège de l'Assomption en un cégep public autonome.

De son côté, la Fédération des cégeps, tout en appuyant la position du Conseil, demande au gouvernement d'annuler sa décision d'ouvrir un nouveau cégep dans l'ouest de l'île de Montréal à cause de la situation financière.

M. Parizeau, député de L'Assomption, avait fait cette promesse peu de temps avant son retrait de la vie politique, et elle avait été enterinée par le conseil des ministres. Cette décision avait entraîné de vives protestations de la part des responsables du cégep de Joliette.

Par contre, avant de donner suite à tout autre projet impliquant la création d'un centre d'études collégiales ou d'un campus dans le sud de Lanaudière, le Conseil recommande que l'on procède à des études plus poussées des besoins de formation actuels et futurs dans la région.

Dans un communiqué, on apprend qu'après avoir consulté 22 organismes régionaux et nationaux désireux de s'exprimer sur la question et avoir examiné toute la documentation disponible, le Conseil « reconnaît que certains facteurs, dont le bassin de population et la clientèle potentielle, indiquent qu'il pourrait être pertinent de créer un cégep dans le sud de Lanaudière. Mais des raisons importantes l'incitent à ne pas recommander une telle création pour le moment, notamment l'absence de consensus régional concernant le scenario de développement d'un cégep ».

Soulignons enfin que la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) se réjouit de l'avis du Conseil.

Elle souligne qu'elle avait vigoureusement protesté contre la décision de l'ex-premier ministre Parizeau. « L'avis du Conseil vient de replacer l'ensemble du débat dans une perspective beaucoup plus juste », dit la FNEEQ.

Montréal et Québec honorés

Les lauréats du concours Habitas-Municipalité 1996, dans les catégories *Projet domiciliaire de l'année* et *Projet de rénovation urbaine de l'année*, rendus publics dans le cadre du huitième Salon de la municipalité, sont Montréal et Québec.

Le concept Nouveau Montréal, qui fait l'objet d'un partenariat entre la Ville et sept projets domiciliaires situés au coeur de la Métropole, a d'abord retenu l'attention du jury parce qu'il valorise et réintroduit la fonction résidentielle dans des quartiers abandonnés du centre-ville de Montréal.

Cependant, trois projets de la Ville de Québec remportent le trophée dans la catégorie *Projet de rénovation urbaine de l'année* pour l'ensemble de ses projets présentés au concours.

Des cours de religion catholique pour les élèves hindous, musulmans et anglicans

MICHÈLE OUIMET

À la CECM, tous les élèves de l'école primaire anglaise Saint-Kevin suivent des cours de religion catholique... même les petits hindous, musulmans ou anglicans. L'école ne leur offre pas la possibilité de prendre des cours de morale, comme l'y oblige une résolution du Conseil des commissaires adoptée en 1985.

Et Saint-Kevin n'est pas la seule à vivre cette situation. Sur les 20 écoles primaires anglaises de la CECM, seules deux, Saint-Raphaël et Marymount Academy, offrent des cours de morale. Au secondaire, la situation est à peu près identique : deux des huit écoles donnent l'enseignement moral.

Pour Afifa Maaninou, la commissaire du MEMO, le parti de l'opposition à la CECM, « l'intégrisme catholique de la commission scolaire est sans borne. On oblige les hindous, les musulmans et les anglicans à vivre selon la doctrine catholique, en plein coeur de Montréal ! »

Les élèves anglophones de la CECM sont à 90 % catholiques mais, dans certaines écoles, le pourcentage d'enfants non catholiques est important. À Saint-Kevin, par exemple, 37 % des élèves ne sont pas catholiques.

Les écoles anglaises, contrairement à ce qui se fait au secteur français, n'envoient pas de lettre aux parents pour les informer qu'ils ont le choix entre l'enseignement religieux et la morale. Lorsqu'un parent inscrit son enfant dans une école anglaise, du moins à Saint-Kevin, on lui dit que c'est un établissement catholique, qu'il y a des cours de religion et que leur enfant peut être exempté. Selon Afifa Maaninou, jamais on ne mentionne que des cours de morale sont disponibles sur demande.

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

À l'école Saint-Kevin, dans Côte-des-Neiges, 37 % des élèves sont de religion autre que catholique.

La directrice générale adjointe au secteur anglais à la CECM, Jocelyne Bergeron, nuance ces propos. Les cours de morale, dit-elle, ne sont pas clairement offerts aux parents.

« Nous sommes en train de traduire la lettre que le secteur français envoie aux parents pour leur offrir le cours de morale. Nous allons demander à tous les parents de se prononcer de façon claire et s'ils veulent de l'enseignement moral, ils en auront. »

La CECM ne possède pas de matériel pédagogique en morale, mais elle contacte actuellement des commissions scolaires anglaises pour essayer d'en trouver.

Lors de la prochaine réunion du Conseil des commissaires, qui doit avoir lieu le 15 mai, Mme Maaninou va exiger que la CECM prenne immédiatement les moyens nécessaires pour corriger la situation et s'excuse auprès des parents à qui elle a imposé l'enseignement de la religion catholique.

Têtes d'affiche

■ Vente aux enchères d'oeuvres d'art au profit de la maison Le Baluchon, de Saint-Hyacinthe, qui héberge et aide des jeunes en crise de 12 à 17 ans, de la Montérégie. On leur offre accueil, accompagnement, dépannage et suivi, pour les ramener sur la voie d'une vie meilleure. L'animateur Éric Nolin, de CKOI, parrain de la maison, sera de la partie, le dimanche 5 mai, à compter de midi (son et brioche), les enchères débutant à 13 h 30, au club nautique de Saint-Hyacinthe, 1130, rue Bordeleau, en bordure de la rivière Yamaska. Coût : 5 $. Renseignements: 773-8818.

■■■

■ Tout au long du mois de mai, Saint-Hyacinthe est l'hôte du Symposium international des fibres et textiles dans l'art. Plusieurs activités sont au programme, une des expositions étant installée au musée Marsil de Saint-Lambert. Il y a quatre autres expositions liées aux fibres et aux textiles, de nombreux ateliers et une conférence internationale les 24 et 25 mai, au Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe. Renseignements: 773-4209.

■■■

■ Le Groupe Gaudreault (autobus) vient de donner un autobus à la Croix-Rouge. Ce véhicule pourra héberger des personnes victimes d'incendie ou d'inondation, car les employés et pensionnés de la Caisse de bienfaisance du Canadien Pacifique ont payé pour le réaménagement de l'autobus. Celui-ci pourra également être utilisé lors d'activités populaires comme le Tour de l'île et le Festival de jazz.

Salvatore Dali

■ Les Petits frères des pauvres reviennent avec leur vente annuelle, dite *Les trouvailles des Petits frères des pauvres*. On a regroupé les articles mis en vente en quatre sections : la galerie de tableaux (Beament, Boyes, Carette, Dufour, Gamache, Gingras, Sturat, Valery, etc.) et gravures (Cosgrove, Dali, Gagnon, Iacurto, Lecor, Lemieux, Masson, Tanobe, etc.) ; une boutique de vêtements et articles ménagers usagés ; un entrepôt de meubles et électro-ménagers usagés ; et un dépôt-vente de bijoux, bibelots, petits meubles anciens et objets de collection. C'est pour les samedi et dimanche 4 et 5 mai, de 10 h à 17 h, au 1380, rue Gilford (angle Garnier). Renseignements : 527-8653.

■■■

■ Concert chorale au profit de la St. Andrew's Dominion-Douglas Church, avec la chorale de l'église. À l'affiche : Schubert et Pergolesi, à l'église même, située à l'angle des rues Lansdowne et Boulevard, à Westmount, le samedi 4 mai, à 19 h 30. Coût : 10 $. Renseignements: 631-6262.

■■■

■ Les anthropologues ont rendez-vous à Québec, ce samedi 4 mai, alors que se tiendra, à l'université Laval, le 2e colloque de l'Association des anthropologues du Québec, sous le thème *L'anthropologie et les médias*. Renseignements 679-2630, poste 617.

■■■

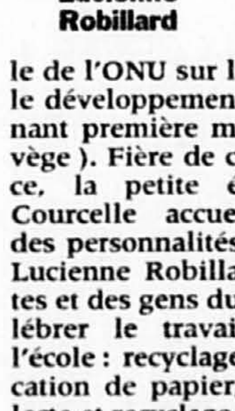

Lucienne Robillard

■ L'école primaire Annexe Charlevoix, dans le quartier Saint-Henri, vient d'obtenir le statut d'« école verte Brundtland » (en l'honneur de Mme Gro Harlem Brundtland, auteure du Rapport de la Commission mondiale de l'ONU sur l'environnement et le développement. Elle est maintenant première ministre de la Norvège). Fière de cette reconnaissance, la petite école de la rue Courcelle accueillait récemment des personnalités, dont la ministre Lucienne Robillard, des journalistes et des gens du quartier, pour célébrer le travail accompli dans l'école : recyclage de papier, fabrication de papier, dictée PGL, collecte et recyclage de vêtements, une multitude d'activités portant sur la sauvegarde de l'environnement. Les « écoles vertes Brundtland » est un projet mis sur pied par la Centrale de l'enseignement du Québec, appuyée cette année par la Société québécoise de récupération et de recyclage.

■■■

■ Une école de Laval, l'école secondaire Saint-Jean (commission scolaire Chomedey) a choisi de vivre à l'heure de la « tolérance », thème de cette année 1996, comme l'a décrété l'ONU. Cette initiative fait suite à un premier projet amorcé l'an dernier, qui a démarré par la formation d'un comité sur la non-violence, pour impliquer le personnel. L'organisation d'un festival intra-muros a suivi, pour embarquer les élèves. Le projet initial *Sois branché*, l'an dernier, se poursuit donc en mettant l'accent sur la tolérance. Ceci a permis de constater qu'à l'intérieur même de l'école, il y avait des jeunes d'une multitude d'origines. On a recensé des élèves de 15 nationalités fréquentant cette école.

■■■

■ Une vingtaine d'élèves d'une douzaine d'années seront copilotes dans un rallye de camions au profit de la Fondation jeunes-projet. Placé sous la présidence d'honneur de Pierre Robin, directeur du marketing chez Provi-soir, ce rallye d'une durée de trois heures se déroulera sur les routes de la Montérégie. Le premier départ se fera, le dimanche 5 mai à 9 h 30, du stationnement du mail Champlain à Brossard, la dernière équipe à rentrer au bercail arrivera à l'école Antoine-Brossard, 3055, boulevard Rome, à Brossard, à 14 h. L'argent recueilli permettra de financer la réalisation de projets par des jeunes. Plusieurs entreprises ont accepté de participer à cette activité-bénéfice. Renseignements: 282-4971.

Adressez vos communiqués à: Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

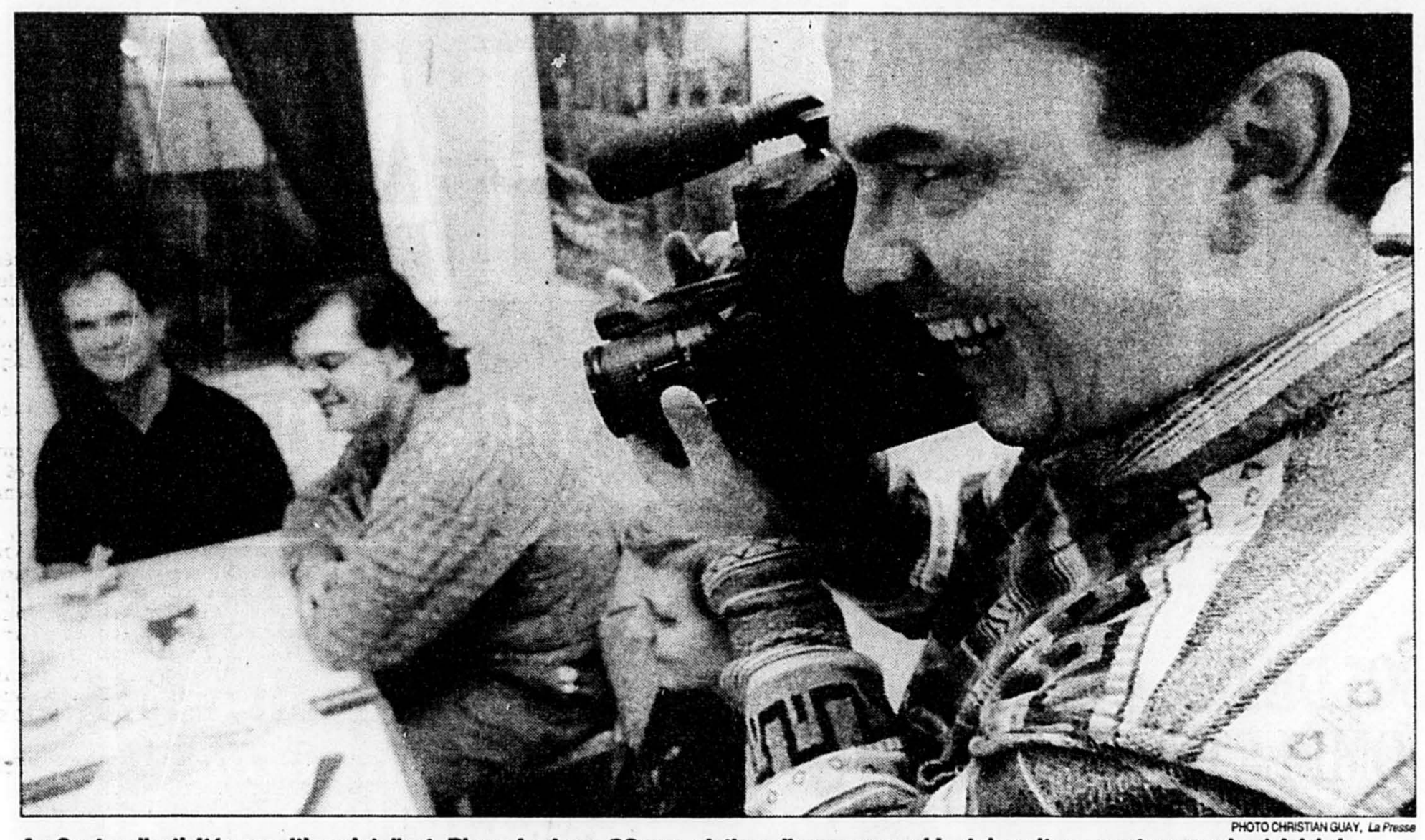

PHOTO CHRISTIAN GUAY, *La Presse*

Au Centre d'activités cognitives intellect, Pierre Lavigne, 32 ans, victime d'un grave accident de voiture, peut apprendre à loisir le maniement de la caméra vidéo. « Ça fait du bien de ne pas se sentir rabaissé. »

« Mon fils de cinq ans est plus vieux que moi »

MARIE-FRANCE LÉGER

Jacques L'Anglais a 28 ans. Victime d'un accident de voiture en novembre 1991, sa vie a basculé. Avant le drame, il était conseiller technique chez Volkswagen-Audi et joueur de football émérite. Aujourd'hui il réapprend à lire et à écrire. « Mon fils de cinq ans est plus vieux que moi... » précise-t-il, dans un silence lourd de sens.

Pour lui, comme dans 48 % des cas de victimes de traumatisme crânien, la réinsertion socio-professionnelle est un échec. Après un accident de voiture, c'est souvent l'affaire de plusieurs années, voire d'une vie, pour réapprendre à vivre en société.

Et pourtant, malgré l'ampleur des besoins, un organisme venant en aide aux victimes d'un traumatisme crânio-cérébral ou d'accident cérébrovasculaire est sur le point de fermer ses portes après quatre mois d'existence.

Le Centre d'activités cognitives intellect inc., situé rue Saint-Denis, à Montréal, se heurte à un mur : personne ne lui réfère de bénéficiaires. Ni le réseau de la santé, ni la CSST, ni le ministère des Transports. Depuis février, seulement sept personnes, dont Jacques L'Anglais, ont pu profiter des activités du centre.

C'est d'autant plus incompréhensible que l'organisme à but lucratif a obtenu un prêt de 50 000 $ de la SDI pour lancer le projet. « C'est comme si on jetait l'argent des contribuables à la poubelle », s'exclame Marie Bissonnette, psycho-éducatrice et fondatrice du centre. Malheureusement, d'ici peut-être deux semaines, il sera trop tard si l'appel n'est pas entendu.

L'organisme, premier du genre à offrir des services de groupe en postréadaptation, est encore mal connu. C'est peut-être le noeud du problème. Actuellement, le travail en postréadaptation se fait uniquement via des psycho-éducateurs qui se rendent à domicile. Mais, dans bien des cas, les bénéficiaires sont encore isolés du reste du monde et cherchent désespérément à trouver un groupe d'entraide.

Les cérébro-lésés doivent dans certains cas réapprendre à lire et à écrire. Ils éprouvent pendant des années des pertes de mémoire et ont de la difficulté à parler. Parfois, ils ont du mal à coordonner leurs mouvements. Ils doivent surtout affronter les regards en coin des bien-portants.

« La voisine d'à côté va penser que je suis saoul parce que j'ai de la difficulté à parler. Les gens sont méchants », raconte Pierre Lavigne, 32 ans, un des rares bénéficiaires du centre. Avant son accident de voiture, M. Lavigne était entrepreneur en construction. Aujourd'hui, il reçoit une rente d'invalidité. Inutile de dire qu'il avait rêvé d'autre chose dans la vie... Au centre, il se sent bien. « Ici, les gens ne nous jugent pas. On peut faire des activités, se servir de l'ordinateur. Je ne me sens pas rabaissé. »

L'histoire est sensiblement la même pour Marie Pasko ou Michel Lambert. Quand ils sont au centre, la solitude n'est plus leur pain quotidien pendant quelques heures. Car à l'extérieur la pression sociale est énorme et le premier réflexe, c'est de s'isoler. « L'idée du centre, c'est de ramener les victimes d'accident à un rythme qui leur convient. Ils développent de la résistance et de la patience. Combien de gens isolés dans cette situation tombent dans l'alcool ou dans la drogue ? C'est aussi de la prévention qu'on fait », souligne Léo Villeneuve, l'administrateur du centre.

Montréal ne peut résilier des contrats de collectes des ordures

YVON LABERGE

La Ville de Montréal ne peut résilier les contrats de collecte des ordures d'une vingtaine d'entrepreneurs, un an à peine après les leur avoir accordés pour trois ans.

Dans un jugement rendu mercredi, le juge Jean Crépeau ordonne à la Ville de Montréal, son comité exécutif, son conseil municipal et ses fonctionnaires de s'abstenir de procéder à la résiliation des contrats d'enlèvement de déchets.

Ce faisant, la Cour supérieure répond favorablement à la demande d'injonction interlocutoire des entrepreneurs et semonce l'administration municipale qui, la semaine dernière, a fait adopter par le conseil municipal une résolution appuyant la décision du directeur du Service de la propreté de résilier les contrats.

Toute l'affaire a commencé quand, le 1er avril, la Ville de Montréal publie dans *La Presse* un appel d'offres relatif à la collecte et au transport des ordures pour les deux prochaines années. Date prévue pour l'ouverture des soumissions : 17 avril 1996.

La veille, 19 entrepreneurs demandent à la Cour supérieure de leur accorder une injonction provisoire pour empêcher l'ouverture des soumissions. Sur-le-champ, les avocats de la Ville acceptent d'en reporter l'ouverture au 24 avril.

Les entrepreneurs soutiennent qu'en procédant à un nouvel appel d'offres, la Ville leur cause un préjudice considérable puisque leurs contrats n'ont pas été résiliés et qu'ils sont en vigueur pour deux autres années ; ils ne peuvent donc pas soumissionner pour de nouveaux contrats.

L'audition de la cause a été fixée au 23 avril. Les plaidoiries se sont poursuivies le 24 avril, et le lendemain 25 le conseil municipal votait une résolution pour appuyer la décision du directeur du Service de la propreté de résilier les contrats d'une vingtaine d'entrepreneurs. Ce dernier prétextant pouvoir agir ainsi en vertu d'une section spéciale du cahier des charges mais aussi de l'article 2125 du Code civil.

Le juge Crépeau ordonne par ailleurs à la Ville de Montréal d'accorder aux entrepreneurs un délai de dix jours pour déposer des soumissions en réponse à l'appel d'offres du 1er avril et fixe l'ouverture des soumissions au 13 mai à 14 heures.

Cette partie du jugement embête les avocats des entrepreneurs, Me Yvon Chouinard et Me Robert Cardinal. Ce dernier envisage d'ailleurs d'en appeler pour faire confirmer que la Ville de Montréal ne peut adjuger de nouveaux contrats puisque ceux de ses clients ne peuvent être résiliés.

Les résidants des centres d'hébergement publics satisfaits

Presse Canadienne

Les bénéficiaires demeurant en centre d'hébergement public et leurs proches sont grandement satisfaits des services reçus.

C'est ce que révèle un sondage réalisé auprès de 595 personnes pour le compte de la Fédération québécoise des centres d'hébergement et de soins de longue durée.

Cette fédération représente près de 200 centres publics répondant aux normes gouvernementales, et non des centres d'accueil privés.

Précisément, le sondage laisse voir un taux de satisfaction général de 85 %.

Les personnes interrogées sont très satisfaites — taux supérieur à 90 % — de trois aspects : que les proches puissent visiter en tout temps ; que les médicaments et produits toxiques soient rangés sous clef ; que le personnel ait de la considération pour les proches des bénéficiaires.

résultats loto-québec résultats

649 Tirage du 96-05-01

30 32 39 40 42 44

Numéro complémentaire: 29

	GAGNANTS	LOTS
6/6	6	2 541 886,90 $
5/6+	14	112 447,20 $
5/6	619	2 034,60 $
4/6	28 246	85,40 $
3/6	520 065	10 $

Ventes totales: 34 879 395,00 $
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 $
Prochain tirage: 96-05-04

Extra. Tirage du 96-05-01

NUMÉROS	LOTS
750049	100 000 $
50049	1 000 $
0049	250 $
049	50 $
49	10 $
9	2 $

Banco Tirage du 96-05-02

2	3	6	11	14
15	28	37	39	40
43	45	49	52	54
59	60	65	68	69

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SANTÉ CAPILLAIRE
PROGRAMME DE SOINS CAPILLAIRES NATURELS

Micheline Grimard
INFIRMIÈRE & NATUROPATHE
Membre de O.I.I.Q., B.E.O., C.P.M.D.Q.
31 années d'expérience en SANTÉ dont 6 ans d'expérience CAPILLAIRE
MTL : 289-9762 • Rive-Sud : 446-6100

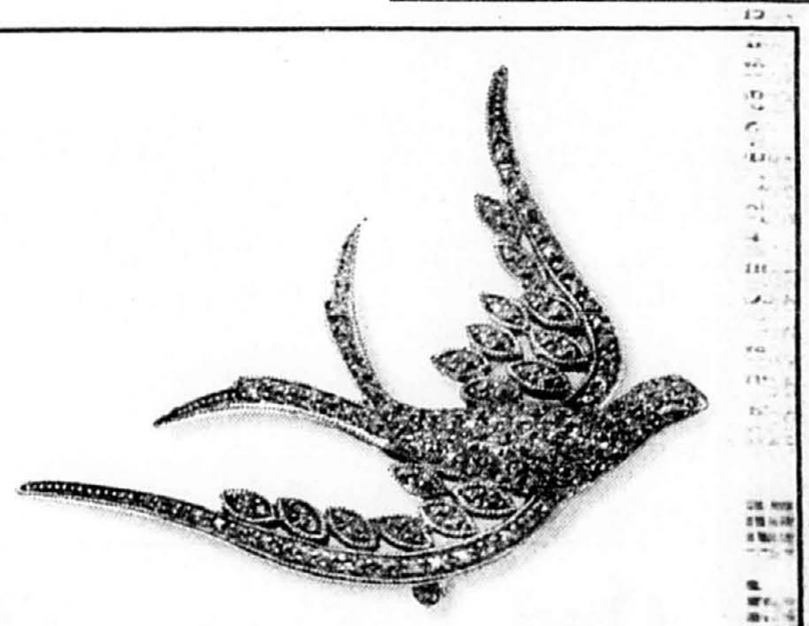
Sur les ailes de l'enchantement
VENEZ ADMIRER NOTRE COLLECTION PRINTANIÈRE DE MARCASSITE. BROCHE 160$. (NON ILLUSTRÉ) NOTRE NOUVEL ENSEMBLE EN AGATE VERTE ET EN MARCASSITE SERTIES DANS DE L'ARGENT STERLING. BAGUE 60$, BOUCLES D'OREILLES 80$, BRACELET 200$.
UN JOLI CADRE MINIATURE VOUS EST OFFERT SANS FRAIS (TANT QU'IL Y EN AURA) À L'ACHAT D'UN BIJOU DE CETTE COLLECTION.
BIRKS
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1879
1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

DUVET DE LUXE
Nous déménageons !
2 derniers jours
samedi 4 mai, dimanche 5 mai
10 h à 17 h
Simple 39 $ pas de taxes
Grand 49 $ pas de taxes
Très grand 79 $ pas de taxes
Robes de chambre assorties 10 $
DISCOUNT DUVETS
Angle Saint-Urbain et av. du Mont-Royal
(suivez les panneaux)
PAIEMENT COMPTANT SEULEMENT
St. Urbain

Le cœur au féminin
Il faut remettre nos pendules à l'heure. Les maladies du cœur et les artères bloquées ne concernent pas seulement les hommes. Les statistiques démontrent que les femmes sont tout autant menacées. En effet, les maladies cardiovasculaires et les accidents vasculaires cérébraux représentent 40 % des décès chez les Québécoises.
FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC
Pour connaître les facteurs de risques, communiquez avec nous.
Tél. : (514) 871-1551
1 800 567-8563
Au cœur de la solution!

SUPER ACHATS

Ce week-end chez A. Gold & Sons. Soyez-y!

SOLDE DE COMPLETS 2 POUR 1

ACHETEZ 1 COMPLET À 495$ ou 595$ ou 695$
OBTENEZ-EN 1 GRATUIT
De valeur égale • Groupe sélectionné • Léger supplément pour les retouches

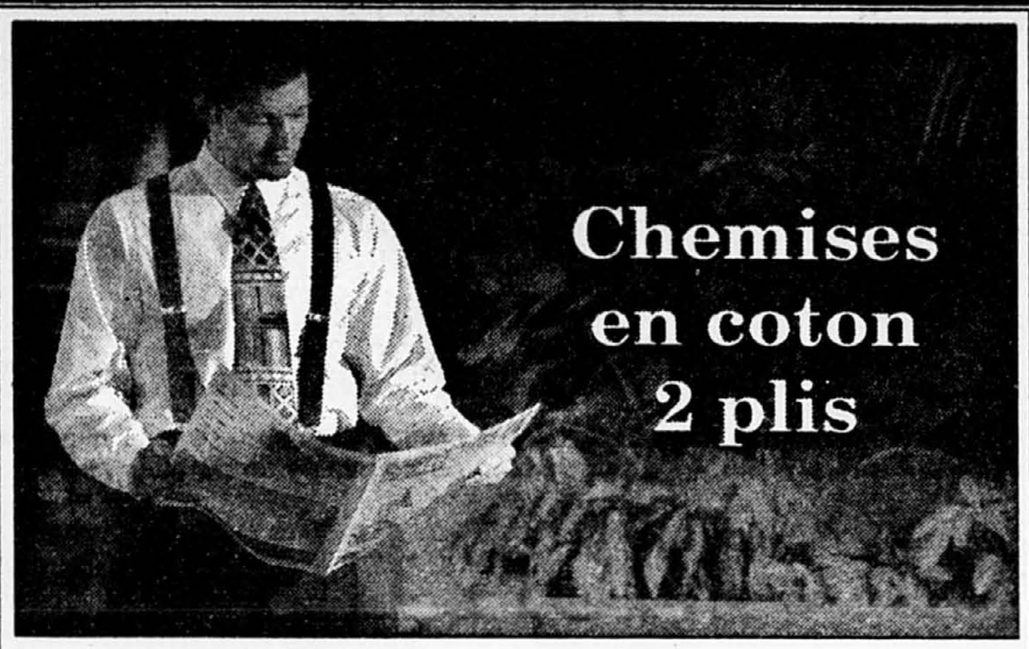

Chemises en coton 2 plis

Ordinaire 79,50$ ch. **2 POUR 98$** Économisez 61$

SANS REPASSAGE FAUX PLI PROBLÈME

Pantalons en microfibre infroissable

Seulement **90$**

Chaussures de marche ROHDE

Pointures 7-13
Beige, noir ou brun

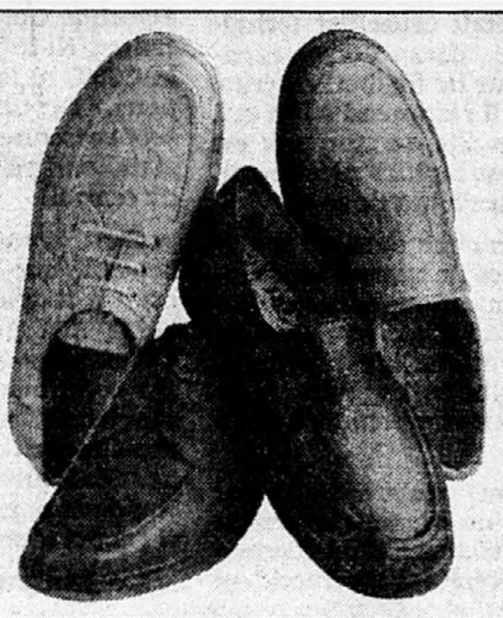

110$ à 125$

Tailleurs en crêpe de laine
Rouge, bleu marine ou beige

Ord. 375$ Maintenant **299$**

Coordonnés en laine fraîche
Couleurs pastels printanières
Tailles 8 à 16

Blazers 215$** **Pantalons 115$ **Jupes 110$**

À l'extérieur de Montréal commandez SANS FRAIS 1-888-622-GOLD

960, Sainte-Catherine Ouest
Les Galeries d'Anjou
La Place Vertu
Fairview Pointe-Claire

A. Gold & Sons
Depuis 1899

Centre Rockland • Carrefour Laval
Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard
No. 11 York, Ottawa • Place Ste-Foy, Québec

Découvrez de nombreuses aubaines pour hommes et femmes à notre entrepôt, tous les jours!

La Chambre des notaires a forcé Bernard Brodeur à démissionner

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La Chambre des notaires a exigé et obtenu la démission du député Bernard Brodeur à titre de notaire dans le cadre de l'enquête menée à son sujet par son comité de discipline, indique le compte rendu d'une réunion entre le député libéral et deux syndics de son ordre professionnel.

Dans un document, versé au dossier d'enquête de M. Brodeur, la syndic adjointe Sylvie Nadeau, fait état, en détail, d'une rencontre de deux heures avec M. Brodeur, le 21 septembre 1995, montrant que le député avait pratiquement refusé de collaborer à l'enquête.

Bernard Brodeur a plaidé coupable vendredi dernier à six des sept plaintes logées contre lui par un de ses clients. Essentiellement, l'argent qu'on lui avait confié n'était plus au compte en fidéicommis, une erreur administrative, plaide le député, une faute lourde passible d'une radiation permanente selon la Loi du notariat. L'argent a été utilisé à d'autres fins, une entorse à la Loi. Pour le député, même si la Loi parle de « détournement » de fonds dans ces cas, il ne s'agit pas d'une fraude. Il n'a pas profité de la somme, environ 10 000 $.

Dans son rapport de trois pages, la syndic fait un résumé accablant de la qualité de la gestion de M. Brodeur. À plusieurs reprises, de l'argent a manqué dans le compte en fidéicommis — intouchable selon la Loi sur les notaires —, souligne Mme Nadeau.

« Vu les circonstances, nous lui demandons de démissionner, ce à quoi il acquiesce, tout en nous faisant remarquer que de toute façon, il n'a pas payé sa cotisation,

Le député libéral Bernard Brodeur

qu'il n'a pas l'intention de le faire et qu'il s'est prévalu des avantages sans frais », conclut la syndic.

À l'Assemblée nationale, mercredi, le député de Shefford a soutenu qu'il était « totalement faux » que la Chambre des notaires ait demandé sa démission.

« C'est toute ma version qui est la vraie », a lancé hier M. Brodeur, joint par *La Presse*. « C'est ce que j'ai dit à l'audience, le juge a dit que c'est une parole contre l'autre », a ajouté M. Brodeur.

Dans la partie de sa déposition déposée en Chambre par le député, le président du comité souligne que M. Brodeur « n'est pas accusé d'avoir volé de l'argent, mais accusé d'avoir détourné ou utilisé pour des fins autres que celles indiquées par le client des montants d'argent. Je pense que la preuve est claire », souligne le président qui a tranché la question séance tenante.

SONDAGE

SOM La Presse DROIT DE PAROLE

■ Selon-vous, par rapport au reste du Québec, la région de Montréal doit-elle avoir un statut linguistique particulier pour protéger la langue française, un statut linguistique particulier pour répondre aux revendications de la communauté anglophone ou un statut linguistique identique au reste du Québec?

	La région de Montréal doit avoir un statut linguistique particulier			
	Pour protéger la langue française	Pour répondre aux revendications des anglophones	Identique au reste du Québec	NSP/ NRP
Total *(n: 1000)*	**32%**	**14%**	**44 %**	**10%**
Régions				
Québec-métro *(n: 300)*	27	7	59	7
Montréal-métro *(n: 450)*	34	20	34	12
Ailleurs en prov. *(n: 250)*	31	10	50	9
Âge				
18 à 24 ans *(n: 115)*	32	11	53	4
25 à 34 ans *(n: 199)*	29	11	52	8
35 à 44 ans *(n: 243)*	36	13	45	6
45 à 54 ans *(n: 193)*	33	15	45	7
55 à 64 ans *(n: 104)*	35	20	33	12
65 ans et plus *(n: 145)*	29	19	26	26
Langue maternelle				
Français seul. *(n: 856)*	36	9	47	8
Anglais/autre *(n: 144)*	15	36	31	18
Sexe				
Homme *(n: 494)*	30	17	44	9
Femme *(n: 506)*	34	12	43	11

Ce sondage a été réalisé entre le 26 et le 29 avril 1996. Au total, 1011 entrevues ont été complétées. La marge d'erreur est estimée à 3,63% pour l'ensemble des 1001 répondants. Ce sondage fera l'objet de la discussion à l'émission **Droit de parole** *ce soir à 20 h à Radio-Québec.*

Infographie *La Presse*

Langue : Montréal doit être différent

PIERRE BELLEMARE

Moins de la moitié des Québécois (44 %) estiment que la région de Montréal devrait avoir un statut linguistique identique au reste du Québec.

C'est ce que révèle un récent sondage réalisé par la firme SOM pour *La Presse* et Radio-Québec.

Près du tiers (32 %) privilégient un statut linguistique particulier pour permettre à la métropole de protéger la langue française, tandis que 14 % sont d'avis que Montréal devrait jouir d'un statut particulier pour mieux répondre aux revendications de la communauté anglophone.

Du côté des répondants francophones, 36 % suggèrent de conférer à Montréal un statut particulier pour protéger la langue française, mais 47 % voient pour Montréal un statut identique à celui du reste du Québec.

En outre, seulement 9 % des francophones soutiennent que Montréal devrait bénéficier d'un statut particulier pour faire face aux revendications de la communauté anglophone, tandis que 8 % ne se sont pas exprimés sur la question.

Chez les non-francophones, la plus forte proportion (36 %) estime que Montréal devrait avoir un statut particulier en regard de la communauté anglophone. Une proportion à peu près équivalente (31 %) est cependant d'avis que ce statut devrait être identique au reste du Québec.

Enfin, 15 % des non-francophones favorisent un statut linguistique particulier pour Montréal afin de protéger la langue française.

Notaire accusé de fraude

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un notaire de Sainte-Agathe-des-Monts, Jean Lapointe, devra subir son procès le 20 décembre à Saint-Jérôme sous deux chefs d'accusation de fraude totalisant une somme de 151 750 $, à l'endroit d'un entrepreneur en construction de Laval et d'un officier de la SQ.

Radié de la Chambre des notaires depuis 1994, Jean Lapointe, 42 ans, aurait, en mai 1992, emprunté une somme de 25 000 $ de Roland Lalonde. Il avait promis de prendre une hypothèque au même montant sur l'une de ses propriétés située à Val David et de la remettre à M. Lalonde pour garantir son prêt, chose qu'il n'aurait jamais faite.

Puis entre janvier et août 1994, il aurait demandé 126 750 $ à Richard Saint-Denis qui voulait se porter acquéreur d'un appartement en copropriété. Il devait déposer cette somme en fidéicommis afin de payer le vendeur. Il appert que ce montant n'a jamais été déposé puisque, quand les enquêteurs des crimes économiques se sont présentés avec un mandat de perquisition à la caisse populaire où le notaire avait son compte, il n'y avait que 8 000 $ au solde. Et le vendeur n'aurait jamais été payé.

Dans le dossier des enquêteurs, il est écrit que Richard Saint-Denis était à l'époque lieutenant à la SQ avec affectation à Saint-Jérôme.

Jean Lapointe exerçait sa profession depuis 1977.

Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde

Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable. Nos « **durs qui durent** » ont des **poches secrètes** et des **poches sécuritaires.**

Tilley Endurables
158, ave. Laurier ouest
272-7791
TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR *GRATUITEMENT* UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
1-800-465-4249

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE
introduit
FRIGIDAIRE *Gallery*
L'allure qui signifie une performance supérieure

12 mois AUCUN AUCUNE
• Intérêt • Paiement • Dépôt • Frais administratifs • Taxe à payer lors de l'achat
sur tous les gros électroménagers
S.A.C.

FRIGIDAIRE
Réfrigérateur sans givre 18 pi. cu.
• 4 tablettes en verre réglables ;
• contre-porte à 4 compartiments réglables ;
• poignée de porte réversible.
PRIX TROP BAS POUR ÊTRE ANNONCÉ !

01654810 FRT 18 QRC

FRIGIDAIRE
Laveuse
• 13 programmes de lavage ;
• 4 vitesses ; 4 choix de température de lavage/ rinçage.
Sécheuse
• Automatique ; 7 programmes ;
• 4 choix de température variable.

PRIX TROP BAS POUR ÊTRE ANNONCÉ !
01650975/01653975 FW975ES/FD957ES

Pas de TPS sur tous les gros électroménagers
*Les prix seront réduits par un montant égal à la TPS
Cette offre s'applique aux réfrégirateurs, cuisinières, laveuses, sécheuses et lave-vaisselle

OBTENEZ 15% DE RABAIS
APPLICABLE SUR VOTRE DÉMÉNAGEMENT À L'ACHAT DE N'IMPORTE QUEL GROS ÉLÉCTROMÉNAGER
VALIDE DU 1ER MAI AU 31 AOÛT 1996
offert par T.O.M. détails en magasin

5 pièces Comingware gratuits!
à l'achat d'un lave-vaisselle préselectionné Frigidaire
Détails en magasin.

Hotte Broan gratuite!
à l'achat d'un ensemble électroménager Pro Gallery
Valeur de 399,99$ Détails en magasin.

FRIGIDAIRE
Lave-vaisselle très puissant
• Super silencieux ;
• 6 cycles de lavage très puissants ;
• départ différé et température de rinçage élevée ;
• 3 niveaux de lavage.
PRIX TROP BAS POUR ÊTRE ANNONCÉ !

01652765 CFDB 765

FRIGIDAIRE
Cuisinière de luxe facile à nettoyer
• Surface basculante ;
• minuterie électronique ;
• panneau de commande en verre ;
• ramasse-gouttes d'une seule pièce ;
• roulettes glissantes ;
• blanc sur blanc.
PRIX TROP BAS POUR ÊTRE ANNONCÉ !

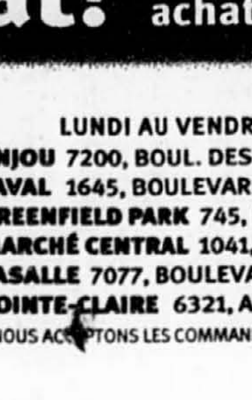

01653318 CFEF31ACES

Il semble avoir quelque chose dans l'allure de l'acier inoxydable qui évoque l'esprit culinaire. C'est peut-être le lustre de l'acier poli qui trouve le coeur culinaire dans chacun d'entre nous, le coeur qui dit ensuite, «Oui, je suis chef».
Nous vous présentons la série d'électroménagers professionnels Frigidaire Gallery, une gamme complète d'électroménagers en acier inoxydable qui complétera votre cuisine avec finesse sans dépasser vos limites budgétaires.
Plus abordable qu'imaginable

Frigidaire a créé une gamme d'électroménagers tellement extra-ordinaires que leur supériorité est évidente même dans leur allure. Tous les électroménagers Gallery sont conçus pour minimiser le temps de nettoyage: des coins arrondis, moins de joints et des lignes aisées. La cuisinière électrique à convection, par exemple, est jusqu'à 30% plus rapide qu'un modèle régulier et règle automatiquement la température des recettes pour four conventionnel. Chaque lave-vaisselle est équipée d'un système de lavage «Ultra-Power» et d'un broyeur d'aliments solides, donc le pré-rinçage n'est plus nécessaire. De plus, tous les réfrigérateurs Frigidaire Gallery ont des tablettes «Spill-Safe» pour ramasser les gouttes et rendre le nettoyage plus facile. Ces électroménagers sont tous conçus pour une meilleure allure et une performance supérieure.

Livraison gratuite avec tous les gros électroménagers
Cette offre s'applique aux réfrigérateurs, cuisinières, laveuses, sécheuses et lave-vaisselle

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT
ÉPARGNEZ JUSQU'À 250$
SUR ENSEMBLES 5 MORCEAUX SÉLECTIONNÉS
100$ SUR ENSEMBLES 4 MORCEAUX
70 $ SUR ENSEMBLES 3 MORCEAUX
40$ SUR ENSEMBLES 2 MORCEAUX
RABAIS INSTANTANÉ !

Nous battrons TOUS les prix annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens...
AVANT L'ACHAT ET APRÈS L'ACHAT
Détails en magasin

Gagnez votre achat! Vous pouvez gagner le montant de votre achat! Détails en magasin.

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

*Sur approbation du bureau de crédit. **L'intérêt calculé tous les mois est différé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couverte (sauf sous intérêt). ***Les frais administratifs (39,95 $ pour 6 mois, 64,95 $ pour 12 mois) couvrent à l'intérêt effectivement le taux de pourcentage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (sauf les frais) : Si les mensualités minimales totalisent 621,24 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,56 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat, l'intérêt est différé et les frais administratifs de 64,95 $ demeurent un TPA de 3,00 % (coût total : 644,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 3,25 % (coût total 2 064,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous désirez prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisent 1 279,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant achat, l'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 634,45 $ (coût total: 2 134,45 $) et le TPA deviendra à 24,91 $ pour un achat de 1 500 $ ou 835,22 $ (coût total: 2 835,22 $) et le TPA deviendra à 24,45 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 90 jours sans intérêt pour les consommateurs. Emplettes admissibles seulement. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. †Détails en magasin. ††Différe de l'illustration. ‡ Les articles étiquetés «SOLDE» sont offerts à rabais. Les autres articles sont à nos bas prix garantis de tous les jours. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée différente de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

Heures d'ouverture :
LUNDI AU VENDREDI 10h À 21h SAMEDI 9h À 17h DIMANCHE 10h À 17h
ANJOU 7200, BOUL. DES ROSERAIES (DERRIÈRE LES GALERIES D'ANJOU) 352-4075
LAVAL 1645, BOULEVARD LE CORBUSIER 978-7940
GREENFIELD PARK 745, BOULEVARD TASCHEREAU 465-4260
MARCHÉ CENTRAL 1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL 387-3668
LASALLE 7077, BOULEVARD NEWMAN CARREFOUR ANGRIGNON 368-8002
POINTE-CLAIRE 6321, AUTOROUTE 40 (BOUL. ST-JEAN) 428-1999
NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Informatique

MICRO-RÉPONSES

André Bélanger

Q : Dans votre chronique du 26 avril, vous discutez des outils de recherches sur le WEB et, comme c'est le cas dans la majorité des articles, vous ne parlez pas de WebCrawler (www.webcrawler.com). Pourtant, malgré des détours vers d'autres outils, je finis toujours par revenir à lui. De plus, la majorité des étudiants qui suivent mes formations sur Internet finissent par choisir Webcrawler pour sa simplicité et sa rapidité. Pourquoi donc ne parlez-vous pas de Webcrawler ?

François Lemire
(lemiref@globale.net)

R : Webcrawler est effectivement simple à utiliser et rapide, mais là n'est pas la question, puisque Alta Vista, Inktomi ou Lycos ne sont pas beaucoup plus complexes. Pourquoi en parle-t-on moins souvent, donc ?

Le marketing et l'usure du temps y sont probablement pour quelque chose. Les internautes sont très exigeants : il leur faut du changement, ce que le WebCrawler n'a pas fait depuis longtemps. Mais la meilleure raison, c'est l'engin lui-même. La valeur d'un robot de ce genre est directement fonction de la taille de la banque de données qu'il peut entretenir. À ce titre, WebCrawler se classe loin derrière les meilleurs engins, avec seulement 420 000 URL répertoriés, contre 5 millions pour Lycos et 21 millions pour Alta Vista.

Avec ses 185 000 adresses, Yahoo ! demeure par contre le plus grand et le meilleur répertoire d'adresses. Son rôle n'est pas de tout recueillir, mais de trouver un mode de classement intelligent des ressources.

Pour plus d'information (et un tableau comparatif très bien fait), jetez un coup d'oeil sur le site MATRIX of Internet Catalogs and Search Engines (http ://www. sils.umich.edu/ ~fprefect/matrix/ overview.html).

Vous avez des questions, des problèmes ? Communiquez avec nous. Chaque semaine, nous choisirons de répondre à l'une ou l'autre de vos interrogations pour le bénéfice de tous.

Par courrier électronique : redactio@lapresse.com

Par la poste : Micro-réponses, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

EN BREF

Netscape lance une version 3.0

■ À peine trois mois après sa version 2.0 et avant même d'avoir laissé ses nouvelles normes HTML s'imposer, Netscape vient de lancer une version 3.0 qui ouvre encore plus la voie aux applications multimédia sur Internet. La nouvelle version inclut un logiciel permettant de faire des appels sur Internet, la possibilité de diffuser en Live3D (VRML) et de nouvelles fonctionnalités permettant à des usagers différents de travailler en temps réel sur un même document. On peut télécharger la version bêta depuis le site www.netscape.com

L'impôt sur Internet

■ Impatient de recevoir votre retour d'impôt ? Le ministère du Revenu du Québec offre un service intitulé « Impôt-remboursement » vous permettant de savoir où en est rendu votre dossier dans les méandres de Revenu Québec et le montant auquel vous avez droit. Il vous suffit d'expédier un formulaire électronique dans lequel vous indiquez votre numéro d'assurance sociale, votre date de nais

sance, votre revenu net selon la ligne 275 de votre déclaration de revenus ainsi que votre adresse électronique et les fonctionnaires traiteront la demande dans les heures qui suivent. Le formulaire électronique est assorti du protocole de sécurité Secure Socket Layer (SSL), qui permet d'assurer la confidentialité et l'intégrité des informations circulant sur le réseau (www.revenu.gouv.qc.ca/revenu/mrqwww0f.html). Le prochain budget du gouvernement québécois sera vendu sur le réseau Internet suivant le même principe. On pourra le télécharger, ainsi que toutes les annexes techniques, à partir de l'adresse www.sim.qc.ca/budget96

L'ordinateur mis à nu

Le jargon informatique enfin compréhensible...

ILLUSTRATION PIERRE-PAUL PARISEAU

ANDRÉ BÉLANGER
(andreb@sim.qc.ca)

CPU, RAM, PCI, SVGA... Le monde de l'informatique semble se résumer à une suite ininterrompue d'acronymes. Pourtant, il suffit de bien saisir quelques règles de base et cette culture technologique devient simple et digeste. *La Presse* a dressé, avec l'aide de l'informaticien Jean-Pierre Lainé, du détaillant informatique Jaripel, son mini-lexique du jargon informatique à l'intention de tous ceux et celles qui ont en ras le bol de se faire dire : « Tu n'as pas compris ? C'est pourtant si simple... »

Usagers de Macintosh, n'ayez crainte : nous reviendrons au parent pauvre des pages informatiques à un autre moment.

La Machine...

Il faut tout d'abord décomposer la machine en deux familles : les pièces immuables et les pièces évolutives. Les premières — le boîtier d'alimentation électrique, le clavier et l'unité de disquettes — semblent avoir été mises au ban des évolutions technologiques. Elles ont peu changé et risquent de vous durer encore longtemps.

Les évolutives, par contre, ont une durée de vie toujours trop courte. On vient tout juste de les acheter qu'elles sont déjà démodées. Voici un aperçu des pièces évolutives minimales à considérer aujourd'hui et de celles que vous pourriez souhaiter avoir... si vous en aviez les moyens :

1. Le processeur (central processor unit)

Indispensable : Pentium 100 Mz
Préférable : Pentium 133 Mz + Graphic Processor

Même s'il n'est guère plus gros qu'un timbre-poste, le processeur est le chef d'orchestre de votre ordinateur. C'est lui qui régit la mémoire, le moniteur, les cartes vidéo, les lecteurs de disquettes et de disque dur, l'imprimante et, naturellement, les logiciels. C'est aussi lui qui est en grande partie responsable de la vitesse de votre ordinateur.

Depuis un mois, les Pentium ont complètement remplacé les processeurs 486. Capables de rouler à des vitesses allant de 75 MHz à 200 MHz, ils peuvent être facilement mis à niveau et sont compatibles avec à peu près n'importe quelle composante d'ordinateur. Si les processeurs de la compagnie Intel sont les plus courus (85 % du marché), ceux de AMD et Cyrix (appelés 686) gagnent aussi à être connus. Leurs performances sont semblables, mais à un prix moindre.

	L'essentiel	Le préférable
Processeur	Pentium 100 MHz	Pentium 133 MHz
Disque dur	1 Gigaoctets	2,1 Gigaoctets
Mémoire vive (RAM)	16 Mo	32 Mo
CD-ROM	4 vitesses	6 vitesses
Carte de son	Compatible SoundBlaster 16 bits	Compatible SoundBlaster 32 bits
Écran	SVGA 14" non entrelacé	SVGA 15" non entrelacé
Carte vidéo	PCI	PCI avec Graphic Processor

Attention : le processeur n'est pas l'unique responsable de la rapidité de l'ordinateur. La quantité de mémoire vive (SRAM) y joue aussi un rôle important.

2. SRAM, DRAM et disque dur

Indispensable : SRAM : 256 K ; DRAM : 16 Mo ; VRAM : 1 Mo ; disque dur : 1 Gigaoctets
Préférable : SRAM : 512 K ; DRAM : 32 Mo ; VRAM : 2 Mo ; disque dur : 2,1 Gigaoctets

La mémoire vive (Readily Access Memory, RAM ou DRAM), c'est le poumon de l'ordinateur. Elle sert d'entrepôt temporaire des informations dont le processeur a besoin pour faire rouler les logiciels et exécuter les opérations courantes. Si l'ordinateur était une bibliothèque, le disque dur en serait la section contenant les rayons de livres, tandis que la mémoire vive se comparerait à la mémoire du bibliothécaire. Il y possède toutes les informations de base et peut vérifier, au besoin, dans les rayons de la bibliothèque.

Si l'ordinateur était une bibliothèque, le disque dur en serait la section contenant les rayons de livres, tandis que la mémoire vive se comparerait à la mémoire du bibliothécaire.

Mais voilà : l'accès à la mémoire vive demeure lent, désespérément lent. Aussi a-t-on développé un subterfuge, appelé la mémoire vive statique (SRAM), qui permet d'emmagasiner les séquences répétitives et d'y revenir au besoin. Plus la SRAM est grande et plus l'ordinateur roulera rapidement.

Évitez de confondre la SRAM avec la mémoire vive vidéo (VRAM). C'est une mémoire vive beaucoup plus lente et qui sert essentiellement à la lecture des images vidéo à l'écran. Des VRAM de 1 ou 2 Mo, c'est tout à fait normal.

Quant au disque dur, évitez ceux qui ont moins de 1 Gigaoctets : les manufacturiers ont cessé d'en fabriquer depuis belle lurette. Les disques durs plus petits vendus en magasin sont probablement des pièces réusinées, périmées ou entreposées depuis longtemps.

3. CD-ROM ou disques optiques compact

Plus le lecteur de DOC est rapide, meilleure sera la qualité de l'expérience multimédia. Si les CD-ROM à quatre vitesses (4 X) sont maintenant à peu près devenus la norme, ceux qui roulent à six vitesses (6 X) ne valent pas le coût : ils sont deux fois plus cher et ils n'offrent qu'une amélioration de 50 % de la performance. Patience : quelques mois encore et les prix devraient chuter.

4. La carte de son ? Ne partez pas sans elle...

À peu près tous les nouveaux ordinateurs viennent maintenant avec des cartes de son de 16 bits (le bit est une mesure de la quantité d'information qu'elles peuvent traiter à chaque seconde). Il n'y a qu'un seul critère à considérer, souligne M. Lainé : la carte doit être compatible avec la marque SoundBlaster de CreativeLab, la norme dans l'industrie.

5. L'écran : un point névralgique

En apparence banal, l'écran est l'une des pièces importantes, coûteuses et complexes de l'ordinateur. Deux critères majeurs jouent sur la qualité d'une image : la résolution de l'écran et son taux de rafraîchissement.

■ **La résolution : une image numérisée, ce n'est rien de plus que des points de différentes couleurs disposés les uns à côté des autres. Plus le nombre de points ou pixels par mm carré est élevé, meilleure est la résolution. Les écrans SVGA avec une résolution de 800 X 600 pixels par mm carré équipent à peu près tous les nouveaux ordinateurs sur le marché.**

■ **Le taux de rafraîchissement : avez-vous remarqué l'image d'un écran d'ordinateur qu'on a filmé pour la télévision ? L'écran semble être balayé par une ligne de haut en bas. À chaque passage, cette ligne rafraîchit l'écran en corrigeant l'image, ce qui donne l'effet de mouvement, comme au cinéma. À raison de 60,1 passages par seconde, on ne voit normalement rien passer.**

Pourtant, les taux de rafraîchissement de 60,1 cycles par seconde s'accommodent mal des néons des bureaux. Ces derniers se rafraîchissent à raison de 60 cycles par seconde et ne sont pas synchronisés avec les écrans, ce qui provoque des battements et donne l'impression que l'écran scintille.

Certains écrans de mauvaise qualité trichent aussi sur le taux de rafraîchissement en entrelaçant les images. La ligne rafraîchit alternativement les rangées paires et les rangées impaires. Résultat : le taux de rafraîchissement est diminué de moitié. Exigez donc un écran dont les images ne s'entrelacent pas.

Pour tout dire, les écrans de 14" sont à déconseiller, estime Jean-Pierre Laîné, à moins que le budget ne l'exige, naturellement. Ils sont souvent bombés, sont fait de matériaux de moins bonne qualité et risquent de provoquer du scintillement. Ce qu'on gagne sur le prix, on le perd en qualité.

Un écran de 15" avec une résolution de 800 X 600 par mm carré et un taux de 70 cycles par seconde représente la meilleure solution. Le prix : 200 $ de plus qu'un 14"...

Pour terminer, voici trois questions à se poser au moment de l'achat d'un ordinateur :

1. Les composantes de l'ordinateur sont-elles compatibles avec les logiciels et les accessoires offerts sur le marché ?

2. Quels sont mes besoins ? La réponse à cette question déterminera le type d'ordinateur dont j'ai besoin...

3. Quelle est la garantie qu'on m'offre ?

Début du procès d'un ex-chef syndical des policiers de Chambly

MARTHA GAGNON

L'ex-président de la Fraternité des policiers de Chambly, Marc Laurin, a commencé hier à subir son procès pour abus de confiance et vente d'informations confidentielles provenant du Centre de renseignements de la police du Québec.

Ces accusations ont été portées à la suite de la désormais célèbre Opération Brigade de la Sûreté du Québec effectuée au poste de police de Chambly, en septembre 94. Une enquête sur l'administration policière locale avait ensuite été instituée.

M. Laurin, qui avait été suspendu sans solde après cette opération, est accusé d'avoir fourni des numéros de plaques d'immatriculation à l'agence Global Sécurité, propriété d'un ami, qui effectuait des enquêtes et des filatures sur des individus dans des cas d'adultère, de fraude ou autres. Cette compagnie, qui a fermé ses portes après les perquisitions de la SQ à ses bureaux à Chambly, appartenait à Alain Fugère et Éric Adam.

Témoignant devant le juge Claude Provost au palais de justice de Longueuil, Alain Fugère a raconté que le policier Laurin leur vendait des renseignements qu'il obtenait en utilisant les données informatisées du Centre de renseignements de la police. M. Fugère a laissé entendre que son associé était plus au courant que lui de la vente de renseignements à Laurin. À ce sujet, il déclare ne pas se souvenir exactement des sommes versés. Tantôt il parle de 70 $ et ensuite de 40 $. Des frais qui étaient ensuite chargés aux clients désireux d'obtenir ces renseignements.

Le témoin avait d'abord déclaré que la compagnie demandait des informations uniquement dans le but de protéger les propriétaires et employés.

Lors de la mise sur pied de la compagnie en 1993, le policier Laurin avait consenti à leur prêter 3000 $ qu'ils n'ont pas remboursé totalement, selon M. Fugère. « Laurin avait fait ce prêt parce que c'était un bon ami de Adam », précise-t-il.

De plus, selon M. Fugère, Global Sécurité a payé un certain montant d'argent à la compagnie Promotions de Marc Laurin pour obtenir une annonce dans la revue de la Fraternité des policiers. « C'est la femme de Laurin qui vendait la publicité », affirme-t-il.

Un policier de la SQ a également déposé des documents, dont des notes de filature, saisies à l'agence Global Sécurité.

Médecin acquitté d'une accusation d'agression sexuelle

Pas de preuve irréfutable, dit le juge

YVES BOISVERT

Le docteur Carlo Vernacchia, 47 ans, de Saint-Laurent, a été acquitté hier de l'accusation d'agression sexuelle qui pesait contre lui depuis près de trois ans.

« Justice a été rendue... Je remercie tous ceux qui ont cru en moi », a dit le médecin, les larmes aux yeux, en sortant de la salle d'audience, au palais de justice de Montréal avec son avocat, Gérald La Haye.

Ceux qui ont cru en lui, de fait, n'étaient pas très nombreux, le 3 août 1993, quand il a comparu détenu. L'homme avait été condamné à 15 mois de prison pour viol et sodomie d'une patiente et trois mois de prison pour attentat à la pudeur sur une autre patiente, en 1984. La Cour d'appel avait porté ces peines à quatre ans de pénitencier, en 1988. Le comité de discipline du Collège des médecins ne l'avait radié de la profession que pour un an.

En août 1993, quand le médecin fut accusé à nouveau d'avoir agressé sexuellement une patiente de 35 ans, au mois de mars précédent, l'affaire ne paraissait donc pas très bien engagée.

Mais la preuve dans ce cas était des plus faibles. La plaignante était dans un état affectif fort troublé quand elle a consulté le docteur Vernacchia, les 16 et 23 mars 1993. Elle venait de vivre une rupture, après quoi son nouvel amant l'avait laissée pour sa meilleure amie. Son père était mort peu de temps auparavant. On la forçait à changer d'horaire au travail. Bref, elle était dans un état dépressif. Elle est d'ailleurs allée voir le médecin pour obtenir un billet afin de s'absenter temporairement du travail.

Le docteur Vernacchia lui a fait un examen sommaire le 16 mars, et un examen général le 23 mars. C'est lors de la deuxième visite que l'omnipraticien a fait certains gestes controversés. Il lui a pincé un mamelon et a pratiqué l'examen de ses parties génitales en introduisant deux doigts dans son sexe. Elle dit avoir vu dans son pantalon « une bosse », même s'il portait un sarrau.

Ces examens sont tout ce qu'il y a de plus normal et étaient indiqués dans les circonstances, a dit une experte réputée convoquée par la défense, le docteur Martine Gagnon. Le problème est que Vernacchia n'a pas fait montre d'empathie envers sa patiente, qui en avait grand besoin. Il n'a pas expliqué ses gestes, qui ont été mal perçus, conclut le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec.

Le juge a rejeté la thèse de la Couronne (Me Pierre Garon) selon laquelle l'examen du 23 mars, à lui seul, a plongé la patiente dans un état psychologique lamentable alors qu'elle était la joie de vivre incarnée avant cela. La preuve révèle plutôt qu'elle était fort mal en point avant l'examen. Elle n'a pas soufflé mot des événements à son amie qui l'attendait dans la pièce adjacente. Elle a porté plainte seulement quatre mois plus tard.

Me Garon plaidait également que même un examen médical légitime peut devenir une agression sexuelle s'il est perçu comme tel par la patiente et si le médecin en tire une gratification sexuelle. Le juge Sansfaçon ne voit rien de convaincant à ce sujet dans la preuve présentée devant lui.

Le juge ne remet pas en question la bonne foi de la victime, qui est sortie en pleurant de la salle d'audience pendant que le juge acquittait l'accusé. « La démarche du médecin a été incompréhensible pour la patiente », déplore le juge. Mais la preuve ne contient pas les éléments objectifs permettant de conclure hors de tout doute raisonnable à la culpabilité de l'accusé.

L'assassin allégué de Tara Manning déféré à la Chambre de la jeunesse

PAUL ROY

On ne connaîtra vraisemblablement jamais l'âge véritable du meurtrier allégué de Tara Manning. Mais hier, le juge Jean-Guy Boilard de la Cour supérieure, a ordonné le retour immédiat de son dossier devant la Chambre de la jeunesse.

Tara Manning, une adolescente de 15 ans, a été assassinée à Dorval le 5 mai 1994. Son présumé meurtrier, arrêté un an jour pour jour plus tard, serait né le 6 août 1976, selon son certificat de naissance.

Donc, le 5 mai 1994, il n'avait pas encore tout à fait 18 ans. Aussi, son dossier fut-il envoyé devant la Chambre de la jeunesse et le juge Jean-Paul Braun.

Mais la Couronne, représentée par Annick Murphy, découvrit que la date figurant sur le certificat de naissance du garçon avait été fixée arbitrairement, celui-ci ayant été découvert abandonné, mourant de faim, à la porte d'un hôpital de Port-au-Prince, en Haïti, le 3 novembre 1977.

Quel âge avait-il alors ? Nul ne le sait.

Mais Me Murphy fit témoigner devant le juge Braun un radiologiste, le docteur Jacques Lévesque, qui établit, à partir du développement osseux de l'accusé, que celui-ci avait plus de 19 ans au moment de la commission du crime.

La défense, représentée par Me André Cloutier, fit entendre un autre expert, le docteur Robert Collu, qui conclut que l'accusé serait né entre mars 75 et novembre 76. Mineur dans un cas, majeur dans l'autre.

Le juge Braun rejeta les arguments de la Couronne, qui s'adressa à la Cour supérieure via des brefs de prohibition et de certiorari.On reprochait au juge Braun son appréciation des faits mis en preuve et le fardeau qu'il a imposé à la Couronne pour repousser la présomption d'âge qui découlait du certificat de naissance.

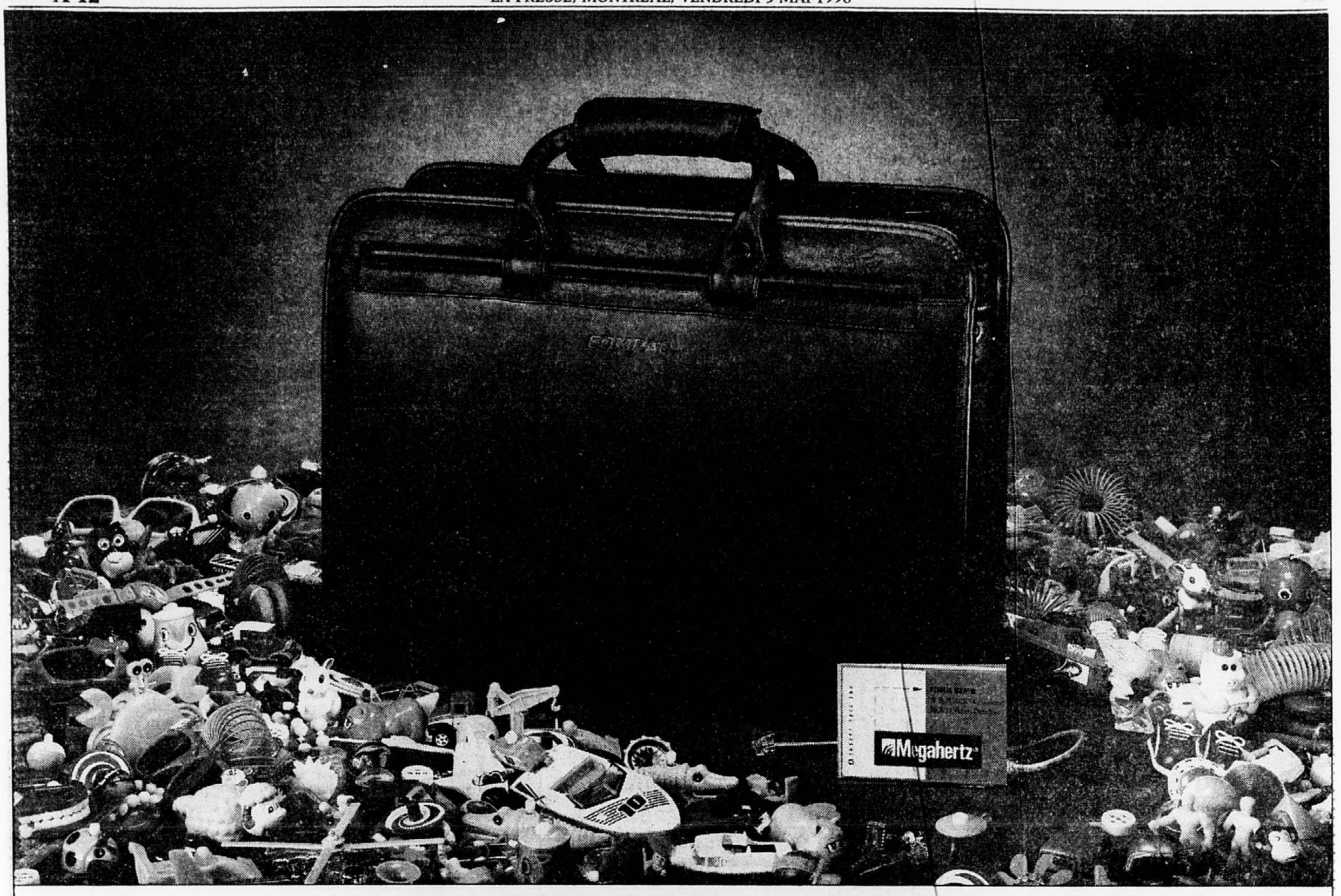

C'EST COMME SI VOUS TROUVIEZ DANS VOTRE BOÎTE DE CÉRÉALES DEUX PRIMES DE GRAND LUXE.

Mieux encore, vous n'avez pas à avaler des quantités de céréales sucrées pour devenir admissible.

Il suffit d'acheter n'importe quel bloc-notes Compaq LTE 5000 avec écran à matrice active d'ici le 30 juin. Vous obtiendrez alors gratuitement une puissante carte PC modem/télécopieur de 28,8 Kbps et une mallette en cuir, le tout d'une valeur de près de 800 $*. Pas mal mieux qu'une toupie en plastique, non ?

Et comme le LTE 5000 est un Compaq, vous savez aussi que vous obtenez pour votre argent un bloc-notes fiable de toute première qualité.

Grâce à une conception modulaire innovatrice, vous pouvez personnaliser votre bloc-notes en insérant simplement l'un des quatre dispositifs interchangeables : une unité de disque dur supplémentaire, une unité de disquette, une batterie auxiliaire ou une unité CD-ROM. Le LTE 5000 est si polyvalent qu'il pourrait passer pour un ordinateur de bureau portatif.

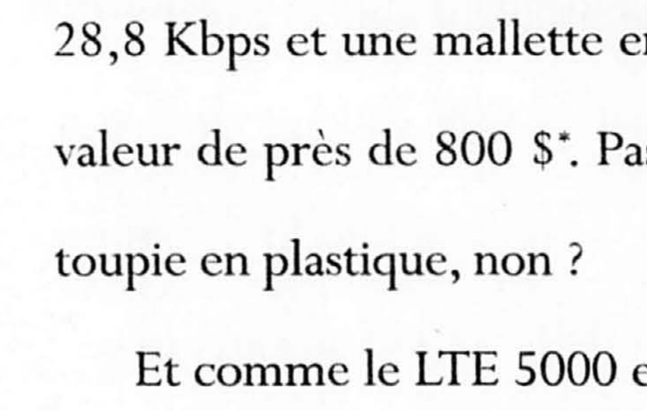

Ce bloc-notes à la fine pointe de la technologie intègre aussi une carte graphique PCI, un grand écran mesurant jusqu'à 12,1 po, ainsi que la vidéoanimation plein écran. Le tout fondé sur processeur Pentium®.

Ajoutez à cela la mallette et le modem/télécopieur gratuits, et vos voyages d'affaires seront décidément plus faciles à prendre.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou les coordonnées du revendeur Compaq le plus près de chez vous, appelez au 1 800 567-1616.

Vous découvrirez alors l'offre de bloc-notes la plus alléchante qui soit.

COMPAQ

Votre vie en sera transformée.

*Valeur de 800 $ fondée sur les prix de vente estimatifs. Les prix peuvent varier d'un revendeur à l'autre. L'offre n'est valide qu'au Canada, du 15 avril au 30 juin 1996. Le modem et la mallette sont gratuits à l'achat de tout modèle LTE 5000 avec écran à matrice active. Compaq et LTE 5000 sont des marques déposées de Compaq Computer Corporation. Les logos Intel Inside et processeur Pentium sont des marques de commerce d'Intel Corporation. Les noms des autres produits mentionnés ci-dessus peuvent être des marques de commerce de leurs sociétés respectives. ©1996 Compaq Computer Corporation. Tous droits réservés.

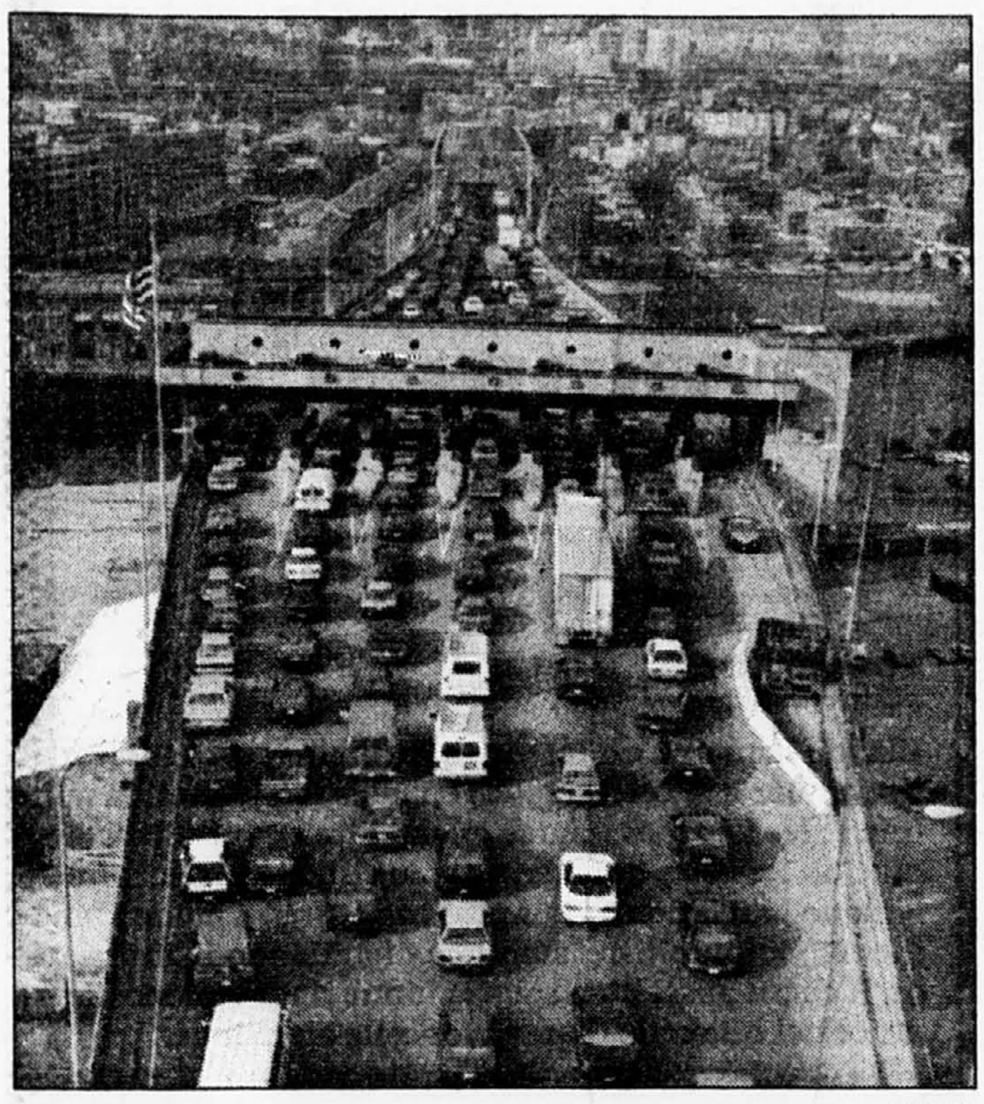

PHOTO AP

Le pont Tobin, une des grandes artères conduisant à Boston, s'est transformé en parking hier matin après qu'un camionneur québécois eut frappé un pilier.

Un camionneur québécois sème la pagaille à Boston

MARC THIBODEAU

Les automobilistes bostoniens en ont gros sur le coeur à l'endroit d'un camionneur québécois de 32 ans originaire de Saint-Constant, Serge Brosseau, qui a percuté et sérieusement endommagé un pilier métallique structurel de l'autoroute I-93 mercredi soir alors qu'il se trouvait présumément en état d'ébriété.

L'accident, qui est survenu vers 22 h, a en effet occasionné d'importants bouchons de circulation en matinée hier puisque plusieurs voies de l'importante artère — qui est constituée en fait de deux routes superposées — ont dû être fermées tandis que des réparations d'urgence étaient réalisées.

Les autorités ont en effet jugé que les dommages causés à la structure métallique mettaient en péril sa stabilité, et entrepris les travaux au plus grand dam des automobilistes qui ont ainsi vu leur temps de transit normal vers Boston se multiplier par trois.

Selon la police municipale de Boston, Brosseau circulait en direction sud sur l'autoroute lorsqu'il a percuté la structure métallique à la suite d'une embardée. Le conducteur, malgré l'impact, a ensuite poursuivi son chemin sur plusieurs kilomètres tandis que la cargaison de planches de bois qu'il transportait se répandait sur la route.

« Il s'est finalement arrêté après que l'un de nos patrouilleurs l'eut pris en chasse, a indiqué hier l'agent Robert Bishop. Il nous a dit qu'il cherchait à immobiliser son véhicule, mais il avait pourtant sciemment ignoré sept sorties entre le point de l'impact et l'endroit de son arrêt final. »

Des omissions qui, note le policier, s'expliquent par le fait que le conducteur était « de toute évidence » en état d'ébriété à ce moment et ne prisait guère l'idée d'un face-à-face avec les forces de l'ordre. « À sa sortie du véhicule, il était très confus et sentait l'alcool à plein nez. Il cherchait à se tenir loin de nous afin qu'on ne s'en rende pas compte », note l'agent Bishop.

Un test d'alcoolémie pratiqué sur place devait finalement révéler un taux de 0,20, plus de deux fois supérieur à la limite légale de 0,08.

Brosseau, qui a comparu hier pour répondre à des accusations de conduite en état d'ébriété et de conduite dangereuse, a vu sa caution fixée à 15 000 dollars US. Une somme qui n'avait toujours pas été payée en soirée puisque le principal intéressé se trouvait alors en détention à la prison de Suffolk County, à Boston.

L'agent Bishop a indiqué qu'un verdict devrait normalement être rendu à l'intérieur d'une période de 10 jours si le conducteur fautif n'est pas libéré sous caution. Celui-ci risque une peine maximale de deux ans.

Ces développements ont suscité la plus grande consternation dans sa famille, à Saint-Constant. Jointe par *La Presse*, la femme de Brosseau a indiqué qu'elle n'avait eu que peu de détails sur l'accident en question et demeurait des plus inquiètes pour la suite des événements.

Une sucrée de bonne affaire pour la fête des Mères !

Quelle mère y résisterait ?

EN PRIME* !
50 $
de sucreries
Laura Secord

0 $*
« Pocket Classic »
910 de Motorola

Vous avez jusqu'au 12 mai pour lui offrir un Amigo et recevoir 50 $ de sucreries Laura Secord en cadeau !

Vous savez bien que maman raffole des petits mots doux. Alors pourquoi ne pas lui transmettre vos souhaits en lui offrant le téléphone « Pocket Classic » 910 de Motorola à 0 $, avec tout abonnement au forfait *Les loisirs Amigo*MC à 35,95 $ par mois ? En prime, Cantel lui donnera 50 $ de petites douceurs Laura Secord. Une délicieuse façon de déballer à maman toute votre affection ! Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez aujourd'hui le **1 800 397-9989**.

Cantel : la meilleure qualité de réseau qui soit.

Les loisirs amigo

POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT

- 0¢ la minute : 600 minutes (10 h) par mois d'appels locaux, le soir et le week-end. / 10¢ la minute : appels locaux additionnels, le soir et le week-end.
- 65¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

SEULEMENT 35,95 $ ** PAR MOIS

CANTEL amigo MC

On a toujours besoin d'un Amigo !

*Offre en vigueur jusqu'au 12 mai 1996, avec tout abonnement au forfait Les loisirs Amigo MC. Valable uniquement pour les nouvelles mises en service. L'assortiment de sucreries Laura Secord peut différer de celui présenté ci-dessus et les quantités de primes sont limitées. Tous les détails dans les magasins participants. **Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Engagement minimum requis. Frais d'accès au système exigibles. Frais de résiliation anticipée applicables. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Heures en soirée : de 18 h à 8 h, du lundi au vendredi. Heures le week-end : de 18 h le vendredi à 8 h le lundi.

CANTEL AGENT AGRÉÉ

CELLULAND MONTRÉAL
5341, rue Ferrier
(514) 731-5849
1011, rue Fleury E.
(514) 381-4148
4146 A, Ste-Catherine O.
(514) 934-0707
3829, rue St-Hubert
(514) 278-3206
6670, rue St-Jacques
(514) 481-8455
3429, boul. St-Laurent
(514) 278-1873
50, boul. Crémazie O., bur. 10
(514) 388-0066
CELLULAND MONTRÉAL-NORD
5057, boul. Henri-Bourassa E.
(514) 322-6252
CELLULAND LAVAL
350, boul. Curé-Labelle
(514) 682-1657
216, boul. Curé-Labelle
(514) 963-3001
155 D, boul. des Laurentides
(514) 629-6699
CELLULAND LONGUEUIL
1832, boul. Marie-Victorin
(514) 442-1184
CELLULAND REPENTIGNY
358 C, rue Notre-Dame
(514) 585-3000
CELLULAND ST-EUSTACHE
180, 25e avenue, bur. 10
(514) 623-0153
CELLULAND SAINT-LAURENT
1794, ch. Côte-Vertu
(514) 333-0636
CELLULAND SAINT-LÉONARD
5110, rue Jean-Talon E.
(514) 723-4258
CELLULAND WEST ISLAND
295 C, boul. St-Jean
(514) 694-4718
MONTRÉAL
CELLULAIRE LOCH
1008, rue Clark, bur. 206 B
(514) 954-0287
FORTIN AUTO RADIO
5540, boul. Métropolitain E.
(514) 255-2720
VIATEL COMMUNICATIONS
12356, rue Lachapelle
(514) 856-1884
TEL-LOC
426, rue Guy
(514) 938-3800
MONTRÉAL NORD
CELLULAIRE DIGITALE INC.
10198, boul. Pie IX
(514) 329-0000
CARIGNAN
RADIO D'AUTO FÉLIX
2255, ch. de Chambly
(514) 658-5241
DORION
UNICEL ENR.
296, boul. Harwood, bur. 4
(514) 594-0700
LAVAL
LAVAL CELLULAIRE
2301, boul. Le Corbusier
(514) 682-9911
LONGUEUIL
COMMUNICATION ÉLITE
1289, ch. de Chambly
(514) 928-2355
POINTE-AUX-TREMBLES
COMMUNICATIONS M.S
11855, rue Victoria
(514) 645-9271
ST-LÉONARD
ALARMES FOX COMMUNICATIONS
4255, boul. Métropolitain E.
(514) 990-4942
OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
CELTEL
950, boul. St-Jean, bur. 5
(514) 426-9999

Offre en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

la Baie
EATON
Aubut
La Cabine Téléphonique
Future Shop
RadioShack
Bureau en gros
Compudepot
Maison Sony
Zellers
K
Vitro Plus
Du-Ro
Lebeau
Ameublements
GE Magasin Entrepôt
Centre Hi-Fi
Cellucland

Arts et spectacles

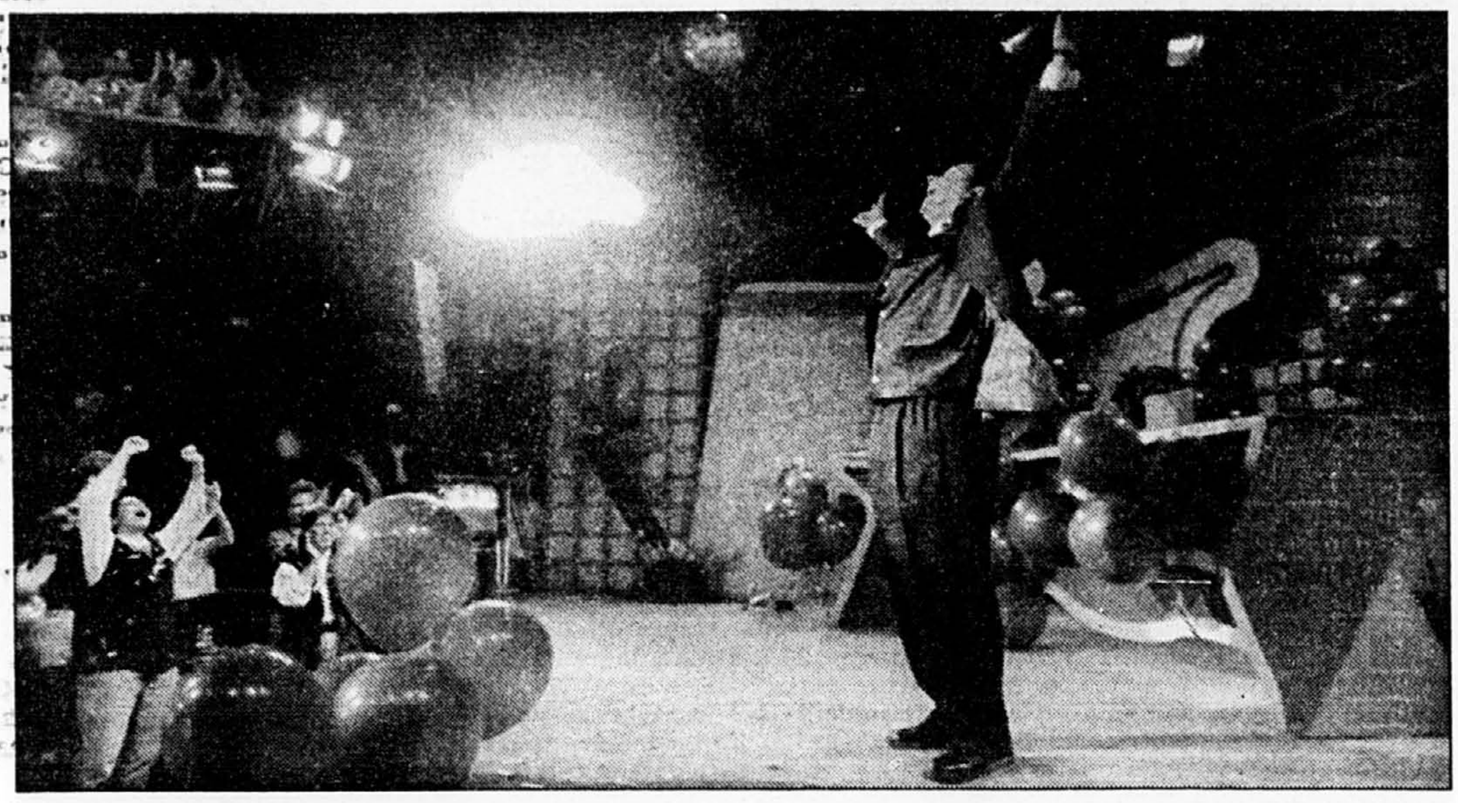

PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Normand Brathwaite sur la scène du Café Campus.

Le piment est trop fort pour certains, mais le public aime

TÉLÉVISION

Louise Cousineau

L'ovation est monstre quand Normand Brathwaite se pointe sur la scène du Café-Campus rue Prince-Arthur. Et il paraît que c'est un peu plus froid que d'habitude. Le public est impressionné par les bouquets de ballons et l'habit de gala de l'animateur. C'était hier la 500e émission de *Piment fort*. Normand et ses invités ont encore une fois triomphé.

Depuis les trois ans que dure l'émission, Brathwaite a développé des habitudes qui font crouler la salle. Ses attaques au décor derrière lui par exemple. « Je suis passé du plus beau décor — celui de *Beau et chaud* à Radio-Québec — au plus laid de la télévision. Alors je me venge. »

En plus, il lance des objets par-dessus le décor. Les techniciens ont pris l'habitude : aussitôt qu'ils sentent que Normand va passer à l'action, ils attrapent un panneau de bois comme bouclier. On a revu hier Normand lancer une pile d'assiettes. Celle-là n'était pas prévue.

Piment fort a des têtes de Turc : Kathleen, Luc Senay, Michèle Richard, Pier Béland. La mère de Pier Béland a téléphoné pour protester. Brathwaite hausse les épaules : « À force de rire de Kathleen, sa carrière va peut-être redémarrer. » Hier soir, Guy A. Lepage a gagné le piment pour avoir copieusement ri de Lise Payette. Toutes les reparties tournaient autour de sa taille. Le public a apprécié.

Brathwaite accepte d'ailleurs de faire rire de lui. Les blagues fusent souvent sur son arrestation pour facultés affaiblies sur le pont Jacques-Cartier — il y a même un chapeau qui décrit la scène — et sur sa pension à son ex, Johanne Blouin. On a revu hier Mme Blouin lui retourner l'ascenseur. Quand on lui a demandé si c'est vrai que les Noirs sont particulièrement équipés au point de vue sexuel, elle a rétorqué : « C'est comme pour ma pension : il en parle beaucoup, mais c'est pas grand-chose ! »

Gros succès qui se maintient depuis trois ans. Les cotes ont débuté à 1,1 million, la moyenne cette année a été de 1,3.

Robert Gravel, fondateur de la Ligue nationale d'improvisation, a refusé de participer à *Piment fort*. « Ce n'était pas son genre d'impro », explique vaguement Brathwaite. Le jovialiste André Moreau n'a pas été réinvité. Le public criait chou. Jean-Marc Parent n'a pas fait une semaine : un de ses amis était mort et ça l'a terrassé.

Peu de femmes humoristes réussissent le test : « Les gars se sont accaparés ce genre d'humour », dit l'animateur. Qui cite toutefois des belles performances de Chantal Francke et de Lise Dion. « Ginette Reno serait très bonne. J'ai hâte qu'elle accepte de venir », dit-il. Mme Reno fait aussi partie des têtes de Turc de l'émission.

Au début, les concepteurs Serge Grenier, Yves Taschereau et Jean-Pierre Plante prévoyaient que les sujets seraient plus politiques. « Mais la politique ne fait pas beaucoup rire, sauf lorsque Jean Chrétien fait vraiment une grosse gaffe », explique Brathwaite.

Le soir de la bactérie mangeuse de chair de Lucien Bouchard, TVA a appelé pour signifier que les blagues sur le sujet étaient interdites.

« Comme si on aurait pu rire de ça ! » proteste Brathwaite.

Certains soirs d'autobus qui viennent de loin, le public arrive copieusement arrosé. La meneuse de claque Diane Hébert doit alors tout faire pour baisser l'enthousiasme. Brathwaite se souvient d'un gars qui s'est mis à vomir dans la première rangée. Grosse soirée.

Les humoristes ne répètent pas les gags avant, dit Brathwaite. Depuis le temps, ils ont développé des réflexes.

Le public aussi. Quand Normand ne peut déterminer le gagnant et qu'il lance « C'est chaud, c'est chaud, c'est chaud », la salle entonne en choeur : « Mais j'ai eu le temps de compter avec mon oeil de... »

L'oeil de Brathwaite s'allume. Le gag fuse.

L'émission, produite par Avanti — comme *La Petite vie* — revient en ondes en septembre prochain. Dernière émission originale cette saison mardi prochain.

Baroque n'roll, ce Lamothe !

MARIE-CHRISTINE BLAIS
collaboration spéciale

Claude Lamothe est un musicien amoureux. L'objet de son amour a le cou long, les épaules tombantes, la taille fine et les hanches rondes quand l'humeur est au classique, ou les côtes apparentes et la silhouette décharnée lorsque la relation se fait plus rock. Bref, Claude Lamothe est violoncelliste, amoureux fou de son instrument qu'il chérit aussi bien sous la forme d'un violoncelle traditionnel que celle d'un violoncelle électrique.

Ces deux facettes d'une seule et même passion musicale sont justement au coeur de « Cavale », le bien bon show de Claude Lamothe dont la première avait lieu mercredi soir au Club Soda, où il s'installe d'ailleurs de nouveau ce soir et demain, en compagnie d'une basse, d'une batterie et de deux autres « gros violons », pour reprendre les mots d'un spectateur !

Le ton de la soirée est donné dès l'ouverture de ce spectacle qui allie virtuosité, sensibilité et puissance : une dizaine de mesures de facture très classique, jouées par les deux violoncellistes invités (Anik Hébert et Guillaume Saucier), suivie de l'entrée en force des très électriques batteur (Marc Bonneau) et bassiste (Jacques Roy, également compositeur et chef d'orchestre), juste avant l'arrivée à la course d'un Lamothe en jeans noir et en veston queue-de-pie aux allures de perfecto ! Plus baroque'n'roll, on imagine difficilement... à moins qu'on songe à Django Reinhardt rencontrant Jimi Hendrix rencontrant Mstislav Rostropovitch rencontrant Ti-Jean Carignan !

Au programme de « Cavale », des oeuvres qui figurent sur *Nu*, premier album de Lamothe, mais aussi des inédites, composées spécialement pour ce quintette inhabituel, quelque part entre Vivaldi et Joe Satriani, qui seront d'ailleurs tout deux interprétés en seconde partie. Sans oublier *Déraillement*, mieux connue sous le nom de « la toune du film *Eldorado* » : « Ça m'a pris une longue patience pour me rendre jusqu'à ce show, expliquait justement Lamothe en entrevue, j'en ai joué des concertos classiques (notamment avec I Musici), j'en ai composé des musiques de théâtre (pour les pièces *La forêt* et *Les âmes mortes* de Carbone 14) et j'en ai fait, des collaborations sur les disques de plein de monde (du groupe alterno Groovy Aardvark au chanteur pop Bruno Pelletier !), avant que cinq minutes dans le film *Eldorado* ne me mettent soudain sous les projecteurs comme musicien et comme compositeur. » Normal, quand on songe que les adeptes de Pavarotti comme les fans d'Iron Maiden vont voir les mêmes vues ! Que Lamothe ait triomphé avec son violoncelle rock au Printemps de Bourges en 1995 ou qu'il ait ébranlé le Carnegie Hall de New York à titre de soliste du Nouvel Ensemble Moderne en 1989 n'a pas eu le même effet, c'est vrai.

La présence quasi palpable de la musique de Lamothe dans *Eldorado* lui a valu d'être en première position du palmarès d'une radio étudiante en région, mais aussi de refuser des offres alléchantes, pour se consacrer justement à l'enregistrement de son disque *Nu*, au tournage du clip *Cavale* et à la préparation du spectacle du même nom... qui a d'ailleurs attiré un public jeune, souvent entre 20 et 30 ans.

Les impressions de Lamothe, au sortir de la première représentation ? « D'abord, que ça vaut la peine de continuer. Ensuite, qu'il y a encore du travail à faire. » Certains petits ajustements sont en effet à prévoir, ne serait-ce qu'en matière de sonorisation. La moitié de la salle a sursauté chaque fois que le « drum » est entré en action mercredi, tant le contraste était prononcé entre la batterie et les trois violoncelles.

« Je vais également parler plus, ajoute celui à qui la nervosité a enlevé un peu de ses moyens lors de la première. Je me suis rendu compte que les gens avaient besoin de m'entendre, de savoir pourquoi j'avais composé telle ou telle pièce, des choses comme ça. »

C'est justement parce qu'il parlait plus pendant la seconde partie que celle-ci s'est révélée particulièrement réussie et enlevante. Également plus diversifiée, passant du classique à la musique expérimentale, elle a électrifié, si je puis dire, la salle. Au moment du rappel (l'excellente *Mon père était électricien*, avec ses citations des Beatles et autres pointures du rock), il n'y avait pas grand doute possible : tout le Club Soda était lui aussi tombé amoureux du violoncelle de Claude Lamothe.

Claude Lamothe ce soir et demain au Club Soda.

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

18:00 2 - MONTRÉAL CE SOIR
La fin d'une belle époque: Simon Durivage fait ses adieux à ses téléspectateurs ce soir. Aura-t-on le génie de nous repasser ses meilleurs moments? Suzanne Laberge le remplacera lundi.

20:00 17 - DROIT DE PAROLE
La région de Montréal doit-elle avoir un statut linguistique particulier?

20:00 RDI - GRANDS REPORTAGES
Comment les compagnies de tabac ont réussi à museler la télé américaine.

21:00 2 - SCÈNES DE LA VIE CULTURELLE
Sujet: la liberté de l'acteur. Avec Suzanne Cloutier, Jean-Louis Millette, Rita Lafontaine, Marc Labrèche, Sylvie Drapeau et Guy Nadon.

21:00 35 - QUAND L'AMOUR EST GAI
Reprise d'un documentaire de Laurent Gagliardi sur l'homosexualité.

22:00 17 - JANETTE TOUT COURT
Le chômage frappe: qu'arrive-t-il?

22:00 35 - BESOIN D'AMOUR
Invitées: Louise Deschâtelets et Sylvie Drapeau.

22:30 10 - CHA BA DA
Invités: Michel Bergeron, Jean-Michel Dufaux, Nanette Workman et Alain Lamontagne.

Simon Durivage

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC 2 9 13	Ce soir		Cinéma / LA GUERRE POUR BÉBÉ JESSICA (6) avec Susan Dey, Michael Ontkean				Scène de la vie culturelle / Suzanne Cloutier, Jean-Louis Millette		Le Téléjournal	Point Médias (22:24)	Les Nouvelles du sport	Météo / Cinéma (23:35)	SRC 2 9 13
TVA 4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / M. Barrette	J.E. / Usés à la corde; histoire à dormir debout		Cinéma / COLUMBO: VOTEZ POUR MOI (4) avec Patrick McGoohan, Peter Falk				Le TVA	chaBada / Michel Bergeron, Jean-Michel Dufaux, Nanette Workman		TVA Sports / Loteries (23:52)	TVA 4 8 t 7 10
RQ 15 17 24 45	Passe-Partout	Tribulations du cabotin	Le Québec aujourd'hui	Au coeur de nos vies	Droit de parole / Région de Mtl: statut linguistique particulier?		Avec un grand A / Yvette et Roger (1/2)		Janette... tout court / Conséquences du chômage		Cinéma / CHALLENGER (4) avec K. Allen, B. Bostwick		RQ 15 17 24 45
TQS 16 30 35	Guerre des clans	Flash	Cinéma / QU'IL EST DUR D'ÊTRE FARCEUR (5) avec Jon Cryer, Viveka Davis				Quand l'amour est gai - Émission spéciale		Besoin d'amour / L. Deschâtelets	Le Grand Journal	Sports Plus	Sport Plus extra / Jocelyn Thibault	TQS 16 30 35
CBC 5	Newswatch		Inside Qc	Hockey / Blues - Red Wings						CBC News		News	CBC 5
CBC 6			Fresh Prince...										CBC 6
CTV 12	Pulse		E.T.	BuzZone	Unsolved Mysteries		Outer Limits		Homicide: Life on the Street		CTV News	Pulse / Sports	CTV 12
CTV 8	Newsline		Katts & Dog	Cinéma / LIFE & TIMES OF EDWIN ALONZO BOYD (4)				Pol. Memoirs	Home Improv.	Ellen		Nightline	CTV 8
ABC 22	News	ABC News	Star Trek: Next Generation		Family Matters	Boy Meets...	Step by Step	Mr. Cooper	Turning Point: Six-Pack		News	Nightline (23:35)	ABC 22
CBS 3	News		CBS News	E.T.	Due South		Diagnosis Murder		Nash Bridges			Late Sh. (23:35)	CBS 3
NBC 5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Unsolved Mysteries		Dateline NBC		Homicide: Life on the Street			Tonight (23:35)	NBC 5
PBS 33	Newshour		Nightly Bus.	VT this Week	Washing. Wk	Wall $treet	Who Plays God? Medicine, Money & Ethics in American...				Cinéma / Choix du public		33
PBS 57	ITN News •	Nightly Bus.	Newshour		On the Waterways		Chandler & Co.		Peak Practice		Cinéma / UGETSU (1)		57
ONT 12	...pas sorcier	J'aime la télé	Panorama	Montagne	Bouillon de culture			Cinéma / APRÈS L'AMOUR (4) (21:15)			Panorama	Montagne	ONT 12
ONT 24	Pumped!	Off the Hook	Women's...	Journeys	Studio 2		Mulberry	Waiting for...	Cinéma / MAY FOOLS (3) avec Michel Piccoli, Miou-Miou				24
CÂBLE A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Elvis Presley		Cinéma / ST. IVES (5) avec Charles Bronson, Jacqueline Bisset				Law and Order		A & E
CÂBLE BRAVO	Branford...	Performances	Bravo! News	Movietelevision	Actors Studio		Cinéma / SITTING DUCKS (4) avec Michael Emil		E. Thompson		Mary Hartman	Am. 2-Night	BRAVO
CÂBLE CANAL D	Animalier: dossier requins		20e Siècle / Chute de Saigon		Viva: homme singe		Grands Crimes du XXe siècle		Destination Danger		Cinéma / JE VAIS CRAQUER!		CANAL D
CÂBLE DISC.	Beyond 2000		@ discovery.ca		Wildlife Tales	West Wind	A.C. Clarke's...	Heaven & Earth	Invention	Terra X	@ discovery.ca		DISC.
CÂBLE FOX	Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Sliders		The "X" Files		Star Trek: The Next Generation		Baywatch		FOX
CÂBLE FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.					Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H	FOX(Ont)
CÂBLE MP	Planète Rock		Le Décompte MusiquePlus		Le Combat des clips		Les Aventures du Grand Talbot		Bouge de là		BlackOut		MP
CÂBLE NW	World News	Bus. World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		National News / Magazine		Big Life with Daniel Richler		NW
CÂBLE RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Un Dossier fumant		Le Téléjournal	Scully RDI	Simplement...	Le Canada aujourd'hui		Sport	RDI
CÂBLE RDS	Planche neige	Sports 30 Mag		Baseball / Expos - Astros							Sports 30 Mag		RDS
CÂBLE SE	Koko Flanel (17:20)		Cinéma des...	La Part du serpent (19:25)			Chute libre				L'Ami africain (22:45)		SE
CÂBLE TMN	The Circle Game (17:00)		Roommates / TMN Tonight (20:55)				Batman Forever				Low Down Dirty Shame (23:05)		TMN
CÂBLE TSN	Rinkside	Sportsdesk	Inside Sports	Boxe / Pernell Whitaker - Wilfredo Rivera				Boxe / Buster Mathis, fils - Lou Savarese			Sportsdesk		TSN
CÂBLE TV5	Fleurs et...	Studio Gabriel	Journal FR2	Géopolis / Europe: sociale...		Thalassa		FrancoFolies	Paris Lumières	Journal belge	Studio (23:05)	Visions (23:35)	TV5
CÂBLE YTV	Dunk Street	Captain Power	Hypernauts	Reboot	Felix the Cat	It's Alive!	Squawk Box	The Hit List		Must Be Mad!	Dave Osborne	Streetnoise	YTV
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

La Gouvernante (Joanne Hounsell) cherche à arracher le petit Miles (Johann Tritthardt) à l'influence d'un ancien serviteur, Quint (Douglas Perry).

Britten : demi-tour de vis

CLAUDE GINGRAS

Je n'ai jamais vu de fantômes, mais j'imagine facilement la peur que ces apparitions doivent provoquer. Et s'ils ne sont pas effrayants, ces fantômes se doivent, il me semble, d'avoir tout au moins quelque chose d'irréel, de flotter entre ciel et terre.

Les fantômes de la production de *The Turn of the Screw*, de Britten, qui vient de prendre l'affiche à l'Opéra de Montréal ne sont ni effrayants, ni irréels. L'ancien serviteur entre dans le manoir et s'appuie sur une table. L'ancienne gouvernante, elle, apparaît généralement par le fond de la scène et, chaque fois, on la surprend se retournant pour bien redescendre les marches.

Que le spectacle ne soit pas convaincant au niveau du fantastique, que le « tour d'écrou » — ou « tour de vis », pour parler plus simplement — n'ait pas été effectué à sa pleine révolution mais à moitié seulement, la faute en est incontestablement celle du — ou plutôt de la — metteur en scène.

Gina Lapinski — c'est son nom, et elle vient de Pennsylvanie — n'avait qu'à inventer des attitudes, des éclairages et autres effets pour nous faire entrer pleinement dans le monde imaginaire de Henry James et Benjamin Britten. Sa réalisation scénique reste d'ailleurs statique même dans le contexte d'un simple opéra quotidien. En fait, seules les toutes dernières minutes de ce spectacle de deux heures — la mort du petit Miles — créent une certaine émotion.

On ne peut cependant reprocher à Mme Lapinski les nombreux passages où le texte est incompréhensible, surtout lorsque tout le monde chante en même temps. C'est Britten qui écrit ainsi. Heureusement, les surtitres sont là : en français *et* en anglais.

Joanne Hounsell, la Gouvernante, est excellente : voix claire et jeune, jolie fille, sensibilité, geste naturel. Douglas Perry, le premier fantôme, a manifestement entendu Peter Pears, le créateur de Quint. Ses efforts pour retrouver la voix et le style du modèle, y compris dans le Prologue, sont louables et historiquement justes. La bonne possède un beau mezzo mais sa diction est relâchée. Les deux enfants sont charmants et chantent joliment. Très bonne voix d'Anne Saint-Denis, l'autre fantôme.

Les costumes d'époque (c. 1850) sont impeccables. Les décors sont réduits à leur plus simple expression (portes et fenêtres pendant au bout de fils, etc.), les changements à vue d'oeil font beaucoup de bruit et le plancher craque sous les pas des acteurs.

Timothy Vernon dirige avec sensibilité et crée une belle atmosphère dans les interludes qui séparent les nombreuses scènes.

« THE TURN OF THE SCREW », opéra en un prologue et deux actes, livret de Myfanwy Piper d'après la nouvelle de Henry James, musique de Benjamin Britten (1954).
Production : Opéra de Montréal. Salle Maisonneuve de la Place des Arts. Première jeudi soir. Autres représentations : sam., lun. et mer. Rideau : 20 h. Avec surtitres français et anglais.
Distribution :
La Gouvernante : Joanne Hounsell, soprano
Miles, petit orphelin : Johann Tritthardt, soprano garçon
Flora, petite orpheline, sa soeur : Éthel Guéret, soprano
Mrs Grose, leur bonne : Marcia Swanston, mezzo-soprano
Quint, ancien serviteur, fantôme : Douglas Perry, ténor
Miss Jessel, ancienne gouvernante, fantôme : Anne Saint-Denis, soprano

Mise en scène : Gina Lapinski
Décors : Russell Parkman (location, Opera Memphis)
Costumes : Malabar
Éclairages : Guy Simard
Ensemble instrumental et Michael McMahon, pianiste
Direction musicale : Timothy Vernon

Pourquoi pas la Bande Magnétik ?

ALAIN BRUNET

Quelques vocalises bulgares sont émises dans le noir. Se déployant sur cinq pistes, la Bande Magnétik est en marche. Le public du Gesù est tout ouïe. Première chanson au menu ? *Bozo* de Félix, un fanal comme un signal de bal...

Victor, le maître de piste, nous annonce béatement « un beau voyage à travers le répertoire de notre groupe ».

La bande se lance ainsi à la conquête de *Vancouver* (Véronique Sanson), Claude prend les rênes de la calèche. On rentre ensuite à *Montréal* (Pierre Huet/Robert Léger) sous la gouverne de Lana.

L'humour ne tarde pas à s'immiscer dans ce spectacle de variétés pour adultes consentants. *The Lion Sleeps Tonight*, tube d'inspiration sud-africaine, est ainsi transformé en *Le Beu est mort à soir*. Y pullulent les voix de fausset... Et pourquoi pas une tyrolienne coiffée du riff de *Smoke On The Water* (Deep Purple) ?

Et Victor nous refera le coup de la version homosexuelle de *Fais-moi mal Johnny* (Boris Vian). Les culottes à terre, fesses au vent, le tout assaisonné de quelques coups de cravache et de quelques *je vais et je viens entre tes reins*. La salle se bidonne.

La Bande Magnétik poursuit avec son célèbre collage de The Police (*Don't Stand So Close To Me* et *Every Breath You Take*), de doo wop (*Stand By Me*), de pop sixties (*O Carrol* de Neil Sedaka) et de l'intro de *Money For Nothing*, de Mark Knopfler, interprétée par Sting (*I Want My MTV...*). Jacinthe épatera ensuite la galerie avec un intermède classique. On enchaînera à l'unisson avec une version guillerette de *Pourquoi le monde est sans amour ?*

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

La Bande, du mouvement à revendre, de l'humour accessible au grand public, des voix professionnellement harmonisées, une approche théâtralisée.

Plus tard, on fera swinguer un classique de Barbara (*Dis quand reviendras-tu ?*). Et on jouera à la chaise musicale sur le thème des *Amoureux des bancs publics*, classique de Georges Brassens. On se dilatera davantage la rate avec un rock'n'roll dédié à l'anthropopithèque... *Let's do the monkey...* Suivront des imitations harmonisées d'instruments à vent dont Claude connaît les plus précieux secrets. Rien de plus prévisible. La salle est chaude, prête à une longuette variation sur un... t'aime. *Toi pour moi, moi pour moi / Car pour toujours je suis à moi.* On y ridiculise thérapies et rituels collectifs, la foule répond volontiers à l'exercice.

Et pourquoi pas ouvrir la *Lumière de nuit* (Harmonium), avant de parodier la volonté d'artistes québécois de percer aux USA (Celeene est citée, on s'en doute bien), en entonnant *Lady Marmelade*, popularisée par Patti Labelle. Pour mener à bien l'opération, on a mis la sexy Lana sur le cas, comme on l'a fait pour la citation de *Sexual Healing* (Marvin Gaye). Puis on s'achemine vers le dernier droit via un arrangement presque « latin jazz » de *Comment te dire adieu*.

On fait les adieux par des variations sur la lettre O ; Ô Canada, Ô les fraises et les framboises, O près de ma blonde, O cus pocus (du groupe hollandais Focus), O ye como va, O sole mio, etc. Ho ho ho...

La Bande Magnétik a-t-elle changé de registre ? Pas tout à fait. Du mouvement à revendre, de l'humour accessible au grand public, des voix professionnellement harmonisées, une approche théâtralisée. Mais une forme plutôt redondante, servie par des entertainers rigoureux... qui n'ont rien de virtuoses.

Le personnel, lui, a changé. Vincent Potel, spécialiste des basses fréquences (naguère le meilleur chanteur du groupe) et Christiane Raby sont partis, ils ont été remplacés par Michel Duval et Lana Carbonneau. Y demeurent Jacinthe Gauthier, Claude Gagné et Jacques « Victor » Ménard, directeur artistique et leader de la Bande.

Ce dernier a heureusement fait preuve d'entêtement. Car « sa » Bande Magnétik est à se dégotter un marché de choix... en France. Le quintette vocal revient d'une tournée de quatre mois, des salles de choix ont été remplies. Quand on pense qu'un groupe aussi pénible que Pow Wow a vendu un million de disques chez les cousins, on se dit illico pourquoi pas la Bande Magnétik ?

LA BANDE MAGNÉTIK, vendredi et samedi, au Gesu.

HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch 7 h 30 à 10 h. 9,75 $; samedi midi, déjeuner table d'hôte 22,75 $. Dim., brunch gourmand 11 h à 14 h 30, 25,50 $. 856-7787.

HOSTELLERIE RIVE GAUCHE: Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvrirons. Brunch gourmand de 11h à 15h, 17,50$ /pers. 467-4477.

Si vous désirez annoncer sous cette rubrique, appelez (514) 285-7228, du Québec 1 (800) 667-5961

La 13e saison des Musici

CLAUDE GINGRAS

La 13e saison de l'orchestre de chambre I Musici de Montréal, fondé et dirigé par Yuli Turovsky, comprendra de nouveau une série principale de six concerts présentés en alternance à la salle Maisonneuve de la Place des Arts et au Pollack Hall de l'université McGill, ainsi que 12 concerts du jeudi, à 11 h et à 17 h 45, à la salle Tudor du magasin Ogilvy et six répétitions publiques le samedi après-midi à la Chapelle historique du Bon-Pasteur.

Les solistes de la série principale seront les pianistes Menahem Pressler (Concerto K. 453 de Mozart) et Brigitte Meyer (Concerto en la mineur de Mendelssohn), la basse Enrico Fissore (*Il Maestro di cappella*, opéra bouffe de Cimarosa), la violoniste Eleonora Turovsky, violon-solo de l'orchestre (*Elegy* de Keith Jarrett) et le hautboïste Philippe Magnan (Concerto en ré mineur de Marcello et Fantaisie sur *I Vespri siciliani* de Verdi, de Pasculli).

L'ensemble de 14 cordes jouera les *Sept Dernières Paroles du Christ en croix*, de Haydn, le Quatuor à cordes de Verdi transcrit pour orchestre, la *Sinfonietta per archi* de Penderecki, la *Simple Symphony* de Britten, le Divertimento pour quatuor et orchestre de Pierre Mercure, la Symphonie pour cordes op. 118a de Chostakovitch et la Sérénade de Peter Warlock.

Par ailleurs, un programme entier sera consacré aux sérénades : Mozart, Tchaïkovsky, Turina et Virén. Enfin, pour leur concert de Noël, I Musici ont réinvité les Petits Chanteurs du Mont-Royal, cette fois pour le *Gloria* en ré majeur de Vivaldi et *Christmas Story* de Peter Mennin.

Décès du géographe Pierre Dagenais

Pierre Dagenais, le fondateur du département de géographie de l'Université de Montréal, professeur émérite et défenseur de la langue française, est mort le 26 avril, à l'âge de 86 ans. Il ne sera pas exposé mais une cérémonie religieuse sera célébrée à l'église Saint-François d'Assise de Frelighsburg le samedi 4 mai, à 11 h.

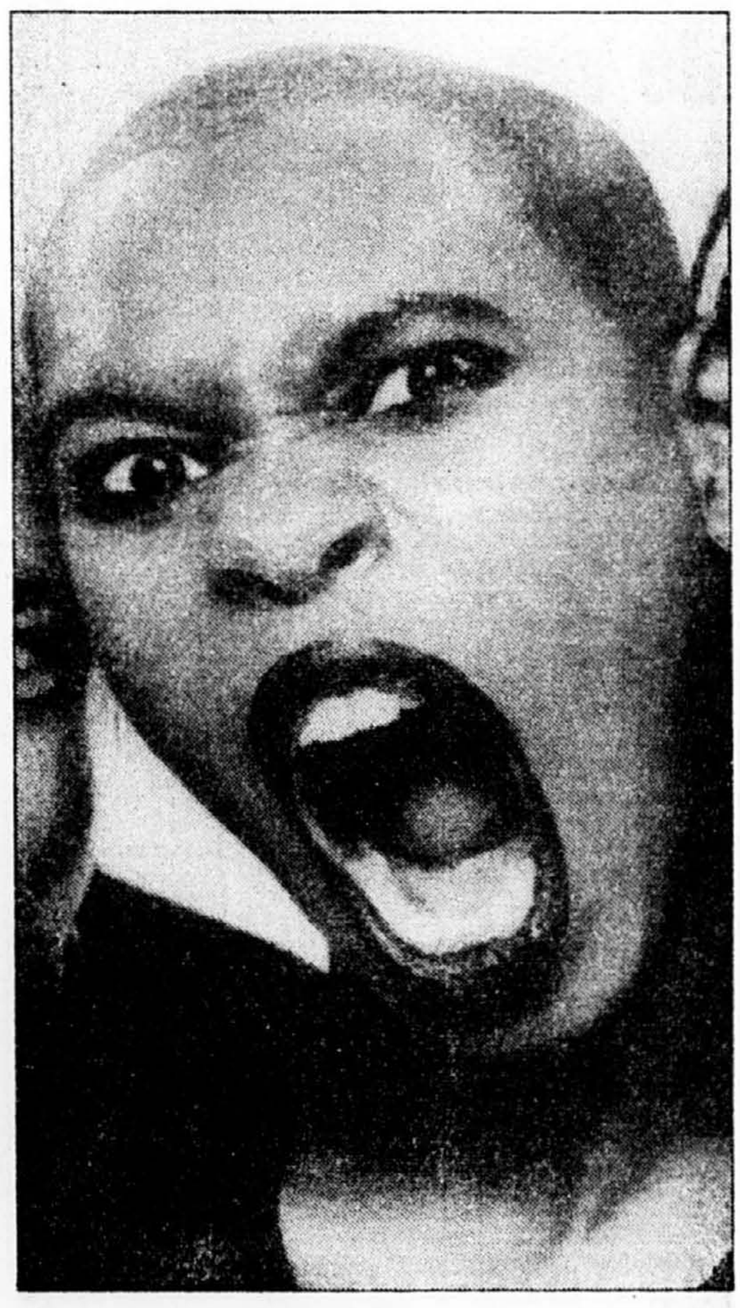

"BRAVO! Difficile de faire mieux!"
Jeanne Wolf, JEANNE WOLF'S HOLLYWOOD
13 ANS+
SHARON STONE
LA DERNIÈRE DANSE
VERSION FRANÇAISE DE: LAST DANCE
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★
CFGL 105,7 fm
Maintenant à l'affiche!
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 5000 Taschereau ★
CARREFOUR 565-0366 de l'Estrie, SHERBROOKE ★
DAUPHIN 849-FILM 2396 Beaubien est ★
LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire ★
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Céteau ★
STE-THERESE 979-4444 Place Ste-Therese ★
PLAZA REPENTIGNY 657-6452 175 Notre-Dame (angle Iberville) ★
ST-BASILE 441-7952 297 boul. Laurier ★
ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord ★
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol ★
JOLIETTE 756-4377 Joliette ★
TROIS-RIVIERES 373-1001 Impérial ★
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O. ★
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman ★
DORVAL 631-8585 260 Ave. Dorval ★
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 POINTE-CLAIRE 105 Hymus ★
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles ★
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier ★
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 5000 Taschereau ★
MAIL CAVENDISH 849-FILM Cavendish coin Kildare ★
LACORDAIRE 11 324-3000 5940 boul. Des Grandes-Prairies ★
STE-ADELE 229-7655 Cinéma Pine ★

"UN DOCUMENT PUISSANT PARCE QUE VRAI ET TERRIBLE."
Odile Tremblay, LE DEVOIR
DELITS FLAGRANTS
un film de RAYMOND DEPARDON
ASKA FILM DISTRIBUTION
CINEMA PARALLELE 843-6001 3682 ST-LAURENT

« MARIO BOLDUC EST UN SATISRISTE DE HAUT CALIBRE ET L'OREILLE UNE COMÉDIE MORDANTE AVEC UNE DISTRIBUTION ÉBLOUISSANTE ! »
Marc-André Lussier, La Presse
« AMORALITÉ EN HORS D'OEUVRE, FÉROCITÉ EN PRIME : LA FAMILLE DANS TOUTE SA GRINÇANTE HORREUR ! RENDEZ-VOUS AVEC LA MÉCHANCETÉ... HUMOUR NOIR MORDANT ! »
Odile Tremblay, Le Devoir
une présentation de ICE
AMORAL! IMMORAL! HILARANT!
L'Oreille d'un sourd
un film de Mario Bolduc
MARCEL SABOURIN JULIEN POULIN
MICHELINE LANCTÔT ANDRÉ MONTMORENCY
PAUL HÉBERT LUC PROULX
ALLIANCE MÉDIA 8 MAIN FILM L'OREILLE D'UN SOURD MARILYS DUCHARME FABIEN DUPLAS SUZANNE CLOUTIER FRANCINE LANDRY ROBERT VANHERWEGHEM YVES S'SEAN HÉLÈNE BOMBARDIER FRANCIS VAN DEN HEUVEL MARIO BOLDUC MALCOLM GUY MARIO BOLDUC
ALLIANCE
COMPLEXE 288-3141 DES JARDINS ★
LANGELIER 255-5551 Carrefour Langelier ★
LASALLE (Place) 849-FILM boul. Champlain et Bobby Power ★
BOUCHERVILLE 449-6404 Coin De Montagne et Volta ★
LAVAL (Carrefour) 688-3684 2330 boul. Le Carrefour ★
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Céteau ★
STE-THERESE 979-4444 Place Ste-Therese ★
CHATEAUGUAY 691-2463 240 St-Jean Baptiste ★
TROIS-RIVIERES 375-3277 Fleur de Lys ★
SOREL - TRACY 743-3234 St-Laurent ★
SHERBROOKE 566-8782 Maison du Cinéma 63 King O. ★
ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord ★
JOLIETTE 756-4377 Joliette ★
GRANBY 776-6808 Fleur de Lys ★
VALLEYFIELD 371-1003 De Paris ★
STE-ADELE 229-7655 Cinéma Pine ★
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol ★
Ciné-Parc CHATEAUGUAY 3 5 Km du pont Mercier 691-1310
Ciné-Parc ODEON Trans Canadienne (sortie 99) 455-0587
Ciné-Parc ST-EUSTACHE Route 15 (sortie 20 B) 472-6660
13 ANS+
2ÈME FILM AUX CINÉ-PARCS: ZIZANIE DANS LE BRONX ★

« APRÈS LE MYSTÈRE PICASSO, VOICI LE MYSTÈRE ANTONIONI. LA CLÉ DE CE MYSTÈRE, C'EST LE DÉSIR... »
LUC PERREAULT, LA PRESSE
« ★★★★1/2!
TOUT CONVERGE VERS LA BEAUTÉ DES FEMMES CARESSÉES OBSESSIVEMENT PAR LA CAMÉRA D'ANTONIONI PLUS CONTEMPLATIF QUE KIESLOWSKI. IL Y A DES LÉGENDES QUI REFUSENT DE MOURIR ET CE FILM EST SON OEUVRE-TESTAMENT. »
LOUISE BLANCHARD, LE JOURNAL DE MONTRÉAL
« LES ACTRICES QU'ANTONIONI DÉSHABILLE L'UNE APRÈS L'AUTRE SONT SI MAGNIFIQUEMENT MISES À NU QU'ON A JAMAIS LE SENTIMENT VOYEUR DE LES DÉCOUVRIR À POIL... »
LIBÉRATION
PAR-DELÀ LES NUAGES
UN FILM DE MICHELANGELO ANTONIONI
FANNY ARDANT - CHIARA CASELLI - IRENE JACOB - JOHN MALKOVICH - SOPHIE MARCEAU VINCENT PEREZ - JEAN RENO - KIM ROSSI-STUART - INÉS SASTRE - PETER WELLER ET AVEC L'AMICALE PARTICIPATION DE MARCELLO MASTROIANNI ET DE JEANNE MOREAU
13 ANS+ COMPLEXE DES JARDINS 288-3141 ★
CITÉ
ALLIANCE

"TROIS ACTEURS AU SOMMET!"
GEORGES PRIVET, VOIR
JEAN-PIERRE MARIELLE
PHILIPPE NOIRET
JEAN ROCHEFORT
avec CATHERINE JACOB et la participation de MICHEL BLANC
LES GRANDS DUCS
La comédie grand public de PATRICE LECONTE
G
CFGL 105.7 fm
La Presse
ALLIANCE
COMPLEXE DES JARDINS 288-3141 ★
LAVAL (Galeries) 686-3333 1345 boul. Le Corbusier ★
STE-ADELE 229-7655 Cinéma Pine ★

MICHEL SERRAULT
EDDY MITCHELL
SABINE AZÉMA
CARMEN MAURA
Le Bonheur est dans le Pré.
CENTRE-VILLE 849-FILM

13 ANS+
BEN STILLER
PATRICIA ARQUETTE
ALAN ALDA
Amours, Flirts et Calamités
version française de FLIRTING WITH DISASTER
PARISIEN, PLACE LASALLE, CARREFOUR LAVAL, BOUCHERVILLE, CHÂTEAUGUAY ENCORE

LE FACTEUR (IL POSTINO)
G
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. ★

Underground
un film de EMIR KUSTURICA
13 ANS+ Centre-Ville
MARCHAND DE RÊVES
13 ANS+ Centre-Ville
ALLIANCE

Non, Skin n'est pas un animal enragé

Skunk Anansie demain soir aux Foufounes Électriques

ALAIN BRUNET

Cette voix frêle, cette générosité de l'interviewée déstabilise son interlocuteur. Rien à voir avec le vavoum ! tonitruant émis par la chanteuse, sur scène comme sur disque.

« Les médias me décrivent souvent comme une lesbienne noire en furie. Ridicule. J'ai eu des conversations très courtoises avec certains journalistes. Or dans leurs articles, ils me voyaient comme une bête féroce ! » relate-t-elle en riant.

Non, Skin n'est pas un animal enragé. Bien au contraire, cette artiste afro-britannique se montre tout à fait parlable. Elle n'en demeure pas moins un redoutable animal des planches.

À Londres, Skunk Anansie, son groupe, est à s'imposer parmi les nouvelles sensations funk-métal-punk. Dans la même mouvance que tant de groupes irradiant la scène rock depuis une paire d'années, ce quatuor a fait sensation lors d'une première escale montréalaise — l'automne dernier. Demain soir aux Foufounes Électriques, Skunk Anansie devrait donner l'heure juste quant à ses potentialités de groupe-phare.

La plupart des observateurs montréalais présents au premier concert du quatuor avaient jugé plus solide la prestation sur scène que le résultat sur disque — *Paranoid & Sunburnt*, étiquette Epic. « Cela ne me surprend pas outre mesure, de commenter Skin. Lorsque nous avons enregistré *Paranoid & Sunburnt*, nous n'avions joué que quatorze fois sur scène. Il est tout à fait normal que nous soyons devenus meilleurs, après avoir passé plus d'un an sur la route. »

Skin promet que le prochain disque du groupe, dont elle prévoit l'enregistrement au terme de cette tournée nord-américaine, sera nettement supérieur au premier.

Le métissage prévaut chez Skunk Anansie ? Indeed. « Le mélange des cultures et des références est courant à Londres, estime Skin. Tant de fans écoutent plusieurs genres en même temps. Metal fans, funk fans... la capitale est représentative de ce nouveau brassage des cultures.

« Par ailleurs, les personnages de Skunk Anansie ont des vécus différents. Mais ils ont aussi des intérêts musicaux communs. »

Dans le communiqué de presse émis par le label endossant Skunk Anansie, il est écrit que Skin peste sur les questions du racisme, du sexisme et de la religion. « Il s'agit de l'illustration de notre propre expression, nuance-t-elle. Si nos chansons ont parfois une saveur politique, c'est que nous causons de ce qui nous entoure. Nous n'avons ni mission à accomplir ni message à soumettre à nos fans. Cela ne nous empêche pas de croire ferme à ce que nous chantons.

« Je ne choisis pas un sujet pour sa valeur idéologique ; un Noir ici, une femme là ! Tout ce dont je cause m'importe profondément, et je n'envisage pas les choses séparément. »

Hé ! les enfans, si ça vous chante : *275-ALLO*

SUZANNE COLPRON

Hé ! les enfants ! Que diriez-vous d'écrire une petite chanson ?

L'émission radiophonique *275-ALLO*, diffusée sur les ondes de Radio-Canada, en collaboration avec le Festival d'été de Québec 1996, vous invite à composer les paroles d'une ballade en français. Dix textes seront retenus et mis en musique par des compositeurs professionnels connus : Geneviève Paris, Daniel Lavoie, Michel Rivard, Richard Séguin...

Pour en savoir plus, écoutez ce soir, dès 19 h, une émission spéciale de *275-ALLO*, enregistrée en direct du Musée de la civilisation de Québec. En tout, une centaine d'enfants seront présents en studio. On leur enseignera, ainsi qu'aux auditeurs, les secrets des « phrases de six pieds » et des couplets de quatre lignes. Un compositeur invité en studio ajoutera une musique originale au texte. Et deux jeunes chanteront la chanson à la fin de l'émission.

Pour participer au concours, vous devez avoir entre 9 et 14 ans. Un jury, composé de représentants de la radio AM de Radio-Canada et du Festival d'été de Québec, dévoilera le nom des jeunes auteurs dont les textes auront été primés, le 14 juin, à l'émission *275-ALLO*.

Radio-Canada organisera, à l'automne, toujours avec le Festival d'été de Québec, un gala au cours duquel on pourra entendre les dix chansons lauréates, interprétées par ceux qui en auront composé la musique, les Paris, Lavoie, Rivard, Séguin et compagnie. Ces chansons seront ensuite enregistrées sur un disque compact.

Mais attention : les textes soumis doivent être dactylographiés ou manuscrits et comporter un refrain et un minimum de trois couplets. Vous devez envoyer vos textes au plus tard le 31 mai, à la **Société Radio-Canada, « Concours 275-ALLO, ça me chante », 13e étage, C.P. 6000, succ. centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3A8.**

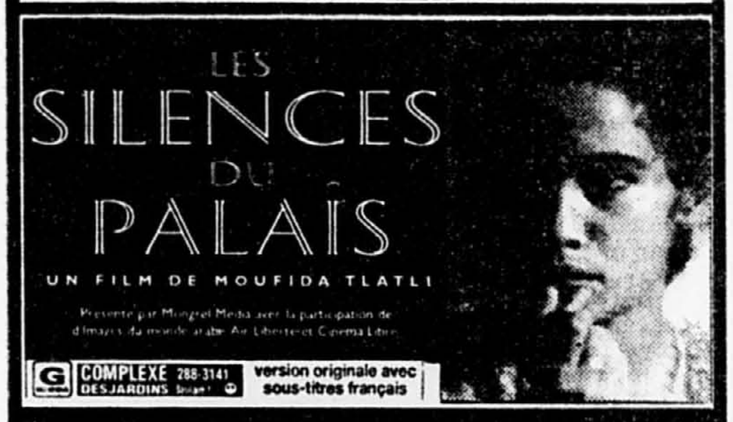

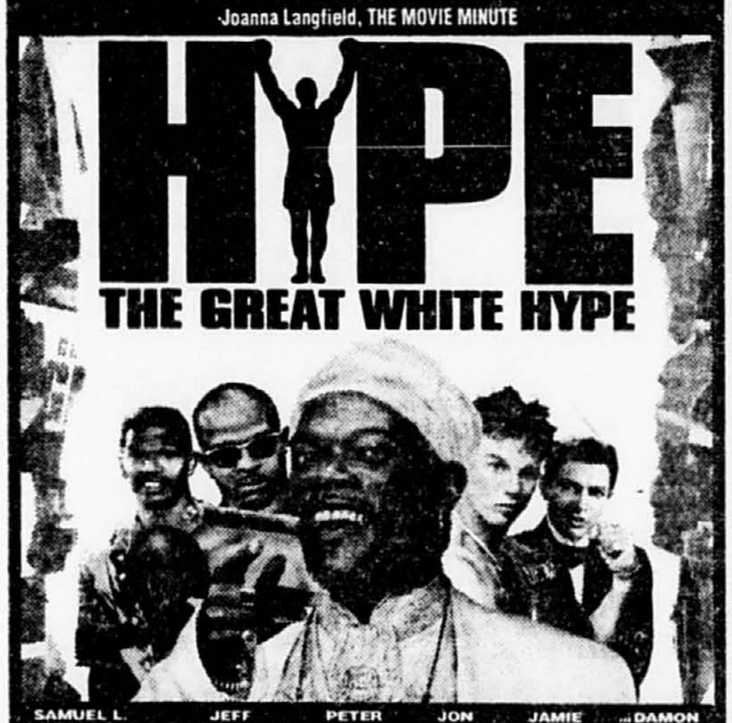

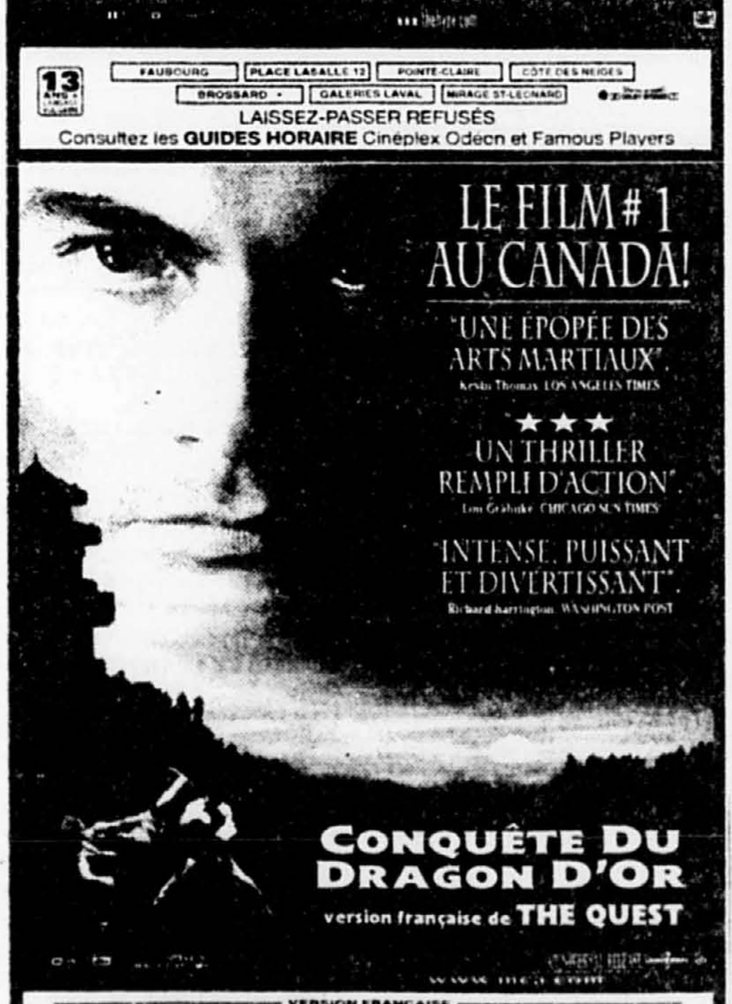

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS — ÉCRAN GÉANT! ◆ QUALITÉ DU SON! — 4,99$ EN MATINÉE TOUS LES JOURS Représentations avant 18h00

HORAIRES du 3 au 9 mai 1996 ● INFO-FILM: 866-0111

PARISIEN 480, rue Ste-Catherine O. 866-3856

LES CHUTES MULHOLLAND (13+)* 12:30-2:50-5:05-7:30-9:50
LE FACTEUR (G)* 12:35-2:55-5:25-7:40-9:55
OLIVER & COMPAGNIE (G)* 12:25-2:45-4:45
LE MAITRE DES ELEPHANTS (G)* 7:35-9:45
LA DERNIERE DANSE (13+)* 12:15-2:35-5:15-7:25-9:35
L'ENFANT NOIR (SAC) * 12:20-2:30-5:20-7:15-9:30
TERREUR EXTREME (16+)* 1:00-3:50-6:50-9:25
AMOURS, FLIRT ET CALAMITES (13+)* 12:45-3:00-5:10-7:10-9:20

CENTRE EATON 705, rue Ste-Catherine O. 985-5730

BIRDCAGE (G)* 1:15-4:15-7:00-9:30 COUCHE-TARD sam 12:00
MULHOLLAND FALLS (13+)* 12:30-2:50-5:10-7:35-10:00 COUCHE-TARD sam 12:15
FRANK & OLLIE (G)* 1:00-3:00-5:15-7:20-9:20 COUCHE-TARD sam 11:40
PALLBEARER (SAC) * 1:05-3:10-5:20-7:30-9:40 sam,dim 3:10-5:20-7:30-9:40 COUCHE-TARD sam 11:45
BABE V.F. (BAY SPECIAL) (G)* sam,dim 12:30
JAMES & THE GIANT PEACH (G)* 12:45-2:40-5:00-7:15
CELTIC PRIDE (G)* 9:15 COUCHE-TARD sam 11:30
BULLET TO BEIJING (G)* 1:30-4:30-7:10-9:50 sam,dim 2:15-4:45-7:10-9:50 COUCHE-TARD sam 12:20
BABE (BAY SPECIAL) (G)* sam,dim 12:30

LOEWS 954, rue Ste-Catherine O. 861-7437

PRIMAL FEAR (16+)* 1:15-4:00-7:00-9:50 COUCHE-TARD sam 12:30
LEAVING LAS VEGAS (S.T.F.) (16+)* 1:30-3:50-7:15-9:30 COUCHE-TARD sam 11:45
LAST DANCE (13+)* 12:30-2:45-5:10-7:35-10:00 - COUCHE-TARD sam 12:20
ANTONIA'S LINE (S.T.A.) (13+)* 12:45-3:00-5:15-7:25-9:40 COUCHE-TARD sam 11:55
KIDS IN THE HALL:BRAIN CANDY (G)* 1:00-2:55-4:50-7:10-9:10 COUCHE-TARD sam 11:20 mer 1:00-2:55-4:50-9:45

PALACE 6 698, rue Ste-Catherine O. 866-6991

2$ MATINEES (avant 18h00) 2,50$ EN SOIREE

JUMANJI (G)* 12:10-2:30-4:50-7:00-9:10 COUCHE-TARD ven,sam 11:25
THE JUROR (16+)* 1:10-4:00-6:50-9:20 COUCHE-TARD ven,sam 11:55
BROKEN ARROW (16+)* 12:00-2:20-4:30-7:20-9:40 - COUCHE-TARD ven,sam 12:05
SCREAMERS (13+)* 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30 COUCHE-TARD ven,sam 11:45
FROM DUSK TILL DAWN (18+)* 12:20-2:50-5:10-7:30-9:50 COUCHE-TARD ven,sam 12:15
EYE FOR AN EYE (13+)* 12:40-3:00-5:15-7:45-10:00 - COUCHE-TARD ven,sam 12:20

DORVAL 260, ave. Dorval 631-8586

ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$ MARDI & MERCREDI 4,25$ ENFANTS & AGE D'OR 4,25$

THE QUEST (13+)* 7:35-10:05 sam,dim 1:30-3:55-7:35-10:05
BULLET TO BEIJING (G)* 7:05-9:55 sam,dim 1:15-4:10-7:05-9:55
BARB WIRE (13+)* 7:15-9:35 sam,dim 1:00-3:25-7:15-9:35
LAST DANCE (13+)* 7:25-9:45 sam,dim 1:45-4:20-7:25-9:45

GREENFIELD PARK 3620, boul. Taschereau 671-6129

2$ MATINEES (avant 18h00) 2,50$ EN SOIREE

BROKEN ARROW (16+) 7:15-9:40 sam,dim 2:00-7:15-9:40
JUMANJI (G) 7:00-9:15 sam,dim 2:15-7:00-9:15
EYE FOR AN EYE (13+) 7:30-9:25 sam,dim 2:30-7:30-9:25

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095

OLIVER & COMPANY (G)* ven,sam,dim,mar 1:40-3:35-5:35
GOLDENEYE (13+)* 7:25-10:05
JAMES & THE GIANT PEACH (G)* 1:15-3:15-5:15-7:15 lun,mer,jeu 7:15
CELTIC PRIDE (G)* 9:30
PALLBEARER (SAC) * 2:10-4:20-7:05-9:20 lun,mer,jeu 7:05-9:20
PRIMAL FEAR (16+)* 1:50-4:25-7:10-9:55 lun,mer,jeu 7:10-9:55
MULHOLLAND FALLS (13+)* 1:20-4:00-7:20-9:55 lun,mer,jeu 7:20-9:55
HOMEWARD BOUND II (G)* ven,sam,dim,mar 1:30
BIRDCAGE (G)* 4:10-7:00-9:35 lun,mer,jeu 7:00-9:35
LAST DANCE (13+)* 2:00-4:30-7:30-10:00 lun,mer,jeu 7:30-10:00
JANE EYRE (G)* 7:35-10:10 ven,mar 1:00-3:45-7:35-10:10 sam,dim 3:45-7:35-10:10
BABE (BAY SPECIAL) (G)* sam,dim 1:00

F.P.8-GREENFIELD PK 5000, boul. Taschereau 672-2229

PALLBEARER (SAC) * 1:10-3:30-7:10-9:20 lun,jeu 7:10-9:20
TERREUR EXTREME (16+)* 1:20-4:00-6:50-9:30 lun,jeu 6:50-9:30
LES CHUTES MULHOLLAND (13+)* 1:20-3:45-7:25-9:45 sam,dim 3:45-7:25-9:45 lun,jeu 7:25-9:45
BABE V.F. (BAY SPECIAL) (G)* sam,dim 1:00
MULHOLLAND FALLS (13+)* 1:15-3:40-7:20-9:40 lun,jeu 7:20-9:40
LAST DANCE (13+)* 1:00-3:20-7:00-9:10 lun,jeu 7:00-9:10
PRIMAL FEAR (16+)* 1:30-4:10-6:55-9:35 lun,jeu 6:55-9:35
OLIVER & COMPAGNIE (G)* ven,sam,dim,mar,mer 12:55-2:50-4:40
L'OEIL DE FEU:GOLDENEYE (13+)* 7:15-9:50
LA DERNIERE DANSE (13+)* 1:05-3:25-7:05-9:15 lun,jeu 7:05-9:15

LAVAL 1600, boul. Le Corbusier 688-7776

OLIVER & COMPAGNIE (G)* 1:10-3:00-4:50 sam,dim 3:00-4:50
BIRDCAGE (G)* 6:40-9:20
BABE V.F. (BAY SPECIAL) (G)* sam,dim 1:00
PRIMAL FEAR (16+)* 1:15-3:55-7:05-9:45 COUCHE-TARD sam 12:20
LA DERNIERE DANSE (13+)* 1:45-4:30-7:15-9:30 - COUCHE-TARD sam 11:55
LE MAITRE DES ELEPHANTS (G)* 9:50 sam,dim 4:10-9:50
BULLET TO BEIJING (G)* 7:25 sam,dim 1:20-7:25
TERREUR EXTREME (16+)* 1:05-3:45-7:00-9:40 - COUCHE-TARD sam 12:15
BABE (BAY SPECIAL) (G)* sam,dim 1:00
EXECUTIVE DECISION (13+)* 6:50-9:35 sam,dim 1:30-4:05-6:50-9:35
LAST DANCE (13+)* 1:20-3:40-7:20-10:00 COUCHE-TARD sam 12:05
MULHOLLAND FALLS (13+)* 1:30-4:20-7:30-9:50 - COUCHE-TARD sam 12:00
LES CHUTES MULHOLLAND (13+)* 1:35-4:40-7:10-9:35 - COUCHE-TARD sam 11:45
PALLBEARER (SAC) * 1:40-4:00-7:15-9:25 COUCHE-TARD sam 11:35
UP CLOSE & PERSONAL (G)* 9:10
JAMES & THE GIANT PEACH (G)* 7:00 sam,dim 1:05-3:20-5:10-7:00
OLIVER & COMPANY (G)* sam,dim 1:25
CELTIC PRIDE (G)* sam,dim 3:30
L'OEIL DE FEU:GOLDENEYE (13+)* 6:50-9:30 COUCHE-TARD sam 12:10

CINEMA ANGRIGNON 7077, boul. Newman 366-2463

LES CHUTES MULHOLLAND (13+)* 1:30-4:00-7:15-9:40 sam,dim 4:00-7:15-9:40 lun,jeu 7:15-9:40
BABE V.F. (BAY SPECIAL) (G)* sam,dim 1:10
LAST DANCE (13+)* 1:15-3:40-7:25-9:45 lun,jeu 7:25-9:35
LA DERNIERE DANSE (13+)* 1:25-3:45-7:35-10:05 lun,jeu 7:35-10:05
PALLBEARER (SAC) * 1:05-4:30-7:20-9:30 lun,jeu 7:20-9:30
GOLDENEYE (13+)* 1:45-4:50-7:40-10:10 lun,jeu 7:40-10:10
OLIVER & COMPANY (G)* ven,mar,mer 2:00-4:40
BIRDCAGE (G)* 7:30-9:55
BABE (BAY SPECIAL) (G)* sam,dim 1:00
MULHOLLAND FALLS (13+)* 1:40-4:25-7:00-9:30 lun,jeu 7:00-9:30
JAMES & THE GIANT PEACH (G)* 1:50-3:50-6:45 lun,jeu 6:45
CELTIC PRIDE (G)* 9:10
OLIVER & COMPAGNIE (G)* ven,sam,dim,mar,mer 1:55-5:00
TERREUR EXTREME (16+)* 7:05-9:50
PRIMAL FEAR (16+)* 1:20-4:10-7:10-10:00 lun,jeu 7:10-10:00

VERSAILLES Place Versailles 353-7880

OLIVER & COMPAGNIE (G)* ven,mar,mer 1:00-3:30 sam,dim 3:30
PRIMAL FEAR (16+)* 7:05-9:45
BABE V.F. (BAY SPECIAL) (G)* sam,dim 1:00
TERREUR EXTREME (16+)* 1:15-4:00-7:10-9:50 lun,jeu 7:10-9:50
LES CHUTES MULHOLLAND (13+)* 1:30-3:50-6:50-9:10 lun,jeu 6:50-9:10
LA DERNIERE DANSE (13+)* 1:40-4:10-7:20-9:35 lun,jeu 7:20-9:35
LAST DANCE (13+)* 1:50-4:20-7:30-9:55 lun,jeu 7:30-9:55
MULHOLLAND FALLS (13+)* 1:20-3:35-7:00-9:30 lun,jeu 7:00-9:30

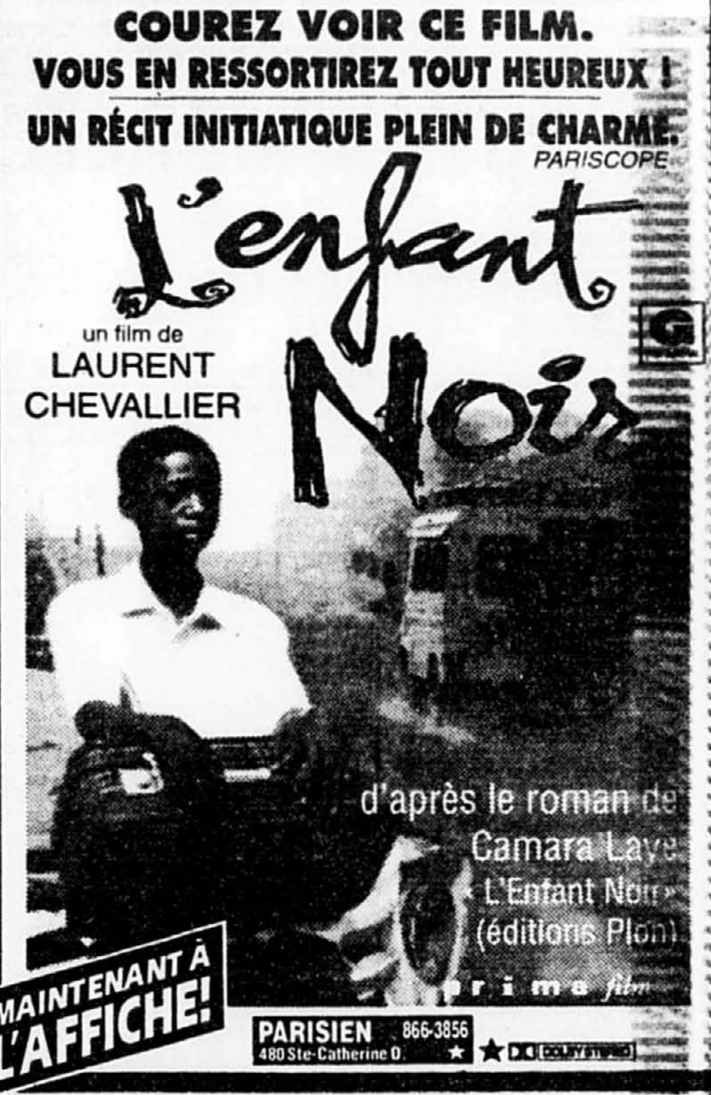

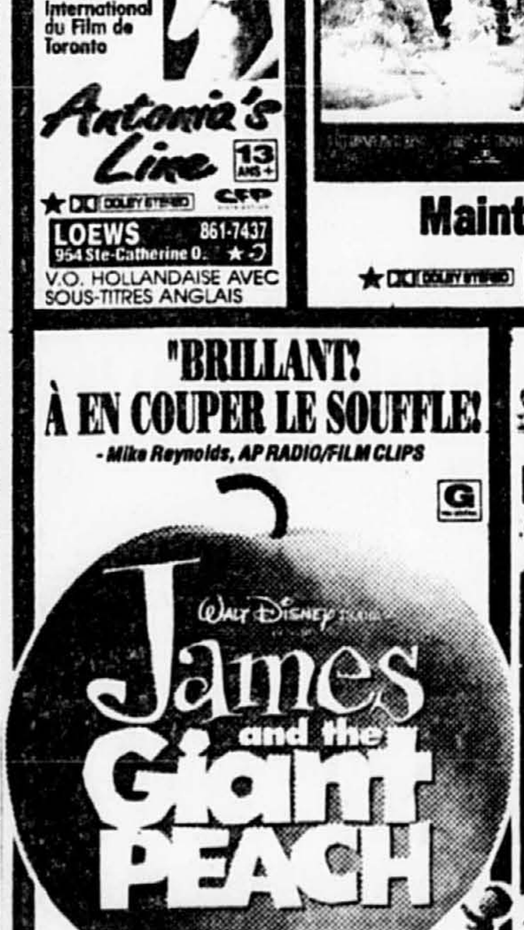

GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON

MATINÉES TOUS LES JOURS À 4,99$
toutes représentations avant 18h00
Pour informations, appelez 849-3456 FILM de 11h00 à 22h00

DU 5 MAI AU 9 MAI 1996

ATWATER Place Alexis-Nihon - 935-4246
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 1:00 - 3:15 - 5:25 - 7:30 - 9:45
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:20
SUNSET PARK (v.o. anglaise) (G) ★ 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30

BERRI 1280, rue St-Denis - 288-2115
BARB WIRE (v. française) (13 ans) ★ 1:30 - 3:35 - 5:35 - 7:40 - 9:45
DERNIÈRE MARCHE (LA) (v.o. française) (13 ans) ★ 1:35 - 4:00 - 7:00 - 9:35
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ 1:45 - 4:10 - 7:05 - 9:25
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) ★ 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (LA) (v. française) (G) 1:40 - 4:15 - 7:15 - 9:45 Exc. 9 Mai: 1:40 - 4:15 - 9:45

BOUCHERVILLE PV Autoroute 20, sortie Boul. Mortagne - 449-6404
BARB WIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:35 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:40
OBSESSION MORTELLE (v.o. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:05 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:35 - 7:45 - 9:55 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:45 - 9:55
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:30
DERNIÈRE MARCHE (LA) (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:50 - 4:15 - 7:30 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:45
AMOURS, FLIRT ET CALAMITÉS (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 5:30 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 9:35
SUPPLÉANT (LE) (v. française) (16 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 3:00 - 7:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25
MME WINTERBOURNE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:00 - 7:05 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:25
VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (LA) (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:20
L'OREILLE D'UN SOURD (v.o. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:35 - 5:40 - 7:40 - 9:50 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:40 - 9:50
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:10 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:10

BROSSARD PV Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau - 465-5906
MME WINTERBOURNE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:00 - 7:00 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:10
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:10 - 5:10 - 7:20 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:30
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:15
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 3:40 - 5:35 - 7:35 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:40
GREAT WHITE HYPE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) • / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:30 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:25 / Laissez-passer refusés
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:20 - 5:20 - 7:25 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:35
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:05 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20

CAVENDISH (Mail) Cavendish, coin Kildare - 485-7111
ALL DOG GOES TO HEAVEN II (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20 / Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
MRS. WINTERBOURNE (v.o. anglaise) (G) ★ 7:15 - 9:30
MULHOLLAND FALLS (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:20
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:35
LAST DANCE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:35 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:40
JAMES AND THE GIANT PEACH (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:20 - 5:10 - 7:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00
SUNSET PARK (v.o. anglaise) (G) ★ / 9:00
JANE EYRE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 4:00 - 7:10 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30
PALLBEARER (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:35
BIRDCAGE (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:10 - 7:00 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:25

CENTRE-VILLE 2001, Université, Station Metro McGill - 849-FILM
MARCHAND DE RÊVES (v. française) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 7:00 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00
STARMAKER (THE) (v.o. s.-titres anglais) (G) / 4:15 - 9:25
EXECUTIVE DECISION (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25 Ven., Lun. et Jeu.: 4:00 - 7:00 - 9:25
MRS WINTERBOURNE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:00 - 9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 4:30 - 7:00 - 9:15
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 / Ven., Lun., Jeu.: 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
MME WINTERBOURNE (v. française) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 7:00 Ven., Lun., Jeu.: 7:00
RICHARD III (v. française) (13 ans) 4:20 - 9:30
RICHARD III (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:35 / Ven., Lun., Jeu.: 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:35
UNDERGROUND (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 5:00 - 8:00 Ven., Lun. et Jeu.: 5:00 - 8:00
BONHEUR EST DANS LE PRÉ (LE) (v.o. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:00 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:30 - 7:00 - 9:20
NELLY & M. ARNAUD (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:15 - 7:00 - 9:15

COMPLEXE DESJARDINS Basilaire 1 - 288-3141
SILENCES DES PALAIS (LES) (G) (v.o. s.-titres français) / 1:30 - 4:05 - 6:45 - 9:10
PAR DELÀ DES NUAGES (v.o. française) (13 ans) ★ / 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:25
L'OREILLE D'UN SOURD (v.o. française) (13 ans) / 1:50 - 4:15 - 7:00 - 9:20
GRAND DUCS (LES) (v.o. française) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

CÔTE-DES-NEIGES 6700, Côte-des-Neiges - 344-1001
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:35
PRIMAL FEAR (v.o. anglaise) (16 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:25 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30
GREAT WHITE HYPE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun., Jeu.: 7:30 - 9:30 Laissez-passer refusés
OLIVER AND COMPANY (v.o. anglaise) (G) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation

SUITE...

CÔTE-DES-NEIGES ...SUITE
SUBSTITUTE (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ★ / 7:10 - 9:25
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:35 - 7:35 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:40
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:35
BIRDCAGE (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:30 - 7:00 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:20

CRÉMAZIE 8610, rue St-Denis - 849-FILM
CHUTES MULHOLLAND (LES) (v. française) (13 ans) ★ Sam. et Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 / Sem.: 8:00

DAUPHIN 2396 est, rue Beaubien - 721-6060
DERNIÈRE DANSE (v. française) (13 ans) ★ Sam. et Dim.: 1:55 - 4:05 - 7:00 - 9:05 Sem.: 7:00 - 9:05
COMMENT ET LE POURQUOI (LE) (v.o. s.-titres français) / Sam. et Dim.: 2:00 - 3:50 - 5:40 - 7:30 - 9:20 / Sem.: 7:30 - 9:20

DÉCARIE TOUS LES FILMS 4,00$ — Decarie, coin Vezina - 849-FILM — 2,00$ MARDI & MER
DEAD MAN WALKING (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:25 Sam. et Sem.: 7:00 - 9:25
CELTIC PRIDE (v.o. anglaise) (G) Dim.: 2:15 - 7:15 / Sam. et Sem.: 7:15
FEAR (v.o. anglaise) (13 ans) Dim.: 4:15 - 9:30 / Sam. et Sem.: 9:30

ÉGYPTIEN 1455, rue Peel - 849-FILM
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 1:00 - 3:20 - 5:25 - 7:35 - 9:45
DEAD MAN WALKING (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
JANE EYRE (v.o. anglaise) (G) ★ 2:05 - 4:25 - 7:05 - 9:30

FAUBOURG 1616 ouest, rue Ste-Catherine - 932-2230
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25
GREAT WHITE HYPE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:35 Laissez-passer refusés
FARGO (v.o. anglaise) (16 ans) ★ 1:00 - 3:00 - 5:05 - 7:10 - 9:20
FLIRTING WITH DISASTER (v.o. anglaise) ★ / 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:30 - 9:30

- LES CINÉMAS GUZZO -

LACORDAIRE 11 Coin Lacordaire et Des Grandes Prairies - 324-3000
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Ven. au Lun.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Mar. au Jeu.: 7:00 - 9:00 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00
MULHOLLAND FALLS (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Ven. au Lun.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:25 - 9:35 Mar. au Jeu.: 7:25 - 9:35 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:40
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Ven. au Lun.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Mar. au Jeu.: 7:05 - 9:05 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Ven. au Lun.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Mar. au Jeu.: 7:20 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:20
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Ven. au Lun.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Mar. au Jeu.: 7:30 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30
MRS. WINTERBOURNE (v.o. anglaise) (G)★ Ven. au Lun.: 1:30 - 7:00 / Mar. au Jeu.: 7:00
SUBSTITUTE (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ★ Ven. au Lun.: 3:40 - 9:10 / Mar. au Jeu.: 9:10 Couche tard: Ven., Sam.: 11:20
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Ven. au Lun.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 Mar. au Jeu.: 7:10 - 9:10 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:10
FEAR (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Ven. au Lun.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Mar. au Jeu.: 7:15 - 9:15 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:15
LAST DANCE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Ven. au Lun.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Mar. au Jeu.: 7:15 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:25
DEAD MAN WALKING (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / 9:20
BRIDCAGE (THE) (v.o. anglaise) (G) ✓ Ven. au Lun.: 1:05 - 3:30 - 7:00 Mar. au Jeu.: 7:00 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:40
EXECUTIVE DECISION (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / Ven. au Lun.: 4:30 - 7:00 - 9:30 Mar. au Jeu.: 7:00 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:50
OLIVER ET COMPAGNIE (v. française) (G) ★ / Ven. au Lun.: 1:05 - 2:45 Mar. au Jeu.: Aucune représentation

LANGELIER Carrefour Langelier - 255-5551
OBSESSION MORTELLE (v. française) (13 ans) ✓ / Sam., Dim.: 1:00 - 5:00 - 9:15 Sem.: 9:15
MME WINTERBOURNE (v. française)(G)★ Sam., Dim.: 2:55 - 7:00 / Sem.: 7:00 Couche tard: Ven., Sam.: 11:10
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Sem.: 7:05 - 9:05 Couche tard: Ven., Sam.: 11:05
VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (LA) (v. française) (G) ★ Sam., Dim.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Sem.: 7:20 - 9:20 Couche tard: Ven., Sam.: 11:20
L'OREILLE D'UN SOURD (v.o. française) (13 ans) Sam., Dim.: 12:45 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30 Sem.: 7:20 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:40
BARB WIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00 Couche tard: Ven., Sam.: 11:00
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) ✓ Sam., Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 Sem.: 7:10 - 9:10 Couche tard: Ven., Sam.: 11:10

STE-THÉRÈSE Plaza Ste-Therese — POUR L'HORAIRE APPELEZ 979-4444

TERREBONNE 1071, Chemin du Côteau — POUR L'HORAIRE APPELEZ 471-6644

LASALLE (PLACE) Angle boul. Champlain et Bishop Power - 849-FILM
VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (LA) (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:25 - 3:50 - 7:05 - 9:30 Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:30
GREAT WHITE HYPE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:10 / Ven., Lun., Jeu.: 7:10 - 9:10 Laissez-passer refusés
BARB WIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:35 / Ven., Lun., Jeu.: 7:25 - 9:35
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun., Jeu.: 7:30 - 9:40
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:25 / Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:25
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:35 / Ven., Lun., Jeu.: 7:25 - 9:35
MME WINTERBOURNE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:55 - 7:05 - 9:20 Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:20
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 3:45 - 7:00 - 9:15 Ven., Lun., Jeu.: 7:00 - 9:15
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:05 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:30 / Ven., Lun., Jeu.: 7:25 - 9:30

SUITE...

LASALLE(PLACE) ...SUITE
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30 / Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:30
SUNSET PARK (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 3:45 - 7:10 Ven., Lun., Jeu.: 7:10
AMOURS FLIRT ET CALAMITÉS (v. française) (13 ans) ★ / 9:25
L'OREILLE D'UN SOURD (v.o. française) (13 ans) / Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun., Jeu.: 7:00 - 9:15

LAVAL 2000 Centre 2000 - 3195 ouest, boul. St-Martin - 849-FILM
BARB WIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem.: 7:30 - 9:30
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) Sam., Dim.: 2:00 - 4:00 - 7:15 - 9:15 Sem.: 7:15 - 9:15

LAVAL (Carrefour) 2330, boul. Le Carrefour - 688-3684
L'OREILLE D'UN SOURD (v.o. française) (13 ans) / Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:45 - 4:15 - 7:05 - 9:15 / Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:15
VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (LA) (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35 / Ven., Lun., Jeu.: 7:35 - 9:35
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35 / Ven., Lun., Jeu.: 7:35 - 9:35
SUNSET PARK (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar., Mer.: 4:00 - 9:20 Ven., Lun., Jeu.: 9:20
AMOURS, FLIRT ET CALAMITÉS (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:50 - 7:10 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:30
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:30

LAVAL (Galeries) 1545, boul. Carbusier - 686-9333
GRANDS DUCS (LES) (v.o. française) ★ Sam., Dim., Mar. Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 / Ven., Lun., Jeu.: 7:10 - 9:10
OBSESSION MORTELLE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:00
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Ven., Lun., Jeu.: 7:00 - 9:00
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 12:50 - 2:55 - 5:05 - 7:20 - 9:30 / Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:30
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 12:50 - 2:55 - 5:05 - 7:20 - 9:30 / Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:30
ASTÉRIX ET LES INDIENS (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
FEAR (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / 7:10 - 9:10
MME WINTERBOURNE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:05 - 9:20 Ven., Lun., Jeu.: 7:05 - 9:20
GREAT WHITE HYPE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 / Ven., Lun., Jeu.: 7:15 - 9:15 Laissez-passer refusés

LONGUEUIL (Place) 825, St-Laurent O. - 849-FILM
BARB WIRE (v. française) (13 ans) Sam., Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30 Sem.: 7:20 - 9:30
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) / Sam. et Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Sem.: 7:30 - 9:30

POINTE-CLAIRE 6361, Trans-Canadienne - 630-7286
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:05 - 7:10 - 9:10 / Ven., Lun., Jeu.: 7:10 - 9:10
GREAT WHITE HYPE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 / Ven., Lun., Jeu.: 7:10 - 9:10 Laissez-passer refusés
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun., Jeu.: 7:10 - 9:20
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun., Jeu.: 7:30 - 9:30
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:25 / Ven., Lun., Jeu.: 7:20 - 9:25
SUNSET PARK (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun., Jeu.: 7:30 - 9:30

LES CINÉ-PARCS SONT OUVERTS VEN., SAM., DIM.

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY 6 km du Pont Mercier 849-FILM
BARB WIRE (v. française) (13 ans) 2e film: SUSPECTS DE CONVENANCE (v. française) (13 ans)
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) 2e film: MME WINTERBOURNE (v. française) (G)
L'OREILLE D'UN SOURD (v.o. française) (13 ans) 2e film: ZIZANIE DANS LE BRONX (v. française) (13 ans)

CINÉ-PARC LAVAL Route 15 (sortie 14) 849-FILM
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) 2e film: USUAL SUSPECTS (v.o. anglaise) (13 ans)
L'OEIL DE FEU: GOLDEN EYE (v. française) (13 ans) 2e film: CAGE DE MA TANTE (LA) (v. française) (G)
TERREUR EXTRÊME (v. française) (16 ans) 2e film: OEIL POUR OEIL (v. française) (13 ans)
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) 2e film: MME WINTERBOURNE (v. française) (G)

CINÉ-PARC ODEON Trans-Canadienne (sortie 95) 655-0692
BARB WIRE (v. française) (13 ans) 2e film: SUSPECTS DE CONVENANCE (v. française) (13 ans)
L'OREILLE D'UN SOURD (v.o. française) (13 ans) 2e film: ZIZANIE DANS LE BRONX (v. française) (13 ans)

CINÉ-PARC ORFORD Routes 10 et 55 (sortie 123) 843-9575
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) 2e film: JUMANJI (v. française) (G)
BARB WIRE (v. française) (13 ans) 2e film: TRAIN D'ENFER (v. française) (13 ans)

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE Route 15 (sortie 21) 467-0402
BARB WIRE (v. française) (13 ans) 2e film: SUSPECTS DE CONVENANCE (v. française) (13 ans)
OBSESSION MORTELLE (v. française) (13 ans) 2e film: SGT BILKO (v. française) (G)
L'OREILLE D'UN SOURD (v.o. française) (13 ans) 2e film: ZIZANIE DANS LE BRONX (v. française) (13 ans)
DÉCISION AU SOMMET (v.française) (13 ans) 2e film: DIABOLIQUE (v. française) (13 ans)
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) 2e film: MRS WINTERBOURNE (v.o. anglaise) (G)

CINÉ-PARC ST-HILAIRE Route 20 (sortie 115) 849-FILM
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) 2e film: TRAIN D'ENFER (v. française) (13 ans)
L'OEIL DE FEU: GOLDEN EYE (v. française) (13 ans) 2e film: CAGE DE MA TANTE (LA) (v. française) (G)

PV PRÉ-VENTE ACHAT DE BILLETS 3 JOURS À L'AVANCE — dts — SDDS — DOLBY STEREO

VERSION FRANÇAISE
BERRI 288-2115 — LANGELIER 255-5551 — LASALLE (Place) 849-FILM — LAVAL 2000 849-FILM — LONGUEUIL (Place) 849-FILM
STE-THÉRÈSE 979-4444 — TERREBONNE 471-6644 — BOUCHERVILLE 449-6404 — CHÂTEAUGUAY ENCORE 691-2463 — ST-JÉRÔME 436-5944
SHAWINIGAN 539-6700 — ST-JEAN 347-2037 — ST-HYACINTHE 773-9492 — TROIS-RIVIÈRES 375-3277 — SHERBROOKE 566-8782
DRUMMONDVILLE 474-6926 — GRANBY 776-6908 — JOLIETTE 752-0366 — ST-BASILE 441-7952 — SOREL - TRACY 743-3234
PLAZA REPENTIGNY 657-6452 — VALLEYFIELD 371-1003 — Ciné-Parc CHÂTEAUGUAY — Ciné-Parc DRUMMOND — Ciné-Parc JOLIETTE
Merci à — Ciné-Parc ODEON — Ciné-Parc ORFORD — Ciné-Parc ST-EUSTACHE — 2e film aux ciné-parcs
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
ATWATER 935-4246 — LACORDAIRE 11 324-3000 — LASALLE (Place) 849-FILM — POINTE-CLAIRE 630-7286 — CÔTE-DES-NEIGES 344-1001
LAVAL (Carrefour) 688-3684 — DORVAL 631-8586 — BROSSARD 465-5906 — STE-ADÈLE 229-7655 — Ciné-Parc LAVAL
COMPOSEZ LE 1-888-4-TRIUMPH POUR REJOINDRE LE REPRÉSENTANT TRIUMPH LE PLUS PRÈS AFIN DE VOIR UNE MOTO COMME CELLE DE BARB

CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRE CINEPLEX ODÉON ET FAMOUS PLAYERS

RICHARD III
IAN McKELLEN ANNETTE BENING ROBERT DOWNEY, JR
CENTRE-VILLE 849-FILM — en version française et en version originale anglaise — ALLEGRO

GAGNANT DE L'OSCAR MEILLEURE ACTRICE : SUSAN SARANDON
SUSAN SARANDON SEAN PENN
UN FILM DE TIM ROBBINS
LA DERNIÈRE MARCHE
version française de DEAD MAN WALKING
PolyGram

VERSION FRANÇAISE
BERRI 288-2115 — BOUCHERVILLE 449-6404 — SHERBROOKE 566-8782 — TROIS-RIVIÈRES 375-3277
ST-HYACINTHE 773-9492 — SHAWINIGAN 539-6700 — ST-JEAN 346-4141 — CHÂTEAUGUAY 691-2463
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
EGYPTIEN 849-FILM — LACORDAIRE 11 324-3000 — DÉCARIE 849-FILM

Shirley MacLaine Richy Lake Brendan Frazser
MME WINTERBOURNE
version française de MRS. WINTERBOURNE
Distribué par les films Columbia Tri-Star du Canada — TRI STAR
VERSION FRANÇAISE
CENTRE-VILLE 849-FILM — LASALLE (Place) 849-FILM — LAVAL (Galeries) 686-9333 — LANGELIER 255-5551
TERREBONNE 471-6644 — STE-THÉRÈSE 979-4444 — BOUCHERVILLE 449-6404 — BROSSARD 465-5906
ST-HYACINTHE 773-9492 — CHÂTEAUGUAY 691-2463 — SHAWINIGAN 539-6700 — ST-JÉRÔME 438-0133
DRUMMONDVILLE 474-6926 — SHERBROOKE 566-8782 — ST-BASILE 441-7952 — VALLEYFIELD 371-1003
Ciné-Parc CHÂTEAUGUAY — Ciné-Parc LAVAL — 2e film aux ciné-parcs: MAGIE NOIRE
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
CENTRE-VILLE 849-FILM — CAVENDISH (Mail) 485-7111 — LACORDAIRE 11 324-3000 — Ciné-Parc ST-EUSTACHE
2e film au ciné-parc: THE CRAFT

SUNSET PARK
EN VERSION ORIGINALE ANGLAISE
DISTRIBUÉ PAR LES FILMS COLUMBIA TRI-STAR DU CANADA
Visitez le site SONY PICTURES ENTERTAINMENT sur http://www.sony.com
ATWATER 935-4246 — LASALLE (Place) 849-FILM — CAVENDISH (Mail) 485-7111 — POINTE-CLAIRE 630-7286
LAVAL (Carrefour) 688-3684 — LE MIRAGE 324-CINE

QUEL SORT VOUS RÉSERVENT-ELLES?

CKOI 96,9 FM
VERSION FRANÇAISE
BERRI 288-2115 — LANGELIER 255-5551 — LASALLE (Place) 849-FILM — LAVAL (Carrefour) 688-3684
BOUCHERVILLE 449-6404 — BROSSARD 465-5906 — CHÂTEAUGUAY 691-2463 — ST-JÉRÔME 436-5944
TERREBONNE 471-6644 — STE-THÉRÈSE 979-4444 — ST-HYACINTHE 773-9492 — SHERBROOKE 566-8782
VALLEYFIELD 371-1003 — TROIS-RIVIÈRES 375-3277 — GRANBY 776-6908 — DRUMMONDVILLE 474-6926
SOREL - TRACY 743-3234 — PLAZA REPENTIGNY 657-6452 — JOLIETTE 756-4377 — Ciné-Parc CHÂTEAUGUAY
Ciné-Parc LAVAL — Ciné-Parc ORFORD — Ciné-Parc ST-HILAIRE — 2EME FILM AUX CINÉ-PARCS
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
EGYPTIEN 849-FILM — LACORDAIRE 11 324-3000 — LASALLE (Place) 849-FILM — POINTE-CLAIRE 630-7286
CAVENDISH (Mail) 485-7111 — BROSSARD 465-5906 — STE-ADÈLE 229-7655 — LAVAL (Galeries) 686-9333
Ciné-Parc ST-EUSTACHE — 2EME FILM AU CINÉ-PARC: MRS. WINTERBOURNE
VISITEZ LE SITE SONY PICTURES ENTERTAINMENT SUR http://www.sony.com

LA COMÉDIE #1 AU CANADA!

"Un Film Adorable Rempli De Magie Et De Subtilités, Avec De Chaleureuses Petites Vérités. J'ai Vraiment Aimé Ce Film."
Roger Ebert, SISKEL & EBERT

"Deux Fois Bravo!"
SISKEL & EBERT

"Une Comédie Romantique Des PLus Subtiles. Uma Thurman Est Des Plus Amusantes. Janeane Garofalo Nous Offre Une Charmante Interprétation."
Janet Maslin, THE NEW YORK TIMES

Uma Thurman Janeane Garofalo

version française de THE THRUTH ABOUT CATS & DOGS

VERSION FRANÇAISE
BERRI — LANGELIER — PLACE LASALLE 12 — CARREFOUR LAVAL
BOUCHERVILLE — TROIS-RIVIÈRES — SHERBROOKE
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
LE FAUBOURG — LACORDAIRE 11 — CÔTE DES NEIGES — PLACE LASALLE 12
POINTE-CLAIRE — GALERIES LAVAL — BROSSARD
Consultez les guides horaire CINEPLEX ODEON

Le théâtre de magie Houdini dans le Vieux-Port

Le Vieux-Port de Montréal accueillera tout au long de l'été le Théâtre de magie Houdini.« Le magicien ressemble au dirigeant d'entreprise moderne à bien des égards », affirment les organisateurs. « Il est toujours bien préparé pour atteindre ses objectifs, il stimule l'attention des gens, les déstabilise et passe son message de façon percutante. » Le spectacle s'adresse aux groupes et aux entreprises. Le prix des billets varie de 8 $ à 12 $ par personne.

SPECTACLES

Salles de répertoire

ALL LIELA WA LIELA - YA DANIA YA GHORARI
UQAM : 19 h.

BARAKA
Cinéma Impérial : 19 h.

BIANOU (LE), UNE PASSION, UNE FÊTE - LA NUIT DU MANDINGUE - THE ERNEST WIEHE QUARTET
Centre ONF : 13 h 30.

BLUE IN THE FACE
Cinéma du Parc (1) : 17 h.

CARNET NOIR - SOLEIL DANS LA NUIT - UNE RÉPUBLIQUE DEVENUE FOLLE, RWANDA 1894-1944
Centre ONF : 16 h.

CHUNG KUO (LA CHINE)
Conservatoire d'art cinématographique : 21 h.

CRY, THE BELOVED COUNTRY
Cinéma du Parc (2) : 18 h 30.

DÉLITS FLAGRANTS
Cinéma Parallèle : 19 h, 21 h 30.

FEMME NIKITA (LA)
Cinéma du Parc (1) : 14 h 30.

GOÏ GOI (LE NAIN) - CLANDO
Maison de la culture Frontenac : 18 h 30.

GRENOUILLE (LA) QUI VEUT SE FAIRE AUSSI GROSSE QUE LE BOEUF - LETTRE À MAKURA : LES DERNIERS BRUXELLOIS - MON PAYS AU MATIN CALME
Centre ONF : 18 h 30.

HERITAGE...AFRICA
Cinéma du Parc (3) : 18 h 30.

IMAX - LES AILES DU COURAGE - AFRICA : LE SERENGETI
Vieux-Port de Montréal : 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 19 h, 23 h ; 10 h 15, 21 h (version anglaise). On peut vérifier les horaires des représentations en téléphonant à 496-IMAX.

IN THE NAME OF CHRIST (AU NOM DU CHRIST)
Cinéma du Parc (2) : 16 h 30.

JUMANJI
Cinéma du Parc (1) : minuit.

KER JO OUCKAM - NGOR, L'ESPRIT DES LIEUX
Maison de la culture Frontenac : 21 h.

MAGIC OF NIGERIA
Cinéma du Parc (3) ; 16 h 30.

NIXON V.F.
Collège Édouard-Montpetit (180, de Gentilly e., Longueuil) : 20 h.

OUTSIDE TIME
Goethe-Institut : 18 h 30.

PASSE BURE ! - WÈRE WÈRE LIKING, UTOPIE MISE EN SCÈNE - Y'A PAS DE PROBLÈME
Centre ONF : 21 h.

SALT OF THE EARTH
Conservatoire d'art cinématographique : 19 h.

THINGS TO DO IN DENVER WHEN YOU'RE DEAD
Cinéma du Parc (1) : 19 h 15.

TRIADE DE SHANGHAI (LA)
Cinéma Impérial : 21 h.

TWELVE MONKEYS
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.

Danse

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Les Grands Ballets Canadiens. *Perpetuum* (Ohad Naharin), *Rassemblement* (Nacho Duato), *Urlicht* (William Forsyth), *Concerto pour violon de Stravinsky(George Balanchine) : 20 h.*

AGORA DE LA DANSE (840, Cherrier e.)
L'Histoire d'une histoire, de Tedi Tafel : 20 h.

THÉÂTRE LA CHAPELLE (3700, St-Dominique)
Cartes postales de Chimère, de Louise Bédard : 20 h 30.

Musique

ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAN
Gustav Leonhardt, claveciniste. L. Couperin, Froberger, D'Anglebert, Leroux, Forqueray : 20 h.

UQAM (Département de musique)
Duo des Concertants (guitares) : 20 h.

Théâtre

PLACE DES ARTS (Cinquième Salle)
L'Île d'Achille, de Tim Firth. Mise en scène d'Alexandre Hausvater. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 17 h et 20 h.

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Évangéline Deusse, de Antonine Maillet. Mise en scène de François Barbeau. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h, 20 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
Barouf à Chioggia, de Carlo Goldoni. Trad. Olivier Reichenbach. Mise en scène de Guillermo de Andrea. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 21 h ; dim., 15 h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, Ave. des Pins e.)
Variations sur un temps, de David Ives. Trad. de Maryse Warda. Mise en scène de Pierre Bernard. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.

ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario e.)
Zanzibar, d'Hélène Boivin. Mise en scène de Robert Reid. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 16 h.

THÉÂTRE ESPACE GO (4890, St-Laurent)
Quartett, de Heiner Müller. Texte français de Jean Jourdheuil et Béatrice Perregaux. Du mar. au sam., 20 h.

THÉÂTRE DE LA BIBLIOTHÈQUE (1030, St-Hubert)
Tableau d'une exécution, de Howard Barker. Trad. de Philippe Regniez. Mise en scène d'Alain Fournier. Du mar. au sam., 20 h.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Thérèse, Tom et Simon...prodrome, de Robert Gravel. Du mar. au sam., 20 h 30. - *Nudité*, de Robert Gravel et Alexis Martin. Mise en scène de Louis Champagne : 23 h 55.

LA PETITE LICORNE (4559, Papineau)
Journal d'acteurs, de Katherine Adams : 17 h 30.

USINE C (1345, Ave. Lalonde)
Les Âmes mortes, de Gilles Maheu. Du mar. au sam., 20 h.

MONUMENT-NATIONAL (Salle Ludger-Duvernay, 1182, St-Laurent)
Le théâtre ambulant Chopalovitch, de Lioubomir Simovitch. Mise en scène d'André Brassard : 20 h.

CENTAUR (453, St-François-Xavier)
Troubadours through time, de Corey Castle. Du mar. au sam., 20 h ; mat., sam., dim., 14 h.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN (5170, Chemin de la Côte Ste-Catherine)
The Faraway Nearby, de John Murrell. Mise en scène de Lily Parker. Du mar. au jeu., 20 h ; sam., 20 h 30 ; dim., 19 h ; mat., mer. et dim., 14 h.

PLAYERS' THEATRE (3480, McTavish)
Forever Yours, Marie-Lou, de Michel Tremblay. Trad. de John Van Burek et Bill Glassco. Mise en scène de Steven Thomas : 20 h.

THE DOME THEATRE (3990, Notre-Dme o.)
Rumors, de Neil Simon. Mise en scène de Bertrand A. Henry : 20 h ; mat., dim., 14 h.

MAISON THÉÂTRE (255, Ontario e.)
L'épreuve du merveilleux, de Michel Garneau. Sam., 20 h.

CÉGEP DE ST-HYACINTHE (3000, Boullé, St-Hyacinthe)
L'Oiseau vert, de Benno Besson. Mise en scène d'Onil Melançon : 20 h, sauf dim.

Enfants

THÉÂTRE BISCUIT (165, Place d'Youville)
Un petit bonhomme de chemin, de Benoit Dubois. Dim., 15 h.

THÉÂTRE DE L'ESQUISSE (1650, Marie-Anne e.)
Contes pour l'été : Contes du monde pour les enfants d'ici, de Sylvi Belleau. Dim., 14 h.

Variétés

PLACE DES ARTS (Studio-Théâtre Du Maurier)
Brunot Pelletier : 20 h.

THÉÂTRE ST-DENIS1
Ginette Reno : 20 h.

THÉÂTRE ST-DENIS
Daniel Lemire : 20 h.

SPECTRUM (318, Ste-Catherine o.)
Gildor Roy : 20 h 30.

CLUB SODA (5240, Ave. du Parc)
Claude Lamothe : 20 h 30.

CAFÉ CAMPUS (57, Prince-Arthur e.)
Ex-Libris : 20 h 30.

LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis)
Marie Madeleine : 21 h 30.

FOUFOUNES ÉLECTRIQUES (87, Ste-Catherine o.)
Mauvais Quart d'Heure et Lesbiennes d'Acid : dès 21 h.

QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Billy Craig Blues Band : 21 h 30.

LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)
Bezzu Blues Band : 22 h 30.

LA BOÎTE À MARIUS (5885, Papinesu)
Erik DesRanleau et Michel Lafleur : dès 21 h.

L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul o.)
Jerry de Villiers, Magella Cormier, James Gelfand et Jean-François Lemieux : 21 h.

LE PIERROT (114, St-Paul e.)
Pierre Laurier et Réjean Audet : 20 h.

LES DEUX PIERROTS (104, St-Paul e.)
Groupe Bandit Bandit et Alain Pelletier : 20 h.

LE MONTE CASSINO (1567, St-Denis)
Hawk'n Roll : dès 21 h.

LA BOÎTE À FEMS (9756, Notre-Dame e.)
Alexis Loranger : 22 h.

L'OURS QUI FUME (2019, St-Denis)
Stone Fish : dès 21 h.

LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert)
Pierrot Fournier : 21 h 30.

LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Christine Tassan : dès 21 h.

LE MEDLEY (1170, St-Denis)
Groupe Shade of Hendrix et D.J. Pill'z (hommage à Jimi Hendrix) : 22 h.

CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)
Lily's Tigers : dès 21 h.

RAVE (5116, Ave. du Parc)
Freak of Nature : 22 h.

CAMERA (2071, Ste-Catherine o.)
Le Ian Hanchet Quartet : dès 21 h.

LE GRENIER DU ST-GABRIEL (426, St-Gabriel)
Daniel Lavoie : 21 h.

ATELIER À L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil)
Duo Djelem : 20 h 45.

LE VIEUX PALAIS (255, St-Étienne, L'Assomption)
Sylvie Tremblay : 20 h 30.

LE PUB (75, de Normandie, Repentigny)
Hurricane Jane : dès 21 h.

O'BLUES (7567, Taschereau, Brossard)
Bad Boys Boogie : dès 21 h.

Centrales privées : un aveuglement volontaire de l'Environnement

d'après PC

Les hautes autorités du ministère de l'Environnement ont fait preuve d'un aveuglement volontaire, pour permettre aux promoteurs de petites centrales privées d'électricité de se soustraire à la tenue d'études d'impacts environnementaux.

Cela s'est produit dans les deux dossiers examinés ces jours-ci par la commission d'enquête sur la production privée d'électricité vendue à Hydro-Québec, soit pour les centrales et barrages construits sur la rivière Nicolet, à Sainte-Brigitte-des-Saults, et sur la Yamaska, à Saint-Hyacinthe.

La centrale de Sainte-Brigitte a été développée et exploitée par la société Hydro P-1, de Peter Kuczer, jusqu'à sa faillite. Elle est maintenant gérée par la firme Boralex-Cascades, également propriétaire de la centrale de Saint-Hyacinthe.

À Sainte-Brigitte, les ficelles étaient tellement grosses que le commissaire Rhéal Châtelain a abandonné pour la première fois, hier, le calme coutumier dont il a fait preuve tout au long des 71 jours de travaux.

M. Châtelain a relevé les occasions où le manque de surveillance et de contrôle du ministère avait permis au responsable du projet d'en faire à sa tête, de bafouer ses engagements et de mener ses travaux au-delà des limites déterminées.

Seulement un mois après avoir obtenu le feu vert du sous-ministre adjoint à l'Environnement, Denys Jean, l'entrepreneur faisait des travaux au-delà de la limite autorisée.

Le commissaire Châtelain a fait admettre au responsable au ministère, Denis Tessier, que si l'entrepreneur avait dévoilé au départ son intention d'agir ainsi, il aurait été forcé de se soumettre à une étude d'impacts.

À la suite de plaintes de citoyens et de reportages dans les médias, le ministère de l'Environnement a imposé une amende de 18 000 $.

En comparaison avec les coûts d'une étude d'impacts, c'est sûrement une économie pour lui, a fait valoir le commissaire Châtelain.

Les travaux d'hier ont également révélé que le débit minimal d'eau que l'opérateur de la centrale devait laisser passer au profit de la faune aquatique avait été fixé à un niveau tellement bas que, en dehors de la crue printanière, aucune goutte d'eau ne serait libérée dans la zone de la rivière court-circuitée par les travaux du barrage si la turbine fonctionnait au maximum.

L'eau qui n'est pas turbinée et qui donc reste pour la faune ne produit pas d'électricité, donc aucun revenu pour le propriétaire de la centrale.

Cette gourmandise du promoteur à vouloir turbiner la majorité du débit d'eau disponible a d'ailleurs été notée par un biologiste, qui a étudié les plans de la centrale de Saint-Hyacinthe pour le service d'exploitation de la Faune.

Le biologiste Michel Letendre, dont l'avis a été sollicité par l'Environnement, s'inquiétait pour les habitats fauniques.

Il évaluait que, sur plus de 6000 mètres carrés, la rivière Yamaska serait asséchée. Il a fait part de ses inquiétudes à Robert Demers, du Groupe Enviram, consultant du promoteur.

Celui-ci refusait de consentir des aménagements au-delà de 2400 m² et expliquait que s'il était plus généreux le projet, de par ses dimensions, commanderait des études d'impacts, ce que l'entrepreneur voulait à tout prix éviter.

Prenant son courage à deux mains, le biologiste Letendre a écrit au ministère de l'Environnement une lettre pour s'interroger « sur les conséquences légales » d'avoir accepté que le promoteur sectionne son projet en trois parties distinctes, afin d'échapper aux études d'impacts.

Cette acceptation avait été consentie par le sous-ministre adjoint Denys Jean.

Quelques mois auparavant, Michèle Laberge, de la direction des projets en milieu hydrique, au ministère de l'Environnement, avait indiqué par écrit au représentant du promoteur que le projet de la centrale et du barrage Penmans constituait un seul et même projet « puisque, considérée isolément, aucune des deux parties n'est réalisable et viable sans l'exécution de l'autre ».

L'Allier à l'hôpital

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, est hospitalisé depuis hier à l'Hôtel-Dieu de Québec.

M. L'Allier a été admis d'urgence à l'hôpital hier après-midi parce que l'on craignait un problème cardiaque.

Les médecins ont toutefois découvert qu'il s'agissait plutôt d'un calcul rénal.

La nouvelle a été confirmée par sa conjointe, Johanne Mongeau.

Les médecins doivent décider dans les prochaines heures de la nature de leur intervention.

PHOTO PC

Le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, serre la main du premier ministre Lucien Bouchard après que celui-ci eut prononcé le discours d'ouverture des assises de l'Union des municipalités du Québec.

Bouchard s'engage à rééquilibrer le rapport de forces entre les municipalités et leurs employés

CLAUDE-V. MARSOLAIS
QUÉBEC

S'adressant aux élus municipaux à l'ouverture des assises de l'Union des municipalités du Québec, le premier ministre Lucien Bouchard a annoncé que son gouvernement déposera prochainement un projet de loi qui permettra aux municipalités d'exercer plus facilement leur droit de gérance et ainsi rééquilibrer le rapport des forces actuellement favorable aux employés municipaux.

Faisant allusion au fait qu'il existe un écart de 27,5 % entre la rémunération globale des employés des municipalités de 25 000 habitants et celle des employés de la fonction publique provinciale, M. Bouchard a indiqué qu'il s'attaquera à ce problème en rétablissant le caractère volontaire de la médiation, en permettant aux parties le recours à la formule de la médiation-arbitrage et en obligeant les arbitres du travail à tenir compte de la situation générale des salaires au Québec.

Le premier ministre a reconnu que le régime d'arbitrage des différends chez les policiers et pompiers a eu des effets pervers parce que les arbitres ont accordé une place démesurée à la seule comparaison de la rémunération entre corps policiers.

En ce qui concerne la demande du monde municipal d'être exempté de l'article 45 du Code du travail (l'article qui oblige les sociétés mixtes à payer le même salaire que les employés municipaux), M. Bouchard a indiqué que le gouvernement n'avait pas encore pris de décision. En fait il attend le rapport du groupe de travail présidé par Réal Mireault, qui devrait être déposé en septembre.

Le premier ministre a par ailleurs incité les municipalités à s'impliquer davantage dans le développement économique et la création d'emplois. « Les municipalités doivent s'intéresser davantage au développement qui émerge des initiatives des communautés locales », a-t-il proposé en donnant l'exemple de Drummondville et de plus petites municipalités qui ont su relever le défi de l'emploi pour leurs concitoyens.

À cet égard, il s'est dit prêt à examiner divers moyens d'action à mettre en oeuvre pour leur faciliter la tâche. « Il faut confier aux municipalités locales, aux MRC et aux communautés urbaines un mandat clair en matière de développement économique. Il faudra mettre graduellement à leur disposition une gamme complète d'instruments qui leur permettent de contribuer à l'effort collectif de développement. »

M. Bouchard semble sensible à une révision de la réglementation nationale et municipale qui crée des embûches à la création de micro-entreprises dans les milieux urbains.

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

SEARS AUJOURD'HUI

électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

3 jours seulement! Au choix,

*déjouez la TPS**

ou

avec la carte Sears,

*aucun intérêt avant 1998***

sur tous les meubles† et ens. de matelas

PAS d'acompte **PAS** d'intervention d'un tiers pour le crédit **PAS** de taxes à payer à l'avance **PAS** d'achat minimum

L'offre sur la TPS et l'offre 'aucun intérêt' ne peuvent être combinées.

*Sears déduira du montant total de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre ne s'applique pas aux achats par catalogue ou des centres de liquidation et ne couvre pas les frais de paiement différé, de livraison, d'installation ou de contrat d'entretien.

**Pas d'intérêt avant janvier 1998, sur approbation du service du crédit, avec votre carte Sears. Taxes applicables et tous les autres frais applicables, y compris le 35$ de frais de paiement différé, seront ajoutés au moment de l'achat et augmenteront le montant dû mensuellement. Le total est divisé en 22 montants égaux qui seront portés mensuellement à votre compte Sears à compter du prochain relevé. Il n'y a pas d'intérêt sur les montants qui n'ont pas encore été facturés. Une fois le montant porté à votre compte, toute portion non payée fera l'objet de frais de crédit le mois suivant. L'offre s'applique aux meubles', ens. de matelas et tapis décoratifs. L'offre 'pas d'intérêt' se termine le dimanche 12 mai 1996.

†Les deux offres ne s'appliquent pas aux meubles de jardin et pour bébés ni aux articles des centres de liquidation ou achats sur catalogue. L'offre 'pas d'intérêt' se termine le dimanche 12 mai 1996.

L'OFFRE 'AU CHOIX' SE TERMINE DIMANCHE LE 5 MAI 1996

SEARS
Attendez-vous à plus

Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

SEARS AUJOURD'HUI

électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

Rien que 9,99 Ch.

MAILLOTS, SHORTS BOXEURS POUR HOMMES

Choix de motifs Looney Tunes[MC]

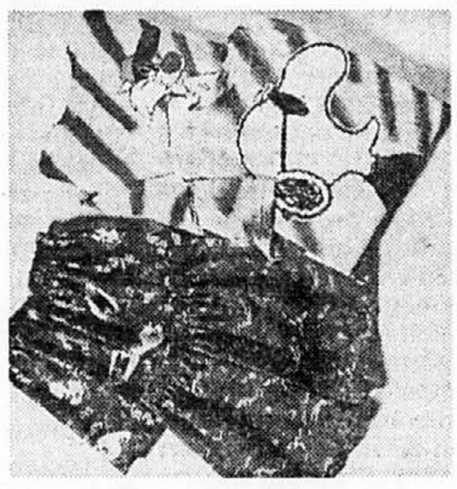

Le choix varie selon les magasins.
©1996 Warner Bros.

Rabais 30%

ENS. SHORTS VARIÉS POUR ENFANTS

Motifs et couleurs variés. Nouveau-né, bébé et tout-petit à 3X. Pour filles et garçons. Tailles 4-6X.

Rabais 40%

CARDIGANS POUR FILLES

Poche brodée. En polyester et coton. Tailles 8, 12, 16. Ord. 12,99 Ch. 7,79

Rien que 8,99 Ch.

MAILLOT EN COTON POUR FEMMES

Modèle Functional[MD] à imprimés floraux variés.

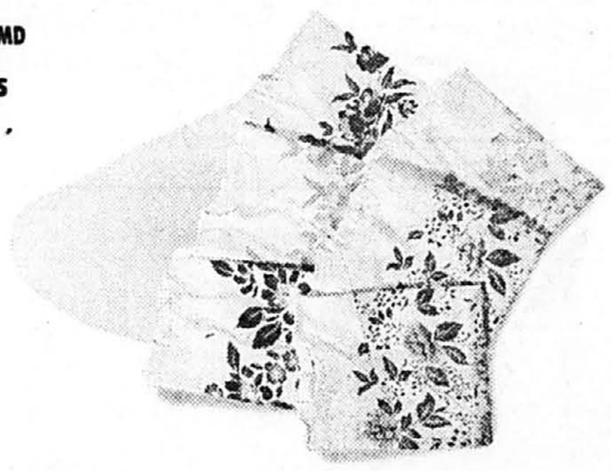

Rabais 25%

MAILLOT IMAGE[MD] POUR FEMMES

Modèles et couleurs variés. En polyester et coton. 18-28 W. Ord. 40$. Ch. 29,99

Le choix varie selon les magasins

Rabais 30$

MACHINE OSTER À FAIRE DU PAIN

Faites votre propre pain grâce à cette machine facile à utiliser. Ord. 219,99. Ch. 189,99

N° 81785

Rabais 50$

PERCEUSE SANS FIL SEARS 1er CHOIX[MD]

Modèle 9.6 V à vitesse variable 0-600 tr/min. Coffret incl. Ord. 179,99. Ch. 129,99

N° 22742

Rien que 179,99 Ch.

BARBECUE À GAZ 40 000 B.T.U.

Allumeur rotatif exclusif. Bouteille 20 lb prête à remplir incluse. Ord. 199,99

N° 30512

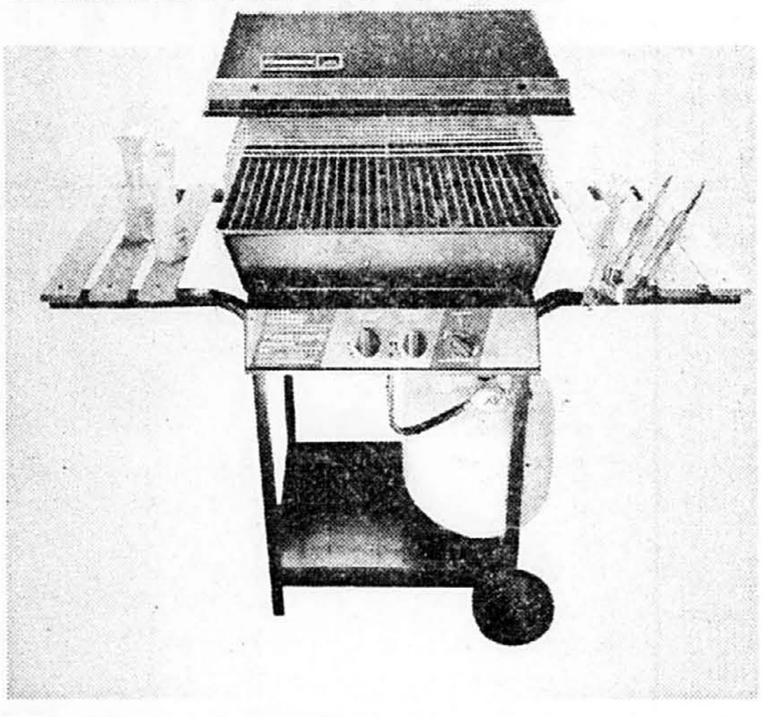

Rabais 40-60

BLOUSON ET TENUE 2 PIÈCES EN NYLON POUR ENFANTS

Au choix, Raptors[MC] ou Grizzlies[MC]. Pour filles et garçons. Tailles 8-16. Blouson. Ord. 59,99. Ch. 19,99

Tenue Ord. 79,99 Ens. 19,99

Rien que 9,99 tout format

*CHOIX D'OREILLERS QUALLOFIRM**

Achat spécial! Bourre polyester et enveloppe percale de coton. Garde sa forme et son gonflant. Standard ou grand format.

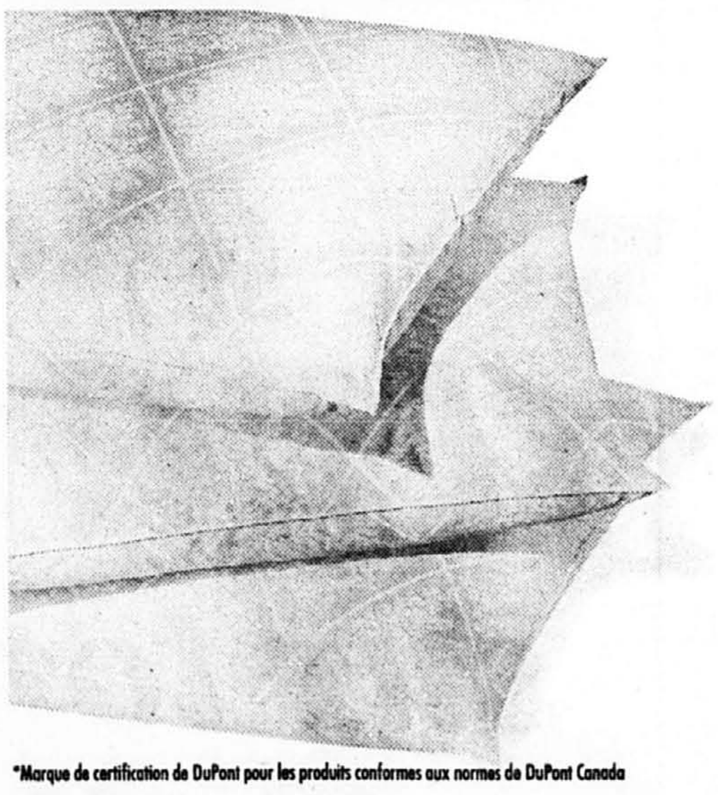

*Marque de certification de DuPont pour les produits conformes aux normes de DuPont Canada

CE WEEK-END CHEZ SEARS

RÉCLAME EN VIGUEUR SAMEDI ET DIMANCHE, LES 4 ET 5 MAI 1996,
dans la limite des stocks disponibles

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Pointe-Claire:** 694-8815, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Deux-Montagnes:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Victoriaville-Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **Rouyn-Noranda:** 797-2321, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.
Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.